



Centre
d'Actions et de
Réalizations
Internationales



Réseau Sahel
Désertification

CAHIER n°1 - Note d'Initiative ONG - NIONG

Projet de terrain



Titre du projet : ReSaD II : Appui à une société civile organisée dans le domaine de la lutte contre la désertification et la dégradation des terres

Nom de l'ONG : CARI

***Coordonnées de la personne référente : Adeline Derkimba –
adeline@cariassociation.org***

Date de rédaction du présent dossier : Mai 2015

TABLE DES MATIERES

I.	FICHE DE COMMUNICATION DU PROJET	3
II.	SIGLES ET ABREVIATIONS	9
III.	SYNTHESE DU PROJET	10
1.	LOCALISATION DU PROJET	10
2.	CALENDRIER DU PROJET	10
3.	PRESENTATION SYNTHETIQUE DU PROJET	10
4.	COHERENCE DU PROJET	16
5.	OBJECTIF(S) GLOBAL(AUX) ET OBJECTIF(S) SPECIFIQUE(S)	17
6.	DESCRIPTIF DU PROJET.....	18
7.	EFFETS ET IMPACT(S) ATTENDUS DU PROJET ET OUTILS DE MESURE MIS EN PLACE	25
8.	PRISE EN COMPTE DU GENRE ET DE L'ENVIRONNEMENT.....	25
9.	PERENNITE FINANCIERE, ECONOMIQUE, SOCIALE, PARTENARIALE DU PROJET.....	26
10.	BUDGET PREVISIONNEL	28
11.	RESSOURCES HUMAINES ET MOYENS TECHNIQUES PREVUS PAR LE PROJET	31
12.	HYPOTHESES CRITIQUES	32
13.	MODALITES DE PILOTAGE, DE SUIVI ET D'EVALUATION PREVUES PAR LE PROJET	33
IV.	DESCRIPTIF DU PROJET	36
1.	CADRE DE REFERENCE DU PROJET.....	36
2.	COHERENCE DU PROJET	43
3.	OBJECTIF GLOBAL ET OBJECTIFS SPECIFIQUES DU PROJET	45
4.	MISE EN ŒUVRE DU PROJET	45
5.	EFFETS ET IMPACT(S) ATTENDUS DU PROJET ET OUTILS DE MESURE MIS EN PLACE	55
6.	PRISE EN COMPTE DU GENRE ET DE L'ENVIRONNEMENT.....	56
7.	SITUATION ET PERSPECTIVES EN FIN DE PROJET, PERENNITE	57
8.	HYPOTHESES CRITIQUES	59
9.	MODALITES DE PILOTAGE, DE SUIVI ET D'EVALUATION PREVUES PAR LE PROJET	60
	ANNEXE 1 – CADRE LOGIQUE	66
	ANNEXE 2 – BUDGETS DETAILLES.....	76
	ANNEXE 3 – FICHE DE RENSEIGNEMENTS RELATIVE AU DEMANDEUR	83
	ANNEXE 4 – LISTE DES PARTENAIRES OU PARTIES-PRENANTES BENEFICIAIRES DE RETROCESSIONS	88
	ANNEXE 5 – FICHE DE RENSEIGNEMENTS RELATIVE AU(X) PARTENAIRE(S) DU PROJET	89
	ANNEXE 6 – CHRONOGRAMME.....	97
	ANNEXE 7 : NOTE DE FONCTIONNEMENT DU CARL.....	100
	ANNEXE 8 : NOTE DE FINALISATION RESAD I.....	104
	ANNEXE 9 : SYNTHESE DE L'EVALUATION FINALE DE RESAD I.....	108

I. FICHE DE COMMUNICATION DU PROJET



FICHE DE COMMUNICATION DU PROJET

Nom de l'association	CARI : Centre d'Actions et de Réalisations Internationales
Site internet	www.cariassociation.org

Intitulé de l'opération	ReSaD II : Appui à une société civile organisée dans le domaine de la lutte contre la désertification et la dégradation des terres
Lieu d'intervention	Mali, Niger, Burkina Faso, France
Type de projet	Projet de terrain
Thématique(s)	Lutte contre la désertification et la dégradation des terres

Principaux partenaires du projet	4 plateformes de la société civile : <ul style="list-style-type: none">- Groupe de Travail Désertification (GTD – France)- Secrétariat Permanent aux ONGs (SPONG – Burkina-Faso)- Comité National de Coordination des ONGs sur la Désertification (CNCOD – Niger)- Groupe de Coordination des Zones Arides (GCoZa – Mali)
---	--

Résumé du projet
<p>Objectif(s) global(aux) : Appui à une société civile organisée dans le domaine de la lutte contre la désertification et la dégradation des terres, en particulier au Mali, Niger et Burkina Faso</p> <p>Objectif(s) spécifique(s) :</p> <p>Objectif spécifique 1 : Renforcer les pratiques et actions de gestion durable des terres des organisations non gouvernementales et des collectivités locales en améliorant leurs capacités à gérer durablement et à restaurer les terres</p> <p>Objectif spécifique 2 : Améliorer les actions de plaidoyer communes des organisations de la société civile et des collectivités locales en renforçant leur capacités à influencer collectivement sur les prises de décisions politiques</p> <p>Résultats attendus par objectif :</p> <p><u>OBJECTIF 1</u> : Renforcer les pratiques et actions de gestion durable des terres des organisations non gouvernementales et des collectivités locales en améliorant leurs capacités à gérer durablement et à restaurer les terres</p> <p><u>Résultat 1</u> : Le ReSaD est un réseau collaboratif de plateformes d'ONG permettant une mutualisation des compétences sur la gestion durable des terres dans le Sahel</p>

Principales activités prévues :

- *Organisation de comités de pilotages réguliers*
- *Organisation d'e-forum sur les pratiques de LCDDT et de GDT entre autres dans la zone de l'IGMVSS*
- *Organisation d'ateliers d'échanges d'expériences sur les pratiques et les projets de LCDDT et de GDT entre autres dans la zone de l'IGMVSS*
- *Recensement des pratiques de GDT et collaboration avec les bases de données existantes : WOCAT, IGMVSS, Bricks*

Indicateurs de suivi chiffrés : organisation de 2 comités de pilotage par an, organisation de 2 e-forum sur les 3 ans, organisation de 2 ateliers d'échanges d'expériences régionaux sur les 3 ans, organisation de 2 ateliers d'échanges d'expériences nationaux par pays sur les 3 ans (plateformes, ONGs, CL)

Indicateurs d'impact chiffrés : les membres des 4 plateformes et leurs partenaires (dont CL) collaborent au moins 2 fois par an sur les thématiques de la LCDDT et de la GDT et renforcent leur capacités à utiliser différents outils (e-forum, ateliers d'échanges, bases de données collaborative), les membres des 4 plateformes et leurs partenaires sont satisfaits par l'existence des lieux d'expressions de leurs expériences respective (enquête) (plateformes, ONGs, CL)

Résultat 2 : Le ReSaD capitalise les connaissances dans le domaine de la LCDDT et de la GDT à partir des actions de terrain de ses membres et des collectivités locales partenaires, et possède une capacité d'expertise sur ce sujet

Principales activités prévues :

- *Evolution de la base de données sur les acteurs et les pratiques de la LCD hébergée par le CARI*
- *Capitalisation de la caractérisation des acteurs de la LCDDT dans les 4 pays au sein de la base de données*
- *Réalisation de documents de capitalisation thématique : pratiques de GDT, pastoralisme, agroécologie, genre et LCDDT*

Indicateurs de suivi chiffrés : une base de donnée numérique est active et accessible pour les 2500 acteurs de la LCDDT recensés, le nombre d'acteurs recensés dans la base de données augmente, les pratiques d'au moins 4 projets par pays sont recensées et caractérisées dans la base de données (dont un projet ayant un mode de financement innovant), au moins une sollicitation du ReSaD et/ou de ses membres sur les sujets liés à la LCDDT et la GDT dans le cadre de l'élaboration de projets de terrain ou de travaux d'expertise (acteurs de la LCDDT, plateformes, ONGs, CL)

Indicateurs d'impact chiffrés : 2500 acteurs ont accès aux données disponibles sur la base de données (contacts, pratiques, publications), 2500 acteurs peuvent renforcer leurs compétences opérationnelles et thématiques grâce à la diffusion des documents de capitalisation, les membres des plateformes ont renforcé leurs connaissances et leurs compétences (enquêtes) (acteurs de la LCDDT, plateformes, ONGs, CL)

Résultat 3 : Le ReSaD contribue à l'élaboration de supports de formation à destination des ONG et des collectivités locales, et conduit des formations dans les différents pays

Principales activités prévues :

- *Elaboration d'un module de formation à destination des ONGs et collectivités locales : techniques de GDT, montage, financement innovant et mise en place de projets territoriaux*
- *Appui du ReSaD à l'organisation de formations par les plateformes pour leurs membres et les CL*

- *Appui du ReSaD à l'élaboration d'un projet territorial de GDT pour au moins une CL par pays afin de réinvestir les acquis des formations*

Indicateurs de suivi chiffrés : un module de formation est élaboré sur le thème du montage, du financement et de la mise en œuvre de projet territoriaux de GDT et est mis à disposition sur différents supports internet, au moins une formation par pays est organisée pour au moins 7-8 collectivités locales (élus et/ou services techniques) par pays sur ce thème, au moins deux formations par pays sont organisées sur les 3 ans pour les membres des plateformes sur deux des thèmes suivant : pastoralisme, agroécologie, genre, bonnes pratiques de GDT (acteurs de la LCDDT, plateformes, ONGs, CL)

Indicateurs d'impact chiffrés : le réseau des 2500 contacts partenaires du ReSaD a accès à un module de formation innovant en matière de montage, financement et mise en œuvre de projets de GDT, au moins 20 membres de chacune des 4 plateformes renforcent leurs compétences pour l'action (enquête), 1 territoire par pays bénéficie directement d'un réinvestissement des acquis des formations sur la GDT (document de projet rédigé et financeur identifié), au moins un projet sur les 3 a obtenu un financement et démarre (acteurs de la LCDDT, plateformes, ONGs, CL)

Résultat 4 : Le ReSaD utilise son réseau de contacts parmi les ONG pour diffuser des informations dans le domaine de la LCDDT et de la GDT, ainsi qu'une diversité de supports de communication à destination des collectivités locales

Principales activités prévues :

- *Appui à l'amélioration des outils de communication des 4 plateformes et du réseau (site internet, outils de transfert etc...)*
- *Diffusion d'informations techniques et stratégiques sur les sites, en particulier dans le cadre de l'IGMVSS et des grands projets régionaux*
- *Mise en place d'une stratégie de sensibilisation sur la LCDDT et la GDT pour les collectivités locales : messages radio communautaires, sketches pedago-comiques, photos et vidéos*

Indicateurs de suivi chiffrés : chaque plateforme a un site internet avec une page consacrée au ReSaD et la LCDDT, chaque point focal dispose d'un compte drop box partagé, envoi de 36 lettres mensuelles relatant les actualités de la LCDDT et de la GDT à 2500 contacts, envoi de 6 lettres semestrielles relatant les points d'actualité du ReSaD à 2500 contacts, 5 sketches, 5 brochures, 3 films et 5 textes radios utiles à la sensibilisation sur la LCDDT et la GDT sont produits, partagés dans le réseau et diffusés sur les 3 ans (acteurs de la LCDDT, plateformes, ONGs, CL)

Indicateurs d'impact chiffrés : le site du ReSaD est consulté à hauteur de 10000 visites sur les 3 ans, le ReSaD est visible et sollicité comme partenaire dans 2 projets de GDT à l'échelle régionale, plus de 100 acteurs du développement rural sont sensibilisés aux enjeux de la LCDDT et de la GDT par des outils innovants, 5 projets de GDT par pays sont montés en partenariat entre associations et collectivités locales (acteurs de la LCDDT, plateformes, ONGs, CL)

OBJECTIF 2 : Améliorer les actions de plaidoyer communes des organisations de la société civile et des collectivités locales en renforçant leur capacités à influencer collectivement sur les prises de décisions politiques

Résultat 1 : Le ReSaD et ses membres forment un réseau de la société civile organisé, informé et éclairé sur les sujets d'actualité de la LCDDT et de la GDT (PAN LCD, LDN, IGMVSS) au niveau des pays des différentes plateformes comme au niveau international, et se situe comme partie prenante

Principales activités prévues :

- *Veille stratégique sur les PAN LCD, le concept de Land Degradation Neutrality et la stratégie harmonisée de l'IGMVSS*
- *Participation aux cadres de concertation nationaux et internationaux sur ces sujets*

Indicateurs de suivi chiffrés : au moins 3 notes d'actualité sont réalisées sur un sujet relatif aux PAN LCD, à la LDN et à l'IGMVSS, chaque note d'actualité est mise sur les sites du ReSaD et des plateformes et est diffusée à travers la lettre mensuelle ou semestrielle à plus de 2500 contacts (acteurs de la LCDDT, plateformes, ONGs, CL)

Indicateurs d'impact chiffrés : plus de 2500 acteurs sont informés des actualités relatives aux PAN LCD du Mali, Niger et Burkina Faso, et aux évolutions des actions dans le cadre du concept de LDN et dans le cadre de l'IGMVSS, les membres du ReSaD sont invités 2 fois par an par pays à participer aux cadres de concertations nationaux et internationaux sur ces sujets (acteurs de la LCDDT, plateformes, ONGs, CL)

Résultat 2 : Le ReSaD accompagne ses membres et ses partenaires dans l'élaboration d'argumentaires et de positionnement sur les sujets d'actualités de la LCDDT et de la GDT (PAN LCD, LDN, IGMVSS)

Principales activités prévues :

- *Organisation de formation à l'écriture de documents de plaidoyer pour les membres des plateformes, en y associant les collectivités locales qui le souhaitent*
- *Organisation de réunions de concertations entre les membres des plateformes et les collectivités locales partenaires sur les PAN LCD, le LDN et l'IGMVSS dans les 4 pays*
- *Réalisation de documents collectifs de positionnement par les plateformes et leurs partenaires sur ces sujets*

Indicateurs de suivi chiffrés : une formation par pays est organisée pour les membres des plateformes et les CL sur l'écriture de documents de plaidoyer, au moins 12 participants profitent de cette formation dont 2 CL, au moins 1 réunion de concertation par an est organisée par pays sur les thèmes des PAN LCD, de LDN et de l'IGMVSS, au moins 15 participants profitent de ces réunions dont 2 CL (plateformes, ONGs, CL)

Indicateurs d'impact chiffrés : les 4 points focaux du ReSaD sont autonomes pour écrire des documents de plaidoyer et peuvent accompagner leurs membres (plateformes) et partenaires, 12 membres par plateforme possèdent les connaissances et compétences requises pour écrire collectivement des documents de plaidoyer au sujet des PAN LCD, de LDN et de l'IGMVSS (enquêtes), au moins un document de position par an par pays est écrit sur un des 3 sujets phares (PAN LCD, LDN, IGMVSS) (plateformes, ONGs, CL)

Résultat 3 : Le ReSaD se mobilise, ainsi que ses partenaires, et participe aux événements nationaux, régionaux et internationaux pour porter la voix d'une société civile organisée

Principales activités prévues :

- *Expression des positions du ReSaD et de ses partenaires sur les PAN LCD, le LDN et l'IGMVSS lors des rencontres internationales liées à la CNULCD et lors des rencontres régionales*
- *Expression des positions du ReSaD et de ses partenaires auprès des instances nationales concernées : ministères, point focaux CNULCD et IGMVSS*

Indicateurs de suivi chiffrés : participation active d'au moins deux membres des plateformes à chaque COP de la CNULCD, participation d'un membre du réseau à au moins une réunion stratégique régionale

par an, au moins deux rencontres par an par point focal ReSaD avec les points focaux CNULCD et GMV par pays pour exprimer les positions du réseau sur les 3 sujets phares (PAN LCD, LDN, IGMVSS), accompagnés au moins une fois d'un partenaire CL (plateformes, ONGs, CL, institutions)

Indicateurs d'impact chiffrés : le ReSaD est visible avec les autres réseaux de la société civile (RADD0, Drynet...) sur les sujets des PAN LCD, de LDN et de l'IGMVSS à l'échelle internationale (au moins un document de position est utilisé en COP sur un des 3 sujets phares (PAN LCD, LDN, IGMVSS)), au moins une de ses contributions est prise en compte dans une enceinte de prise de décision internationale, les plateformes membres et leurs partenaires CL se sont positionnées sur ces 3 sujets au niveau national et sont visibles car au moins une de leurs contributions est prise en compte dans une enceinte de prise de décision nationale (institutions internationales, régionales et nationales)

Résultat 4 : Le ReSaD renforce sa légitimité et son autonomie en proposant des évolutions possibles de son mode de structuration collective et de ses modalités de gouvernance

Principales activités prévues :

- *Intégration des questions de gouvernance dans l'ordre du jour des comités de pilotage*

Indicateurs de suivi chiffrés : 4 comités de pilotages traitent de la question de la gouvernance future du ReSaD, une note de synthèse sur les options possibles est écrite (plateformes)

Indicateurs d'impact chiffrés : Le ReSaD choisit parmi les différentes options le mode de gouvernance le plus approprié pour la suite de son existence (plateformes)

Groupe(s) cible(s)	<p>Les bénéficiaires directs du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 plateformes nationales partenaires et leurs membres (Groupe de Coordination des Zones Arides (GCoZa, 40 membres) au Mali, Secrétariat Permanent des ONG au Burkina Faso (SPONG, 134 membres), Comité National de Coordination des ONG sur la Désertification au Niger (CNCOD, 11 collectifs), Groupe de Travail Désertification (GTD, 15 membres) en France. - les collectivités locales partenaires des plateformes, la communauté scientifique, les structures associatives nationales et internationales, les institutions publiques. <p>Les bénéficiaires finaux ou indirects du projet sont toutes les structures ou personnes avec lesquelles sont engagées les plateformes citées et leurs membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En Europe : <ul style="list-style-type: none"> - les pouvoirs publics français et européens (via le GTD) - les autres OSCs et leurs réseaux • En Afrique - Mali, Burkina Faso, Niger : <ul style="list-style-type: none"> - (i) les animateurs et acteurs environnementaux et/ou de développement rural des ONG, associations villageoises de développement et environnementales (dans les 3 pays sahéliens).
---------------------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> - (ii) techniciens et élus locaux des communes, des chambres régionales d'agriculture, des centres de promotion ruraux. Ces acteurs institutionnels locaux bénéficieront des moyens. - (iii) villageois, agriculteurs, éleveurs ou petits propriétaires de forêts, organisations paysannes, groupements agricoles, et organisation communautaires de base. - (iv) les décideurs gouvernementaux eux même.
--	---

Durée totale du projet	3 an(s)
-------------------------------	----------------

Coût total de l'opération	860 311 €	100 %
Participation de l'AFD	350 000 €	40,7 %

II. SIGLES ET ABREVIATIONS

AVSF :	Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières
CARI :	Centre d'Actions et de Réalisations Internationales
CSFD :	Comité Scientifique Français Désertification
CILSS :	Comité permanent inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CL :	Collectivités Locales
CRIC:	Committee for the Review of the Implementation of the Convention
CNCOD :	Comité National de Coordination des ONG sur la Désertification
CNULD :	Convention des Nations Unies de Lutte Contre la Désertification
COP :	Conférence Of Parties/Conférence des parties
CSFD :	Comité Scientifique Français Désertification
DDT :	Désertification et Dégradation des Terres
FAO :	Food and Agriculture Organization
FEM :	Fonds pour l'Environnement Mondial
FIDA :	Fond International pour le Développement Agricole
FLEUVE :	Front Local Environnemental pour une Union Verte
GCOZA Mali :	Groupe de Coordination des zones arides au Mali
GEF :	Global Environmental Facility
GRET :	Groupe de recherche et d'Echanges Technologiques
GDT :	Gestion Durable des Terres
GRN :	Gestion des ressources Naturelles
GTD :	Groupe de Travail Désertification
IGMVSS :	Initiative Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel
LCD :	Lutte Contre la Désertification
LCDDT :	Lutte Contre la Désertification et la Dégradation des Terres
MAEDI :	Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International
MEDDE :	Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, et de l'Energie
MPI :	micro projet d'investissement
OCB :	Organisation Communautaire de Base
ODS :	Open Dialogue session (Sessions de dialogue ouvert)
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
OSC :	Organisation de la Société Civile
PAN :	Plan d'Action National
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE :	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PRGDT :	Programme Régional de Gestion Durable des Terres
PSEau :	Programme Solidarité Eau
RADDO :	Réseau Associatif de Développement Durable des Oasis
ReSaD :	Réseau Sahel Désertification
SPONG :	Secrétariat Permanent des ONG
STM :	Solidarité Tiers Monde
UE :	Union européenne
UNCCD :	United Nations Convention to Combat Desertification
WOCAT :	World Overview of Conservation Approaches and Technologies

III.SYNTHESE DU PROJET

ReSaD II : Appui à une société civile organisée dans le domaine de la lutte contre la désertification et la dégradation des terres

1. Localisation du projet

Le projet concentre son action sur 4 pays : le Mali, le Niger, le Burkina Faso et la France. Au sein de chacun des pays, les zones d'interventions sont dépendantes des actions des membres des plateformes et des collectivités locales partenaires. Pour les 3 pays sahéliens, la zone de la Grande Muraille Verte sera ciblée en particulier, de par l'inscription du projet dans le cadre de cette initiative régionale.

2. Calendrier du projet

- A) Durée du projet : 3 ans
- B) Date de démarrage prévue : 1^{er} juin 2015
- C) Date de clôture prévue : 31 mai 2018

3. Présentation synthétique du projet

A) Contexte dans lequel il s'inscrit ; zone(s) d'intervention et historique de l'ONG dans la/les zones d'intervention

La désertification et la dégradation des terres se résument en un processus de dégradation des écosystèmes, impactant en particulier le sol et l'eau, qui réduit progressivement les services rendus par la nature dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches, suite à des facteurs d'ordre climatique et humain. On estime à 40 % la surface terrestre affectée par la désertification et à environ 1,5 milliards de personnes vivant dans ces espaces. Parmi les conséquences directes et en cascade de ce phénomène, la baisse de fertilité des sols qui entraîne elle-même la diminution des capacités de production, avec comme conséquences la paupérisation des populations et pour certaines l'abandon des territoires ruraux et les migrations forcées. Touchée de plein fouet, l'Afrique sahélienne fait partie des territoires les plus directement concernés par ce phénomène. Malgré de nombreuses actions engagées sur le terrain – notamment par la société civile qui se retrouve souvent en bout de chaîne, le besoin de s'organiser autour de ce champ d'action, afin de mutualiser ses forces et d'améliorer ses capacités d'actions, s'est fortement fait ressentir. En tant que cadre multilatéral, la Convention des Nations Unies pour la Lutte contre la Désertification représente une arène majeure pour agir, mais rend également nécessaire l'existence d'acteurs organisés dont la société civile. Le caractère participatif de l'instrument favorise cette implication. C'est pourquoi, dans le cadre d'une dynamique collective initiée de longue date par le CARI pour s'engager dans ce chantier, le ReSaD, en tant que réseau organisé regroupant 1 collectif d'OSC de France et 3 collectifs d'Afrique sahélienne, est né en 2010 avec une première phase d'action entre 2010 et 2014. Après un premier stade couronné de plusieurs succès, mais aussi d'insuffisances, les membres du ReSaD ressentent la nécessité de conforter l'initiative prise en 2010 autour de la mise en réseau des plateformes existantes de la société civile et souhaitent s'engager dans une deuxième phase de projet appelée ReSaD 2, ceci en profitant des nouveaux espaces et initiatives en cours dans la sous-région (dont IGMVSS) et aussi d'une nouvelle dynamique de la Convention des Nations Unies pour la Lutte contre la Désertification. Le projet interviendra donc auprès de 3 pays sahéliens et de la France, mais en visant plus largement la zone sahélienne en termes d'aboutissement des actions du réseau.

B) Objet, enjeux du projet

L'organisation de la société civile en réseau a permis d'initier des actions collectives de plaidoyer auprès des décideurs nationaux, régionaux et internationaux, mais aussi de renforcer les capacités des membres et de consolider le maillage entre les différentes plateformes. Face à l'ampleur de l'enjeu considéré, les actions entreprises en première phase doivent être développées, renforcées et permettre de poursuivre l'effort collectif engagé entre les 4 plateformes. Ceci d'autant plus que le sujet lui-même de la Désertification et la Dégradation des Terres (DDT) connaît une recrudescence d'intérêt. C'est pourquoi il est nécessaire de mieux outiller l'organisation collective de ce réseau, son accès à l'information, ses capacités de capitalisation d'expériences et ses modalités d'intervention et de concertation. Appuyer tous les aspects de l'organisation de la société civile dans le cadre de la lutte contre la désertification et la dégradation des terres est apparu comme un point essentiel car il touche aux modes de vie et de développement. Participer activement à l'existence d'une société civile forte parce qu'organisée dans le cadre de la CNULCD, c'est participer à l'amélioration de la prise en considération des populations vivant en zone sèches et aussi prendre en compte leur sensibilité au phénomène de changement climatique.

C) Situation de départ, actions éventuellement déjà réalisées sur la zone et mise en perspective du projet

Dès la création du ReSaD, le plan d'action a favorisé des objectifs visant d'une part à agir à l'échelle de ses 4 pays membres, et d'autre part à agir à l'échelle régionale et internationale. Ainsi, le ReSaD s'est attaché à créer du lien entre les plateformes, à renforcer les domaines de compétence de ses partenaires et à éclairer l'opinion publique. Dans le même temps, il s'est organisé pour être actif sur les politiques publiques, auprès des institutions décisionnaires nationales (à l'échelle de leurs Etats respectifs) et internationales (CNULD principalement), et pour contribuer aux grandes initiatives régionales de la lutte contre la désertification (IGMVSS et PRGDT). Les résultats obtenus dans un temps relativement court ont été très probants et la sollicitation par divers partenaires pour une poursuite des travaux du ReSaD en vue d'améliorer l'implication de la société civile à différentes échelles en est un indicateur positif. Dans la perspective de la préparation des COP 12 et 13, des événements de type CRIC et des conférences scientifiques associées, le ReSaD II trouve toute sa place dans les dynamiques africaines en cours. Il paraît donc une suite logique aux projets portés par le CARI et ses partenaires par le passé.

On notera que ce projet ReSaD II intègre un cofinancement majeur du projet Fleuve (Mécanisme Mondial/Union Européenne dans le cadre de l'IGMVSS). L'objectif général du projet Fleuve est l'intégration de la gestion durable des ressources naturelles, des terres et des risques éco-systémiques dans les plans de développement au niveau local, et leur mise en œuvre à travers le montage de partenariats novateurs et multi-acteurs incluant les acteurs de la société civile et les collectivités locales, dans le cadre d'une contribution à la mise en œuvre de l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel. Le ReSaD a été immédiatement sollicité par le projet, d'une part du fait des objectifs du réseau qui sont très proches de ceux que le projet Fleuve souhaite atteindre, d'autre part car sur les 5 pays concernés par les actions de Fleuve, il y a les 3 pays sahéliens du ReSaD. Le réseau a donc une partie de ses activités qui sera cofinancée par le projet Fleuve étant donné la concordance observée. Dans ces conditions, ces activités seront affichées aussi bien comme étant des activités ReSaD que des activités Fleuve, et le cofinancement apparaîtra, alors que les activités spécifiquement ReSaD seront affichées uniquement avec le financement AFD.

D) Partenaires locaux impliqués et historique des relations entre l'ONG et les partenaires locaux

Le partenariat du CARI avec les membres du Groupe de Travail Désertification (GTD) est spécifique du fait de la création du GTD en 2000, suscitée et portée par le CARI. Les membres du GTD sont tous en

lien étroit avec le CARI depuis 2000, et c'est le CARI qui assure depuis cette date l'animation de ce groupe de travail. Cela rend la coopération fluide et efficace. En termes de légitimité, le CARI peut s'appuyer sur une identification avérée dans le sujet de la désertification autant sur le plan national qu'international.

Concernant les autres partenaires du ReSaD, à savoir le SPONG, le CNCOD et le GCoZa, ils sont impliqués depuis le projet ReSaD 1 aux côtés du CARI : des relations de travail et de confiance ont été établies. Le SPONG et le CNCOD sont partenaires depuis 2010, et le GCoZa depuis 2011. Ce dernier n'est arrivé dans le projet ReSaD 1 qu'en 2011, en remplacement d'un autre partenaire malien avec lequel la collaboration n'a pas fonctionné. Le partenariat avec le GCoZa global (siège en Norvège) est cependant plus ancien du fait de l'existence du réseau Drynet dans lequel le GCoZa et le CARI sont engagés depuis 2007.

E) Présentation succincte de l'ONG française

Le CARI est une association de solidarité internationale ou organisation non gouvernementale (ONG) qui intervient depuis 1998 dans l'amélioration du mode de vie des populations rurales vivant dans les zones sèches des pays en développement, plus particulièrement au Maghreb et au Sahel.

- Il agit dans le domaine du développement rural et de la lutte contre la dégradation des terres sous les effets de la désertification et du changement climatique.
- Il vise l'amélioration des conditions de vie des populations locales et la lutte contre la pauvreté.
- Il concentre son action sur la gestion et la valorisation des ressources naturelles dans une optique de développement durable.

Pour atteindre ses objectifs, le CARI s'appuie sur les principes et approches de l'agroécologie et de la participation pour agir, interpellier et mobiliser aussi bien à travers la mise en œuvre de projets de terrain au Sud que dans la mise en place et la facilitation de réseaux d'acteurs et programmes de développement. Pour le CARI, il est important que les sociétés civiles se regroupent en réseaux. Ainsi organisés et mieux structurés, les acteurs locaux ont davantage de poids face aux décideurs et participent directement à l'amélioration des actions de la société civile. A ce titre, les actions de terrain et de plaidoyer du CARI sont menées en partie au travers des réseaux d'acteurs qu'il coordonne ou anime : GTD, ReSaD, RADD0.

F) Compétences et expériences de l'ONG française et des partenaires sur la thématique ; études ou évaluations réalisées ayant alimenté la rédaction du projet

Le CARI et ses partenaires travaillent tous depuis des années sur la lutte contre la désertification. Les partenaires sont des groupes de travail, des plateformes qui travaillent en « réseaux » internes, en axant chacun leurs activités sur le renforcement de capacités, les activités de plaidoyer et la mobilisation de l'opinion publique. Ce sont ces points communs qui rapprochent ces différents partenaires. En effet, il ne s'agit pas d'ONG isolées, mais bien de regroupements d'ONG dont l'objectif est de profiter de la mutualisation des compétences de leurs membres pour raffermir et améliorer leurs actions. On se situe dans le même champ de travail que ce que le ReSaD (1 et 2) propose.

Les évaluations du ReSaD 1 - évaluations internes réalisées à la fin de chaque période, ou évaluation externe finale du projet - ont permis de prendre en compte des leçons apprises afin que le projet ReSaD 2 soit un prolongement amélioré de la première phase (ReSaD 1). De plus, lors du dernier comité de pilotage pour le ReSaD 1, un travail d'évaluation participative et qualitative cherchant à montrer la valeur ajoutée du projet a été réalisé ; ceci dans l'objectif de définir les points essentiels à conserver et à améliorer pour la suite, ainsi que ceux pour lesquels le réseau doit être prudent pour ne pas remettre en

cause certains de ses atouts. Ainsi, nous avons travaillé sur la (i) spécificité du réseau, (ii) sa pertinence, (iii) sa visibilité, (iv) sa légitimité et (v) sa crédibilité. Les différentes recommandations émises sur ces 5 points ont servi de cadre pour l'écriture du projet ReSaD 2.

G) Bénéficiaires / groupe(s) cible(s)

Les bénéficiaires directs du projet sont les 4 plateformes nationales partenaires et leurs membres : (i) le Groupe de Coordination des Zones Aides (GCoZa) au Mali soit 4 réseaux d'ONG et de scientifiques comprenant une quarantaine d'organisations, (ii) le Secrétariat Permanent des ONG au Burkina Faso (SPONG), comprenant 134 ONG et associations, (iii) le Comité National de Coordination des ONG sur la Désertification au Niger (CNCOD), comprenant 11 réseaux et collectifs, auxquels s'ajoutent le Groupe de travail désertification (GTD) en France, qui représente une quinzaine de structures (ONG, scientifiques et collectivités locales). Toutefois, au-delà des plateformes et membres directs, ce sont les acteurs desservis par ces quatre regroupements qui seront impactés : les collectivités locales avec une volonté d'articuler leurs actions de terrain et de sensibilisation ainsi que de donner une place plus importante à l'action de plaidoyer ; la communauté scientifique avec son potentiel de recherche appliquée au développement ; les structures associatives nationales et internationales souhaitant renforcer leurs actions de terrain et de plaidoyer dans le domaine de la LCDDT et de la GDT. Ainsi d'ailleurs que les institutions publiques qui disposeront d'un interlocuteur organisé.

Les bénéficiaires finaux ou indirects du projet sont toutes les structures ou personnes avec lesquelles sont engagées les plateformes citées et leurs membres :

- en Europe :
 - les pouvoirs publics français et européens (via le GTD), en facilitant leurs actions de concertation avec la SC ;
 - les autres OSC et leurs réseaux.

- en Afrique - Mali, Burkina Faso, Niger :
 - (i) les animateurs et acteurs environnementaux et/ou de développement rural des ONG, associations villageoises de développement et environnementales (membres ou partenaires des plateformes du réseau). Acteurs locaux d'animation, de coordination et d'information, ils auront leur place comme interlocuteurs et acteurs relais dans la mise en place du projet. Leur capacité à engager un plaidoyer auprès de leurs élus (régionaux et nationaux) en sera renforcée.
 - (ii) les techniciens et élus locaux des communes, des chambres régionales d'agriculture, des centres de promotion ruraux où les activités des membres du réseau seront mises en œuvre. Ces acteurs institutionnels locaux bénéficieront des moyens mis en œuvre dans le projet pour développer une plus grande concertation et organisation locale dans la mise en œuvre de systèmes de gestion des ressources naturelles (notamment des terres), encadrer et formaliser (juridiquement parlant) les décisions prises localement, accompagner et encadrer les acteurs de terrain dans ce sens. Ils portent également la voix des acteurs de terrain au niveau de décision supérieur.
 - (iii) les villageois, agriculteurs, éleveurs ou petits propriétaires de forêts, organisations paysannes, groupements agricoles et organisation communautaires de base. Ces usagers terriens sont les acteurs de terrain avec qui les politiques de gestion durable des ressources naturelles doivent être discutées et conçues. Leurs capacités techniques, d'expertise et d'innovation doivent être renforcées et valorisées. Ils sont les bénéficiaires finaux, puisque les actions entreprises par l'ensemble des acteurs précités concernent les zones dans lesquelles ils vivent.
 - (iv) les décideurs gouvernementaux eux même qui, face à une société civile réunie et concertée, peuvent échanger et mieux construire leur position et prendre les décisions adéquates.

H) Mode opératoire et rôle des différents intervenants

Il s'agit d'accroître les compétences, de mieux organiser le fonctionnement et le travail collaboratif et de renforcer l'impact de 4 plates formes d'acteurs par leur mise en réseau sur une même zone géographique : le Sahel. Cette zone d'intervention est un point commun entre ces plateformes, qui partagent de plus une même langue de travail (le français) et une thématique commune, la lutte contre la désertification et la dégradation des terres. Le lien à faire entre les ONG membres de ces plateformes, les scientifiques (pour le GTD et le GCoZa) et les collectivités locales permet de donner une réelle continuité aux actions en se rapprochant au plus près du terrain et en prenant en compte les points de vue des acteurs locaux. Les flux d'information et de formation se feront dans plusieurs directions :

- des points focaux du ReSaD vers les plateformes nationales,
- des plateformes nationales vers les ONG membres et les collectivités locales partenaires (notamment celles impliquées dans le projet Fleuve et dans le PRGDT),
- des collectivités locales partenaires et des ONG membres vers les plateformes nationales,
- des plateformes nationales vers les points focaux du ReSaD.

Des flux auront lieu aussi entre points focaux du ReSaD, entre plateformes nationales et entres ONG membres et collectivités locales partenaires. Chaque point focal devra s'assurer de la bonne marche du processus dans son pays. Dans chaque pays un point focal ReSaD pays sera chargé du suivi et de la mise en œuvre, selon des termes de référence établis en commun sur la base des indicateurs retenus. Un deuxième membre de la plateforme sera en charge de la liaison organique entre la plateforme et le réseau. Ces chargés de liaison seront les garants de la cohérence entre les projets et positions portés par le ReSaD et ceux portés par chaque plateforme.

Les niveaux de concertation permettant la prise de position sont emboîtés, ce qui permettra entres autres au premier maillon de la gestion des territoires, à savoir les collectivités locales, de faire remonter leur voix à travers le réseau. Pour arriver à favoriser ces niveaux de concertation et ces flux multiples, le projet doit s'assurer du bon état fonctionnel de son organisation et de sa planification. C'est un défi en soi comme l'a démontré le ReSaD 1. A ces fins, un processus participatif de prise de décision, via le comité de pilotage, est en place. Il regroupera la coordination (CARI) et un point focal par plateforme nationale.

Sur le plan de son fonctionnement :

- Deux rencontres par an au minimum sont prévues pour les membres du comité de pilotage. En fonction des opportunités, des rencontres supplémentaires pourront être envisagées.
- Des échanges par mail, téléphone et skype sont programmés et réalisés à intervalle régulier entre la coordination et les points focaux.
- Un dossier drop box est mis à disposition pour stocker les documents du réseau et les rendre facilement et en permanence accessibles à tous.

Comité de pilotage :

- Organe consultatif et de prise de décision.
- Guide les partenaires dans la mise en œuvre du projet.
- Discute et valide les formats de rapportage des différentes activités proposées par la coordination (canevas des livrables).
- Discute et valide les guides de mise en œuvre des activités.
- Indique les grandes orientations stratégiques du projet.
- Passe en revue et suit la gestion financière et administrative du projet et donne des conseils pour son amélioration.
- Le CARI assure l'animation du comité de pilotage.

Principe : une personne à temps plein par plateforme membre + le coordinateur général.

Organismes concernés : le SPONG (Burkina Faso), le GCOZA (Mali), le CNCOD (Niger), le GTD (France) et le CARI (France).

Coordinateur général du projet :

- Assure la gestion administrative et financière du projet ainsi que la planification générale.
- Porte la responsabilité du projet en direction du bailleur et fait la compilation des rapports narratifs et financiers pour remettre un rapport global aux bailleurs.
- Assure le suivi-évaluation des activités prévues et programmées dans le projet.
- Organise et coordonne les réunions et échanges du comité de pilotage du projet composé de représentants des 4 plateformes.
- Coordonne le rapportage narratif et financier.
- Assure la représentation du projet au niveau international (possibilité de déléguer cette tâche aux points focaux selon la situation).

Principe : un coordinateur à temps plein, 1/3 temps communication, 1 volontaire basé au Sud.

Organismes concernés : le CARI.

Point focal plateforme nationale :

- Porte la responsabilité des activités à mettre en place dans son pays.
- Rédige, pour chaque activité, les livrables appropriés selon les formats mis à disposition par le comité de pilotage.
- Assure la coordination et l'animation de la plateforme nationale des acteurs impliqués dans la lutte contre la désertification.
- Assure la représentativité du réseau dans son pays.
- En charge de rédiger et de remettre au coordinateur général un rapport narratif et financier selon les modalités des bailleurs.
- Participe à l'élaboration des décisions stratégiques du projet.
- Assure la représentativité du réseau à l'échelle régionale et internationale.

Principe : un coordinateur national à temps plein par plateforme, sauf GTD pour lequel un temps partiel seulement sera mobilisé.

Organismes concernés : le SPONG (Burkina Faso), le GTD (France), le GCOZA (Mali), le CNCOD (Niger).

Chargé de liaison pays dans chacune des plateformes nationales :

- Veillera à l'articulation de l'action du ReSaD par rapport à celle de sa plateforme nationale.
- Est garant de la cohérence des positions du ReSaD par rapport à celles de sa plateforme nationale.
- Participe à l'élaboration des décisions stratégiques du projet.
- Assure la représentativité du réseau à l'échelle régionale et internationale.

Organismes concernés : le SPONG (Burkina Faso), le GTD (France), le GCOZA (Mali), le CNCOD (Niger).

Cette fonction bénévole est nouvelle par rapport à ReSaD 1 ; elle est basée sur le constat qu'un lien politique est nécessaire au sein de chaque plateforme, en plus du point focal national. La mise en œuvre

des activités confiées au point focal n'est en effet pas suffisante pour une implication réelle de la plateforme dans une activité de réseau qui l'engage y compris politiquement.

4. Cohérence du projet

A) Avec les politiques publiques nationales

Au niveau national dans les trois pays du Sahel concernés, et suite à la première phase du ReSaD, les plates-formes sont très impliquées dans les discussions et le suivi de la mise en œuvre des politiques nationales de l'agriculture, de l'environnement, de l'eau et du développement. Ceci via les discussions et actions avec les opérateurs et décideurs impliqués dans les PAN LCD (plans actions nationaux de lutte contre la désertification), ou PANA (plans d'actions nationaux sur l'adaptation) ou d'autres cadres stratégiques de développement promus dans les pays, soit directement par les autorités nationales, soit en lien avec les organisations multilatérales ou même avec des bailleurs de fonds importants comme l'Union Européenne. Cela est fait en lien avec les points focaux nationaux nommés sur ces divers sujets. On retrouve dans cette même catégorie les cadres d'action nationaux développés à propos de l'Initiative de l'Union Africaine concernant la grande muraille verte pour le Sahara. Le projet s'intègre donc totalement dans les dynamiques engagées par les Etats dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

B) Avec les actions bilatérales françaises menées dans le pays

Les actions bilatérales françaises menées dans les pays doivent s'inscrire dans la stratégie française de lutte contre la désertification adoptée en 2007 au CICID avec l'appui notamment du CARI, du Groupe de Travail Désertification (GTD) et du Comité Scientifique Français Désertification (CSFD). Les négociations entre la France et les pays bénéficiaires ont souvent priorisé les questions d'infrastructures, d'éducation ou de santé et laissé peu de place à l'environnement et à l'agriculture. De par ses actions de plaidoyer national auprès des ministères français et de la société civile, le GTD et par extension le ReSaD, ont produit un effort volontariste pour mettre en cohérence les actions des OSC françaises avec la stratégie française de lutte contre la désertification dans les pays concernés, notamment en lien avec l'objectif 2 de facilitation de l'implication de la société civile du Nord et du Sud, avec l'objectif 7 de soutien à l'élaboration des politiques et stratégies nationales, et avec l'objectif 8 de développement et de promotion de systèmes et de techniques de gestion durable des ressources naturelles. Les politiques bilatérales françaises sur l'environnement ne sont donc aujourd'hui plus ignorées. Le projet est aussi en lien avec le document cadre de partenariat, notamment concernant l'agriculture et la sécurité alimentaire qui sont identifiés comme l'un des 5 axes de coopération entre la France et le Niger, et entre la France et le Burkina Faso (DCP signés en novembre 2013 pour la période 2013-2015).

C) Avec les actions d'autres intervenants non-gouvernementaux

Si de nombreuses OSC travaillent aujourd'hui dans le domaine de la LCD, peu peuvent se prévaloir d'être réellement organisées autour de ce champ thématique. Pour beaucoup, la LCDDT fait partie de thèmes qui sont traités parmi d'autres : la sécurité alimentaire, la sauvegarde de l'environnement, etc. La spécificité du ReSaD se situe donc en premier lieu dans son ciblage thématique sur la LCDDT, s'intéressant certes à la sécurité alimentaire et à l'environnement mais plus spécifiquement dans le cadre des zones sèches. De plus, les actions du ReSaD s'inscrivent dans le cadre multilatéral de la CNULCD et ses déclinaisons du local à l'international, tout en accompagnant la société civile afin qu'elle puisse être partie prenante, force de proposition et peser sur la décision. A ce titre, le ReSaD se rapproche du réseau Drynet, centré lui aussi dans le domaine de la lutte contre la désertification, et intervenant dans le cadre de la CNULCD. Drynet est d'ailleurs un partenaire du ReSaD et lors des événements internationaux, les

membres de ces deux réseaux allient régulièrement leurs forces pour se positionner et mener des actions de plaidoyer. La deuxième spécificité du ReSaD est qu'il centre son action sur la zone sahéenne francophone trop souvent marginalisée. Cela permet de se centrer sur la problématique de la LCD dans le cadre de la zone sahéenne, avec les spécificités mais aussi les similitudes géographiques (physique, économique et sociale) que cela implique, mais aussi d'avoir une plus grande facilité de travail entre partenaires qui parlent tous la même langue. Ainsi, les trois plateformes sahéennes et la plateforme française (qui axe son travail sur la zone sahéenne) peuvent échanger et produire ensemble dans un cadre homogène, où les conditions d'interventions sont similaires.

Le projet permettra aussi d'alimenter la base de données World Overview of Conservation Approaches and Technologies (WOCAT), voire d'initier des collaborations plus étroites. WOCAT est un réseau mondial de spécialistes du sol et de la Conservation de l'eau (CFC), dédié à la gestion durable des terres (GDT). L'objectif global du réseau WOCAT est d'unir les efforts dans la gestion des connaissances et du changement d'échelle de la gestion durable des terres entre toutes les parties prenantes. Y compris les institutions nationales gouvernementales et non gouvernementales et les organisations internationales et régionales, ainsi que les programmes en cours. Le réseau fournit des outils qui permettent aux acteurs de la gestion durable des terres d'identifier : 1) les champs et les besoins d'action et de partager leurs connaissances dans la gestion des terres ; 2) mais aussi des approches et des technologies leur permettant de prendre des décisions sur le terrain et au niveau de la planification ainsi que dans l'application et l'élargissement des pratiques exemplaires identifiés. Le projet ReSaD se rapprochera donc de ce réseau majeur dans le domaine de la capitalisation sur la GDT, pour venir compléter ses actions en apportant des éléments issus des actions de terrains des ONG et des collectivités locales.

D) Avec les actions d'autres intervenants à l'échelle régionale

Dans le cadre de l'IGMVSS, le projet Fleuve est porté par le Mécanisme Mondial, avec un financement de l'Union Européenne. L'objectif général du projet Fleuve est l'intégration de la gestion durable des ressources naturelles, des terres et des risques éco-systémiques dans les plans de développement au niveau local, et leur mise en œuvre à travers le montage de partenariats novateurs et multi-acteurs incluant les acteurs de la société civile et les collectivités locales, dans le cadre d'une contribution à la mise en œuvre de l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel. Le ReSaD a été immédiatement sollicité par le projet, d'une part du fait des objectifs du réseau qui sont très proches de ceux que le projet Fleuve souhaite atteindre, d'autre part car sur les 5 pays concernés par les actions de Fleuve, il y a les 3 pays sahéens du ReSaD. Le projet ReSaD vient donc assurer le lien avec les acteurs de terrain et les réalités locales de ce grand projet régional. Le réseau a une partie de ses activités qui sera cofinancée par le projet Fleuve, étant donné la concordance observée. Dans ces conditions, ces activités seront affichées aussi bien comme étant des activités ReSaD que des activités Fleuve, et le cofinancement apparaîtra, alors que les activités spécifiquement ReSaD seront affichées avec le financement AFD.

Par ailleurs, de nombreuses structures et ressources existent dans la région, dans les pays d'intervention et dans les territoires. Il sera pertinent pour les membres du ReSaD de s'appuyer sur ces structures et ressources existantes, tels le Centre régional AGRHYMET et l'Observatoire du Sahara et du Sahel à l'échelle régionale, mais aussi les organisations paysannes, les réseaux nationaux de chambres d'agriculture, et les associations de municipalités dans les pays où elles existent. Ces structures peuvent en effet avoir une bonne connaissance des expériences et projets déjà menés dans la sous-région, une parfaite connaissance des contraintes locales spécifiques (écologiques comme culturelles et économiques) et pour certaines une longue expérience de capitalisation et de dissémination des bonnes pratiques. Le ReSaD s'appuiera donc sur ces acteurs de références pour les différentes activités qu'il doit mener.

5. Objectif(s) global(aux) et objectif(s) spécifique(s)

Objectif(s) global(aux) :

Appui à une société civile organisée dans le domaine de la lutte contre la désertification et la dégradation des terres

Objectif(s) spécifique(s) et sous-objectifs (si nécessaire) :

Objectif spécifique 1 : Renforcer les pratiques et actions de gestion durable des terres des organisations non gouvernementales et des collectivités locales, en améliorant leurs capacités à gérer durablement et à restaurer les terres

Objectif spécifique 2 : Améliorer les actions de plaidoyer communes des organisations de la société civile et des collectivités locales, en renforçant leur capacités à influencer collectivement sur les prises de décisions politiques.

6. Descriptif du projet

Objectif spécifique 1 : Renforcer les pratiques et actions de gestion durable des terres des organisations non gouvernementales et des collectivités locales, en améliorant leurs capacités à gérer durablement et à restaurer les terres

Résultat 1 : Le ReSaD est un réseau collaboratif de plateformes d'ONG permettant une mutualisation des compétences sur la gestion durable des terres dans le Sahel

Principales activités prévues :

- ***Organisation de comités de pilotages réguliers :*** Les comités de pilotage au sein du réseau sont essentiels. En effet, la dispersion géographique rend ces moments indispensables pour conserver un lien fort entre les partenaires, permettant de faire le point formellement sur les activités et les actualités des différentes plateformes, mais aussi de partager des informations de manière informelle entre les partenaires. La tenue de ces comités de pilotage donne lieu à des rapports et relevés de décisions, permettant de garder une trace de ce qui a été échangé. Le travail en réseau permettra ainsi aux plateformes de se renforcer, par l'acquisition de méthodes de collaboration, de moyens humains et financiers, et par la mise en place d'une meilleure fonctionnalité.
- ***Organisation d'e-forum sur les pratiques de LCDDT et de GDT entre autres dans la zone de l'IGMVSS :*** L'organisation d'e-forum par le réseau permettra de faire remonter des informations de l'ensemble des partenaires du réseau, pour favoriser les échanges d'expériences et les discussions sur les pratiques, sans limites géographiques (y compris donc des partenaires d'autres réseaux comme celui du RADD). Les thématiques abordées lors de ces e-forum seront les besoins de formation, les pratiques de GDT, les pratiques de montage et de financement innovant de projets de GDT, les déterminants de la réussite de ces projets.
- ***Organisation d'ateliers d'échanges d'expériences sur les pratiques et les projets de LCDDT et de GDT entre autres dans la zone de l'IGMVSS :*** Ces ateliers présentent l'intérêt de favoriser la communication entre les acteurs de la LCDDT et de la GDT sur des sujets préétablis. Il peut s'agir d'atelier sur des sujets de fond comme les pratiques de GDT, mais aussi sur des méthodes d'actions comme le montage de projets territoriaux. En complément des e-forum, ces ateliers permettront de rendre plus précises les discussions et d'introduire les collectivités locales qui auront des difficultés techniques à accéder aux e-forum (difficultés de connexion internet). Ces

ateliers pourront se dérouler dans les différents pays ou être organisés en marge des COP de la CNULCD ou d'autres rencontres régionales.

- **Recensement des pratiques de GDT et collaboration avec les bases de données existantes : WOCAT, IGMVSS, Bricks** : Le travail de recensement des pratiques de GDT et de montage et financement innovant des pratiques de GDT va permettre de compléter les données déjà existantes dans différentes bases de données. L'originalité de ce recensement par le ReSaD tient au fait qu'il se fera sur la base des pratiques collaboratives des collectivités locales et des ONG, et qu'elles seront principalement axées sur les pratiques à l'échelle territoriale, et pas seulement à l'échelle de la parcelle. Elles pourront enrichir la base de données du réseau (qui capitalise des données liées aux pratiques et aux acteurs), mais seront aussi partagées avec les autres bases de données que sont celles de WOCAT et celle de la GMV (sous réserve que les formats et informations fournies correspondent aux cadres utilisés).

Indicateurs de suivi chiffrés : organisation de 2 comités de pilotage par an, organisation de 2 e-forum sur les 3 ans, organisation de 2 ateliers d'échanges d'expériences régionaux sur les 3 ans, organisation de 2 ateliers d'échanges d'expériences nationaux par pays sur les 3 ans

Indicateurs d'impact chiffrés : les membres des 4 plateformes et leurs partenaires (dont CL) collaborent au moins 2 fois par an sur les thématiques de la LCDDT et de la GDT et renforcent leur capacités à utiliser différents outils (e-forum, ateliers d'échanges, bases de données collaborative), les membres des 4 plateformes et leurs partenaires sont satisfaits par l'existence des lieux d'expressions de leurs expériences respective (enquête)

Résultat 2 : Le ReSaD capitalise les connaissances dans le domaine de la LCDDT et de la GDT à partir des actions de terrain de ses membres et des collectivités locales partenaires, et possède une capacité d'expertise sur ce sujet

Principales activités prévues :

- **Evolution de la base de données sur les acteurs et les pratiques de la LCD hébergée par le CARI** : L'existence d'une base de données fonctionnelle et ergonomique est indispensable à la capitalisation que réalise le réseau. L'ancienne base de données ne donnait pas un accès aux partenaires à l'ensemble des informations recensées. Une nouvelle base de données va donc être créée, donnant la possibilité d'importer l'ensemble des données déjà existantes, et pouvant être enrichie directement par les membres du réseau (points focaux). Différents niveaux d'accès seront déterminés sur les données concernant les acteurs de la LCD, certaines informations étant réservées aux membres du ReSaD et d'autres pouvant être utilisées par l'ensemble des utilisateurs. Les pratiques seront accessibles pour tout utilisateur. Un prestataire sera sollicité pour mettre en place cet outil collaboratif.
- **Capitalisation de la caractérisation des acteurs de la LCDDT dans les 4 pays au sein de la base de données** : Durant la première phase du ReSaD, un premier travail de recensement des acteurs de la LCDDT a été réalisé dans les 4 pays du réseau. Plus de 650 ONG ont été intégrées à la base, et les contacts d'institutionnels, de bailleurs, de politiques, de scientifiques et d'autres acteurs impliqués et/ou intéressés par la LCDDT et la GDT ont été progressivement ajoutés (2500 contacts au total). L'entretien et l'incrémentation de cette base de données se feront par les points focaux des plateformes pays et la coordination du réseau pendant la durée du projet. A la fin du projet, la base de données restera opérationnelle, les plateformes pourront continuer à l'incrémenter et les acteurs intéressés à la consulter.
- **Réalisation de documents de capitalisation thématique : pratiques de GDT, pastoralisme, agroécologie, genre et LCDDT** : Cette activité a pour objectif de permettre une meilleure

valorisation des résultats des projets de terrain des membres du réseau. Ils mobiliseront entre autres les résultats des micro-projets d'investissement réalisés en partenariat avec les points focaux GMV et UNCCD, dans le cadre du projet Fleuve porté par le Mécanisme Mondial, en écho avec la bibliographie déjà existante sur ces sujets. Ce travail va permettre de donner plus de valeur à l'expérience acquise par les partenaires sur les thématiques qui leur sont spécifiques. Le GTD, avec sa composante scientifique, appuiera l'élaboration de l'ensemble des documents de capitalisation et assurera la fourniture des références bibliographiques majeures. Les documents thématiques produits seront le reflet de la capacité d'expertise du réseau sur ces thèmes.

Indicateurs de suivi chiffrés : une base de donnée numérique est active et accessible pour les 2500 acteurs de la LCDDT recensés, le nombre d'acteurs recensés dans la base de données augmente, les pratiques d'au moins 4 projets par pays sont recensées et caractérisées dans la base de données (dont un projet ayant un mode de financement innovant), au moins une sollicitation du ReSaD et/ou de ses membres sur les sujets liés à la LCDDT et la GDT dans le cadre de l'élaboration de projets de terrain ou de travaux d'expertise

Indicateurs d'impact chiffrés : 2500 acteurs ont accès aux données disponibles sur la base de données (contacts, pratiques, publications), 2500 acteurs peuvent renforcer leurs compétences opérationnelles et thématiques grâce à la diffusion des documents de capitalisation, les membres des plateformes ont renforcé leurs connaissances et leurs compétences (enquêtes)

Résultat 3 : Le ReSaD contribue à l'élaboration de supports de formation à destination des ONG et des collectivités locales, et conduit des formations dans les différents pays

Principales activités prévues :

- ***Elaboration d'un module de formation à destination des ONG et collectivités locales : techniques de GDT, montage, financement innovant et mise en place de projets territoriaux :*** Le module de formation créé est à destination des CL et ONG œuvrant en partenariat avec les CL. Le module associera à un tronc commun une activité d'expertise de groupe sur une étude de cas dans un territoire. Cela permettra d'assurer les connaissances théoriques indispensables et de lancer une action de terrain, avec un réinvestissement immédiat par l'élaboration collective d'un plan d'action. La formation visera le renforcement de compétences sur des aspects techniques en matière de GDT et de LCDDT, mais aussi en matière de montage, de financement et de mise en œuvre opérationnelle des projets dans les territoires. Son élaboration tiendra compte des formations déjà existantes dans des domaines similaires.
- ***Appui du ReSaD à l'organisation de formations par les plateformes pour leurs membres et les CL :*** Afin de renforcer les capacités d'expertise des membres du réseau d'une part et de ses partenaires d'autre part (dont les CL), des formations spécifiques seront organisées, aussi bien pour consolider les connaissances des partenaires sur des sujets thématiques que pour aiguïser certaines de leurs compétences en termes de méthodes d'action. Ces formations seront rediffusées au sein des plateformes pour un bénéfice plus largement partagé. Elles se feront sur les thèmes d'expertise du réseau, à savoir les pratiques de GDT et de LCDDT, d'agroécologie, de pastoralisme, de genre, de montage et de financement de projets territoriaux.
- ***Appui du ReSaD à l'élaboration d'un projet territorial de GDT pour au moins une CL par pays afin de réinvestir les acquis des formations :*** Dans le cadre des formations mises en œuvre sur la base du module élaboré par le réseau, le ReSaD va appuyer le lancement d'un projet par pays, avec les CL partenaires. Ce travail collaboratif se fera sur la zone de la GMV, et permettra d'enclencher une dynamique de gestion durable des terres ou de restauration des terres dégradées

(selon les pays et collectivités locales partenaires). Il s'appuiera sur des pratiques recensées par le réseau, ou au moins spécifiées comme étant adaptées à la LCDDT et la GDT en zone sèche.

Indicateurs de suivi chiffrés : un module de formation est élaboré sur le thème du montage, du financement et de la mise en œuvre de projet territoriaux de GDT et est mis à disposition sur différents supports internet, au moins une formation par pays est organisée pour au moins 7-8 collectivités locales (élus et/ou services techniques) par pays sur ce thème, au moins deux formations par pays sont organisées sur les 3 ans pour les membres des plateformes sur deux des thèmes suivant : pastoralisme, agroécologie, genre, bonnes pratiques de GDT

Indicateurs d'impact chiffrés : le réseau des 2500 contacts partenaires du ReSaD a accès à un module de formation innovant en matière de montage, financement et mise en œuvre de projets de GDT, au moins 20 membres de chacune des 4 plateformes renforcent leurs compétences pour l'action (enquête), 1 territoire par pays bénéficie directement d'un réinvestissement des acquis des formations sur la GDT (document de projet rédigé et financeur identifié), au moins un projet sur les 3 a obtenu un financement et démarre.

Résultat 4 : Le ReSaD utilise son réseau de contacts parmi les ONG pour diffuser des informations dans le domaine de la LCDDT et de la GDT, ainsi qu'une diversité de supports de communication à destination des collectivités locales

Principales activités prévues :

- **Appui à l'amélioration des outils de communication des 4 plateformes et du réseau (site internet, outils de transfert, etc.) :** Lors de la phase d'évaluation du premier projet ReSaD (2010-2014), la faiblesse du réseau en termes de moyens de communication a été soulignée. Il apparaît alors nécessaire de renforcer le réseau, et pour cela, de commencer par renforcer les plateformes impliquées. Leur niveau est hétérogène et il sera indispensable de combler le gap existant actuellement entre les différentes plateformes en s'assurant que chaque plateforme ait un site internet actif et que le réseau lui-même en ait un. Facebook sera aussi proposé aux différentes plateformes. Tout cela permettra d'avoir une plus grande visibilité du réseau, avec un affichage plus clair et percutant sur internet. Les sites internet des plateformes seront entretenus par chaque plateforme pays (c'est déjà le cas au Burkina Faso et en France) durant la phase de projet et au-delà.
- **Diffusion d'informations techniques et stratégiques sur les sites, en particulier dans le cadre de l'IGMVSS et des grands projets régionaux :** La mise à jour régulière des actualités sur le site du ReSaD et l'envoi d'une mensuelle à la liste de contact permettra de garder les acteurs informés de l'ensemble des événements, activités et opportunités existants dans le cadre de la LCDDT et de la GDT. Le réseau étant fortement impliqué dans l'IGMVSS, ce sera aussi une opportunité de maintenir un niveau d'information homogène sur cette initiative, au sujet de laquelle les acteurs de terrain ont souvent manqué d'informations. Ce sera aussi l'opportunité de communiquer aisément sur les avancées des projets en cours des différents partenaires. De même, les sites internet des partenaires proposeront une page dédiée au ReSaD afin d'y relayer des informations.
- **Mise en place d'une stratégie de sensibilisation sur la LCDDT et la GDT pour les collectivités locales : messages radio communautaires, sketches péda-go-comiques, photos et vidéos :** Les outils classiques de communication et de diffusion des informations utilisés dans les réseaux sont souvent peu adaptés aux collectivités locales qui ont peu d'accès internet, dont les membres ne sont pas systématiquement alphabétisés, et par conséquent ne peuvent bénéficier des avancées produites collectivement. Afin de pallier cette situation, des supports originaux de communication vont permettre de diffuser des informations issues des travaux collectifs (e-forum, ateliers

d'échanges d'expériences...) sur les enjeux et les pratiques de LCDDT et de GDT aux collectivités locales dans les territoires, ainsi qu'aux différents acteurs du monde rural. La radio, la vidéo, les photos et l'humour seront les supports privilégiés pour cela.

Indicateurs de suivi chiffrés : chaque plateforme a un site internet avec une page consacrée au ReSaD et la LCDDT, chaque point focal dispose d'un compte drop box partagé, envoi de 36 lettres mensuelles relatant les actualités de la LCDDT et de la GDT à 2500 contacts, envoi de 6 lettres semestrielles relatant les points d'actualité du ReSaD à 2500 contacts, 5 sketches, 5 brochures, 3 films et 5 textes radios utiles à la sensibilisation sur la LCDDT et la GDT sont produits, partagés dans le réseau et diffusés sur les 3 ans

Indicateurs d'impact chiffrés : le site du ReSaD est consulté à hauteur de 10000 visites sur les 3 ans, le ReSaD est visible et sollicité comme partenaire dans 2 projets de GDT à l'échelle régionale, plus de 100 acteurs du développement rural sont sensibilisés aux enjeux de la LCDDT et de la GDT par des outils innovants, 5 projets de GDT par pays sont montés en partenariat entre associations et collectivités locales (CL, producteurs, agents techniques, organisations de producteurs)

Objectif spécifique 2 : Améliorer les actions de plaidoyer communes des organisations de la société civile et des collectivités locales, en renforçant leur capacités à influencer collectivement sur les prises de décisions politiques

Résultat 1 : Le ReSaD et ses membres forment un réseau de la société civile organisé, informé et éclairé sur les sujets d'actualité de la LCDDT et de la GDT (PAN LCD, LDN, IGMVSS) au niveau des pays des différentes plateformes comme au niveau international, et se situe comme partie prenante

Principales activités prévues :

- **Veille stratégique sur les PAN LCD, le concept de « Land Degradation Neutrality » et la stratégie harmonisée de l'IGMVSS :** L'activité majeure est de maintenir un niveau d'information homogène entre les différentes plateformes membres du réseau. Il est important que les membres des réseaux soient informés des actualités concernant les autres organisations de la société civile, les décisions prises par les politiques nationales et internationales, les avancées existantes en termes de recherche scientifique, les appels à propositions, etc. Les sujets principaux seront le concept de « Land Dégradation Neutrality » (avec la création d'un fond LDN et les avancées en termes de mise en œuvre opérationnelle et d'évaluation), les PAN LCD des différents pays (qui ont évolué récemment et continuent à évoluer selon les résultats en COP), et la stratégie harmonisée de l'IGMVSS. Ces informations seront recueillies sur les différents réseaux internet existants et lors d'échanges informels avec les points focaux concernés (CNULCD et GMV). Le site web et les 2500 contacts dans la liste e-mail seront des supports de diffusion de ces informations.
- **Participation aux cadres de concertation nationaux et internationaux sur ces sujets :** L'implication des membres du réseau dans les cadres de concertation à différents niveaux est essentielle pour rester informé des actualités plus spécifiques. Ainsi, il peut s'agir de participer aux réunions pays préparatoires en vue des COP, de celles dans le cadre du projet GMV ou en interne à la société civile. Cette participation se veut complémentaire à la veille informatique et informelle et implique une disponibilité des membres du réseau, ainsi qu'une visibilité pour s'assurer d'être invité dans ces cadres de concertation.

Indicateurs de suivi chiffrés : au moins 3 notes d'actualité sont réalisées sur un sujet relatif aux PAN LCD, à la LDN et à l'IGMVSS, chaque note d'actualité est mise sur les sites du ReSaD et des plateformes et est diffusée à travers la lettre mensuelle ou semestrielle à plus de 2500 contacts

Indicateurs d'impact chiffrés : plus de 2500 acteurs sont informés des actualités relatives aux PAN LCD du Mali, Niger et Burkina Faso, et aux évolutions des actions dans le cadre du concept de LDN et dans le cadre de l'IGMVSS, les membres du ReSaD sont invités 2 fois par an par pays à participer aux cadres de concertations nationaux et internationaux sur ces sujets

Résultat 2 : Le ReSaD accompagne ses membres et ses partenaires dans l'élaboration d'argumentaires et de positionnement sur les sujets d'actualités de la LCDDT et de la GDT (PAN LCD, LDN, IGMVSS)

Principales activités prévues :

- **Organisation de formations à l'écriture de documents de plaidoyer pour les membres des plateformes, en y associant les collectivités locales qui le souhaitent :** L'exercice d'écriture de documents de positionnement est spécifique et demande une compétence particulière. Il est essentiel que les membres du réseau aient cette compétence, le plaidoyer étant une activité majeure dans le projet. L'organisation d'une formation et son suivi permettra de renforcer les compétences des points focaux du ReSaD sur cette technique, afin qu'ils puissent ensuite écrire des documents partagés et accompagner le travail en groupe organisé avec les OSC et CL partenaires.
- **Organisation de réunions de concertation entre les membres des plateformes et les collectivités locales partenaires sur les PAN LCD, la LDN et l'IGMVSS dans les 4 pays :** Construire un positionnement partagé implique la possibilité d'échanger et de discuter autour des thématiques que l'on souhaite traiter. Des réunions au sein des membres du ReSaD (intra réseau, intra plateforme et inter plateformes) seront donc organisées, de même que des réunions avec les collectivités locales. L'objectif de chacune de ces réunions devra être clairement défini autour d'un des sujets clés : PAN LCD, LDN, IGMVSS. Elles se feront au sein des pays et entre les pays.
- **Réalisation de documents collectifs de positionnement par les plateformes et leurs partenaires sur ces sujets :** L'écriture de documents de position ou d'interpellation doit se faire à plusieurs niveaux : documents portés par le ReSaD, documents portés par chaque plateforme, documents portés par des groupes d'acteurs réunissant des OSC et CL. A ce titre, des ateliers d'écriture seront organisés entre les points focaux du ReSaD, mais aussi en interne aux plateformes et avec les collectivités locales. Ils pourront se faire en vis-à-vis ou à distance, avec les outils numériques à notre disposition.

Indicateurs de suivi chiffrés : une formation par pays est organisée pour les membres des plateformes et les CL sur l'écriture de documents de plaidoyer, au moins 12 participants profitent de cette formation dont 2 CL, au moins 1 réunion de concertation par an est organisée par pays sur les thèmes des PAN LCD, de LDN et de l'IGMVSS, au moins 15 participants profitent de ces réunions dont 2 CL

Indicateurs d'impact chiffrés : les 4 points focaux du ReSaD sont autonomes pour écrire des documents de plaidoyer et peuvent accompagner leurs membres (plateformes) et partenaires, 12 membres par plateforme possèdent les connaissances et compétences requises pour écrire collectivement des documents de plaidoyer au sujet des PAN LCD, de LDN et de l'IGMVSS (enquêtes), au moins un document de position par an par pays est écrit sur un des 3 sujets phares (PAN LCD, LDN, IGMVSS)

Résultat 3 : Le ReSaD se mobilise, ainsi que ses partenaires, et participe aux événements nationaux, régionaux et internationaux pour porter la voix d'une société civile organisée

Principales activités prévues :

- *Expression des positions du ReSaD et de ses partenaires sur les PAN LCD, la LDN et l'IGMVSS lors des rencontres internationales liées à la CNULCD et lors des rencontres régionales :* Dans la poursuite de ses activités de plaidoyer, le ReSaD participera activement aux rencontres internationales de la CNULCD (CRIC, CST, COP) pour porter la voix de la société civile. Il défendra les populations des zones arides dans ce cadre et construira ses actions de plaidoyer en fonction des agendas sur les sujets des PAN LCD et de la LDN. Il pourra aussi préparer son action de plaidoyer pour Désertif' Actions 2015 à Montpellier, et pour la COP 21 (CNUCCC) qui se tiendra à Paris et pour laquelle le réseau veut défendre la nécessité de faire du lien entre les différentes conventions.
- *Expression des positions du ReSaD et de ses partenaires auprès des instances nationales concernées : ministères, point focaux CNULCD et IGMVSS :* Au-delà de l'utilisation de documents de plaidoyer ou de l'organisation de « side events » dans les rencontres internationales, les membres du réseau ont un travail de lobbying à mener auprès des représentants nationaux liés aux différents sujets. Ainsi, des actions de plaidoyer seront menées auprès des points focaux CNULCD et IGMVSS dans les pays, ainsi qu'auprès des ministères, afin de défendre les positions construites collectivement sur les PAN LCD, la LDN et l'IGMVSS.

Indicateurs de suivi chiffrés : participation active d'au moins deux membres des plateformes à chaque COP de la CNULCD, participation d'un membre du réseau à au moins une réunion stratégique régionale par an, au moins deux rencontres par an par point focal ReSaD avec les points focaux CNULCD et GMV par pays pour exprimer les positions du réseau sur les 3 sujets phares (PAN LCD, LDN, IGMVSS), accompagnés au moins une fois d'un partenaire CL

Indicateurs d'impact chiffrés : le ReSaD est visible avec les autres réseaux de la société civile (RADD0, Drynet...) sur les sujets des PAN LCD, de LDN et de l'IGMVSS à l'échelle internationale (au moins un document de position est utilisé en COP sur un des 3 sujets phares (PAN LCD, LDN, IGMVSS)), au moins une de ses contributions est prise en compte dans une enceinte de prise de décision internationale, les plateformes membres et leurs partenaires CL se sont positionnées sur ces 3 sujets au niveau national et sont visibles car au moins une de leurs contributions est prise en compte dans une enceinte de prise de décision nationale

Résultat 4 : Le ReSaD renforce sa légitimité et son autonomie en proposant des évolutions possibles de son mode de structuration collective et de ses modalités de gouvernance

Principales activités prévues :

- *Intégration des questions de gouvernance dans l'ordre du jour des comités de pilotage :* Afin d'envisager un avenir du réseau au-delà de ce projet, il est essentiel de créer un espace et un moment de discussion autour des perspectives d'évolution institutionnelle du réseau. Les comités de pilotages sont les lieux privilégiés pour cela, et le traitement de ces questions de gouvernance se feront dans l'optique de renforcer le réseau, en particulier dans le cadre de ses activités de plaidoyer où il a besoin de légitimité et d'autonomie.

Indicateurs de suivi chiffrés : 4 comités de pilotages traitent de la question de la gouvernance future du ReSaD, une note de synthèse sur les options possibles est écrite

Indicateurs d'impact chiffrés : Le ReSaD choisit parmi les différentes options le mode de gouvernance le plus approprié pour la suite de son existence

7. Effets et impact(s) attendus du projet et outils de mesure mis en place

A) Effets et impacts économique, social et institutionnel, à l'issue du projet

A l'issue des 3 années du projet, différents types d'impacts sont attendus. Tout d'abord, en lien avec l'objectif global et de manière indirecte, il s'agira d'améliorer la gestion des terres et la lutte contre la désertification dans les zones rurales des différents pays. Cela se fera par une amélioration des actions techniques portées sur le terrain par les membres des plateformes du réseau pour une gestion durable des terres, par l'effet du renforcement de capacité des organisations non gouvernementales et des collectivités locales à ce propos, et par la mise en connexion entre ces acteurs et des acteurs techniques et étatiques.

B) Effets et impacts sur les questions liées à la réduction de la pauvreté et aux inégalités, à l'issue du projet

Ce renforcement de capacités en milieu rural doit permettre de lutter contre l'exode rural, en améliorant les conditions de vie des populations. Renforcer les actions de GDT revient à donner la possibilité aux populations de valoriser des terres en zones sèches, initialement pauvres en matière organique et peu productives. De plus, une meilleure prise en compte des considérations des populations rurales des zones arides dans le cadre de la CNULCD permettra de redonner de l'espoir pour une vie meilleure, basée sur une gestion durable des terres, dans les zones jusqu'ici en proie à la désertification.

C) Effets et impacts sur les partenaires du projet

De manière plus directe, à l'échelle des plateformes, le projet ReSaD 2 va permettre une plus grande professionnalisation de celles-ci et un mode d'action plus organisé et plus légitime, leur permettant de se situer comme partie prenante. Le renforcement des capacités des membres est un des objectifs majeurs, ce qui permettra d'améliorer les actions sur le terrain des ONG membres et des CL partenaires. Une meilleure visibilité se fera également dans le cadre des sujets majeurs de développement et d'environnement au Sahel. L'implication dans l'IGMVSS, et dans la CNULCD par exemple, va porter le ReSaD et ses plateformes membres comme un des interlocuteurs considérés de la société civile (échelle régionale et internationale pour le réseau, échelles nationales pour les plateformes). En parallèle, le travail en interrelation forte avec les OSC et les CL va permettre d'assurer au ReSaD une meilleure légitimité quant à ce rôle de représentation. L'expérience acquise pendant le ReSaD 1 va se renforcer, les engagements pris dès 2010 vont commencer à payer et les partenaires de ce projet deviendront des acteurs plus forts sur les scènes nationales, régionale et internationale.

8. Prise en compte du genre et de l'environnement

A) Prise en compte des questions liées au genre

Aucune orientation spécifiquement liée au genre n'est prise dans le cadre de ce projet de manière générale. Toutefois à chaque fois que l'action permettra de privilégier une activité où le genre peut être mis en avant, une attention particulière y sera apportée. C'est le cas du GTD qui travaille en collaboration avec le CSFD pour l'édition d'un dossier thématique sur « Les femmes actives dans la lutte contre la désertification. ». Les membres du ReSaD ont ainsi été sollicités pour valoriser les expériences de leurs plateformes à ce sujet. De même, le CNCOD est responsable d'un projet intitulé « Appui au renforcement des OSC sur la thématique Genre et GDT en Afrique de l'Ouest ». Le projet ReSaD va venir en soutien au CNCOD dans le cadre de ce projet et contribuer ainsi indirectement à la prise en compte de la

thématique du genre dans les projets de LCDDT et de GDT. Une place particulière sera donnée aux ONG ayant une approche genre lors de tout événement pour lequel les membres des plateformes seront sollicités afin qu'elles fassent partie des organisations renforcées.

B) Prise en compte des questions liées à l'environnement

Le projet ReSaD s'inscrit clairement dans une mise en œuvre accrue de la Convention des Nations Unies de lutte contre la Désertification, du multilatéral au local. L'objet même de cette convention est l'environnement et le développement. L'entrée choisie est une meilleure structuration de la société civile afin de lui permettre de jouer un rôle plus actif dans ce domaine. Par voie de conséquence les autres accords visant l'environnement (conventions Climat et Biodiversité, convention Aarhus,...) vont également être abordés. Ceci se fera via les actions de différentes plateformes par ailleurs impliquées dans la lutte contre la désertification et la gestion durable des terres. A ce titre, de nombreuses actions sont portées par les partenaires. Le projet va permettre de renforcer les compétences des partenaires sur leurs stratégies et méthodes d'action. Ainsi, les projets de terrain devraient bénéficier de cette plus-value de compétences et profiter aux meneurs de projets mieux outillés. De plus, le projet ReSaD 2 va permettre d'améliorer le cadre d'intervention politique de ces projets, voire d'améliorer le financement de projets favorables à l'environnement. Le ReSaD II porte en effet à bout de bras un plaidoyer pour une approche spécifique dans les zones arides, soulignant la nécessité de préserver ces zones et les savoir-faire qui y sont associés.

9. Pérennité financière, économique, sociale, partenariale du projet

A) A court, moyen ou à long terme

Le travail de structuration de la société civile se fait en appui à des structures associatives existantes. Tout le projet concourt à les rendre plus professionnelles dans leur fonctionnement et leur utilité sociale, donc aussi leur pérennité. La pérennité du projet est donc en premier lieu liée à la pérennité de ces structures. Les différents partenaires, qui sont des plateformes ayant déjà un certain nombre d'années d'existence et d'action, sont chacune assez pérenne dans le paysage de la société civile des différents pays. Cela participera donc à la pérennité du réseau. En parallèle, la volonté de s'engager dans le projet ReSaD des différents partenaires dépend clairement des effets de ce travail en réseau. Les différentes plateformes mettent à disposition du réseau un point focal et participent ainsi à l'effort collectif. Pour que cet engagement soit pérenne, il est essentiel que les retombées du ReSaD 2 continuent de les satisfaire au regard des objectifs qu'ils se sont fixés.

Lors de la phase d'évaluation interne du premier projet ReSaD, un certain nombre d'éléments ont été soulignés comme des valeurs essentielles à maintenir pour la durabilité du projet. Le réseau doit conserver la valeur ajoutée acquise lors du ReSaD I : sa spécificité (le cadre dans lequel il s'inscrit), sa légitimité (rester représentatif d'une société civile avec laquelle il reste fortement en lien), sa crédibilité (avec une réelle capacité d'analyse stratégique des enjeux liés à la LCDDT sur la zone sahélienne) et sa pertinence (ne pas chercher à couvrir trop de champs mais bien rester centré sur ce qui a du sens autour de la LCDDT et de la GDT), et enfin, de conserver une visibilité forte (aussi bien auprès des autres OSC et CL que des institutions internationales et des politiques). La poursuite d'un travail d'évaluation en cours de projet à ce propos permettra de s'assurer que le projet garde le cap vers un avenir qui fait sens pour lui et les populations des zones arides.

Enfin, la pérennité du projet ReSaD II dépend de la place qui continue à être revendiquée d'une part et faite d'autre part par les institutions à la société civile. Dans le cadre de la CNULCD, la société civile est impliquée à différents niveaux et cela va en s'améliorant, avec la création d'un panel des OSC, et la place faite à un observateur de la société civile dans la nouvelle interface science-politique créée lors de la

dernière COP (COP 11 en Namibie). De même, au niveau de l'IGMVSS, la question de l'implication de la société civile semble être au cœur des préoccupations et la mobilisation des réseaux de la société civile dans le cadre du projet Fleuve est un bon indicateur de l'importance accordée à ces réseaux par les institutions pour ces grands projets régionaux. Cette considération pour les réseaux organisés de la société civile, permise entre autre par la structuration, est donc un élément majeur permettant d'assurer la pérennité du projet. Elle répond par ailleurs à un besoin des institutions qui sont en partie en échec devant la problématique de la LCD.

Du point de vue de la gouvernance du ReSaD et de son évolution, des discussions sont entamées avec les membres du réseau et la deuxième phase du projet devra permettre de faire émerger des réponses. Une orientation envisagée serait de mettre en place un organe politique au ReSaD, avec une présidence tournante entre les plateformes, tout en laissant une coordination fixe, au CARI. Le réseau pourrait aussi être enregistré formellement en tant qu'association, ce qui lui donnerait la possibilité de répondre directement à des appels d'offres, de gérer de manière autonome sa comptabilité et ses finances, sans être dans l'obligation de passer par une structure individuelle (le CARI aujourd'hui). Cette idée n'est pas forcément partagée par l'ensemble des membres, entre autres car le fait que le réseau soit informel donne une flexibilité et une capacité d'adaptation particulièrement intéressante pour un réseau aussi jeune. Les 3 années à venir permettront de poursuivre ces discussions pour arriver à des perspectives concrètes en construisant collectivement un ensemble d'objectifs structurels du réseau pour une phase suivante. Cette phase 2 va donc être une phase préparatoire d'acquisition des outils et méthodes nécessaires à l'autonomisation du réseau, et visera l'élaboration d'un nouveau projet pour la phase post 2018, dont la forme et le contenu dépendront des évolutions structurelles du réseau. Contrairement à de nombreux exemples existants où la formalisation et l'autonomisation des réseaux précède la mise en place des outils et méthodes de travail (le tout se résumant souvent à des vœux pieux), les membres du ReSaD préfèrent inverser la logique en assurant les bases de fonctionnement du réseau avant de formaliser et d'autonomiser la structure. Cela est entre autres liée à la jeunesse du réseau qui n'aura que 7 ans en fin de phase 2, ce qui ne paraît pas excessif pour la mise en place d'une gestion durable de ce réseau.

B) Le cas échéant, modalités de transfert et stratégie de sortie envisagées

La construction et la facilitation d'un réseau d'acteurs essentiellement basé au Sud mais à vocation internationale est déjà une forme de stratégie de sortie de la dialectique classique des projets Nord Sud. Il s'agit d'inventer la bonne mesure de subsidiarité dans l'action commune. Sur le plan opérationnel, en cas de difficulté au niveau des plateformes existantes, la stratégie peut être de renforcer l'action du réseau en appui à ces plateformes afin qu'elles perdurent et puissent continuer à apporter, à l'échelle nationale, le soutien indispensables aux différentes OSC membres. Ce repli sur les intérêts plutôt nationaux permettra de reconsolider la base avant de pouvoir repartir à l'assaut d'enjeux plus globaux. Concernant le fonctionnement du ReSaD et la valeur ajoutée que l'on souhaite conserver et renforcer, la mise en place d'un suivi rapproché tout au long du projet, en incitant les partenaires à avoir un regard réflexif sur le réseau pour analyser l'évolution de ces éléments, et recadrer les actions si besoins, devrait permettre de poser des gardes fous. Enfin, si la conjoncture change au niveau des institutions internationales et des grands projets régionaux, et si la société civile n'est plus incitée à s'impliquer dans les discussions à ce niveau, il sera d'autant plus urgent de reconstruire notre stratégie de plaidoyer afin de redonner une place légitime à la société civile.

10. Budget prévisionnel

Tableau des dépenses prévisionnelles en € - Projet de terrain							
N°	Rubriques	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Total	Dont valorisations	% du budget total
1	Investissement immobilier	-	-	-	-		
2	Investissement technique et mobilier	2 400	-	-	2 400		0,3%
	Ordinateurs	2 400	-	-	2 400		
3	Transferts financiers	-	-	-	-		
4	Fournitures et consommables	1 000	1 375	1 375	3 750		0,4%
	Location de salle	1 000	1 375	1 375	3 750		
5	Etudes ou expertises du nord	15 000	6 500	-	21 500		2,5%
	Concepteur de site Internet	4 000	-	-	4 000		
	Concepteur de base de données	4 500	-	-	4 500		
	E-forum	1 500	1 500	-	3 000		
	Module de formation	5 000	5 000	-	10 000		
6	Etudes ou expertises du sud	-	-	-	-		0,0%
	Prestation de service	-	-	-	-		
7	Personnel permanent (Nb, fonction, statut)	119 467	119 467	119 467	358 401	14 400	41,7%
	1 coordinateur (salarié à temps plein)	54 000	54 000	54 000	162 000	10 800	
	4 points focaux pays (salariés à temps plein)	48 000	48 000	48 000	144 000	3 600	
	1 chargé de communication (salarié à mi-temps)	10 000	10 000	10 000	30 000		
	1 Volontaire international	7 467	7 467	7 467	22 401		
8	Personnel en appui ponctuel (Nb, fonction, statut)	4 000	3 600	3 600	11 200		1,3%
	4 formateurs (contractuels)	4 000	-	-	4 000		
	4 animateurs d'atelier (contractuels)	-	3 600	3 600	7 200		
9	Activités prévues par le projet (à détailler obligatoirement)	-	-	-	-		
10	Renforcement de capacités et formation	50 300	67 235	69 035	186 570		21,7%
	Déplacement international	8 500	13 000	13 000	34 500		
	Déplacement local	21 200	26 075	27 875	75 150		
	Hébergement	17 560	23 920	23 920	65 400		
	Per diem	3 040	4 240	4 240	11 520		
11	Outils de communication et outils pédagogiques	13 550	35 000	30 100	78 650		9,1%
	Support de communication	13 250	35 000	30 000	78 250		
	Location de stand	300	-	100	400		
12	Services extérieurs à l'ONG	-	-	-	-		

13	Mission de courte durée (Nb)	31 350	-	10 450	41 800		4,9%
	Déplacement international	16 500	-	5 500	22 000		
	Hébergement	9 900	-	3 300	13 200		
	Per diem	4 950	-	1 650	6 600		
14	Appui et suivi (nature)	17 580	17 580	17 580	52 740		6,1%
	Réunion du comité de pilotage	9 100	9 100	9 100	27 300		
	Mission de suivi	8 480	8 480	8 480	25 440		
15	Evaluation	-	-	25 000	25 000		2,9%
	- interne						
	- externe	-	-	25 000	25 000		
16	Capitalisation	4 600	9 100	4 100	17 800		2,1%
	Documents de position et de plaidoyer	3 400	7 900	2 900	14 200		
	Caractérisation des acteurs	1 200	1 200	1 200	3 600		
17	Audit	-	-	4 500	4 500		0,5%
	Audit financier	-	-	4 500	4 500		
18	Autres (à expliciter – doit rester marginal)	-	-	-	-		
19	Sous-total coûts directs	259 247	259 857	285 207	804 311	14 400	93,5%
20	Divers et imprévus (5% maximum de 19)						
21	Total des coûts directs (19+20)	259 247	259 857	285 207	804 311	14 400	93,5%
22	Frais administratifs ou de structure : 7% maximum de 21	18 500	18 500	19 000	56 000		6,5%
23	TOTAL GENERAL (21+22)	277 747	278 357	304 207	860 311	14 400	100,0%

Tableau des ressources prévisionnelles en € - Proje t de terrain

N�	Origine des ressources	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Total	Etat	% du budget total
1.	Contribution de l'AFD et des minist�res franais						
1.1	AFD	120 000	120 000	110 000	350 000	Sollicit�	40,7%
1.2	Minist�res franais (services centraux et services d�concentr�s)						
	<i>aide au volontariat (MAE)</i>				0		
1.3	Etablissements publics franais sous tutelle de l'Etat						
	Sous-total 1	120 000	120 000	110 000	350 000		
2.	Autres ressources mobilis�es						
	Ressources d'origine priv�e						
2.1	- fonds propres de l'ONG	2 947	2 557	2 407	7 911	Acquis	0,9%
	- autres fonds priv�s dont cofinancement ONG internationales (CARE, GCOZA Norv�ge, OXFAM...)	30 000	40 000	40 000	110 000	A solliciter	12,8%
	- apports partenaires locaux				0		0,0%
	Sous-total	32 947	42 557	42 407	11 7911		13,7%
2.2	Valorisations d'origine priv�e (d�taill�es dans le tableau ci-apr�s)	4 800	4 800	4 800	14 400	Acquis	1,7%
	Sous-total	4 800	4 800	4 800	14 400		
	Autres ressources d'origine publique franaise et internationale						
2.3	- collectivit�s locales franaises,				0		
	- agences de l'eau,				0		
	- agences des Nations-Unies (M�canisme Mondial UNCCD / FAO / ...)	120 000	111 000	147 000	378 000	Acquis	43,9%
	- coop�rations bilat�rales,				0		
	- financements publics locaux,				0		
	Sous-total	120 000	111 000	147 000	378 000		43,9%
2.4	Valorisations d'origine publique (� d�tailler dans le tableau ci-apr�s)				0		
	Sous-total	0	0	0	0		
	Sous-total 2	157 747	158 357	194 207	510 311		59,3%
	TOTAL GENERAL DES RESSOURCES	277 747	278 357	304 207	860 311		100,0%
	Sous-total des valorisations, plafonn� � 25% maximum du budget total (2.2 + 2.4)	4 800	4 800	4 800	14 400		1,7%

Tableau des ressources valorisées prévisionnelles – Projet de terrain

N°	Origine des ressources	MODE DE CALCUL	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Total
1.1	Valorisations privées					0
	Valorisation temps de travail au sud	100 euros x 36 jours x 3 pays	3 600	3 600	3 600	10800
	Valorisation temps de travail au nord	300 euros x 12 jours	1200	1200	1200	3600
	Sous-total		4 800	4 800	4 800	14 400
1.2	Valorisations publiques					
	Sous-total		0	0	0	0
1.3	Bénévolat					0
	Sous-total		0	0	0	0
TOTAL GENERAL DES RESSOURCES VALORISEES			4 800	4 800	4 800	14 400

Dans le cas d'un projet multi-pays :

N°	Ventilation des fonds/pays	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Total
1.1	Dépenses prévues/pays				
	- Niger	29 400	28 465	28 915	86 780
	- Burkina Faso	26 400	28 465	28 915	83 780
	- Mali	26 400	28 465	28 915	83 780
	- France	23 400	25 465	25 915	74 780
-					
1.2	Dépenses prévues pour les actions transversales	172 147	167 497	191 547	531 191
	TOTAL GENERAL	277 747	278 357	304 207	860 311

11. Ressources humaines et moyens techniques prévus par le projet

A) Ressources humaines mobilisées

Dans le cadre du projet ReSaD II, les ressources humaines mobilisées au Sud comme au Nord vont être essentiellement des ressources salariées : un coordinateur général (temps plein), une chargée de communication (1/3 temps), un volontaire international (temps plein en itinérance sur les 4 pays), et au sein de chaque plateforme, un point focal (temps plein) et un chargé de liaison (appui ponctuel).

Concernant la mise en place de salariés sur ce thème au Sud, il s'agit d'une certaine manière d'une innovation car la plupart du temps ce poste n'existe pas en tant que tel pour la plate-forme, mais seulement dans certains projets ponctuels. La plate-forme ne capitalise donc pas sur le sujet et est en

quelque sorte privée de voix pérenne. Ainsi, cette forme d'organisation et de mobilisation des ressources humaines apporte une réelle plus-value. Ces salariés seront par la suite financés par les projets dans lequel le réseau sera impliqué.

Des prestataires seront aussi sollicités pour certaines missions, comme les missions d'audit et d'évaluation externe, les missions d'ingénierie de formation et de réalisation d'outils web (base de données et site internet).

B) Moyens matériels mobilisés

Concernant les moyens matériels spécifiques, il sera nécessaire d'équiper l'ensemble des équipes au Nord et au Sud (coordinateur général, volontaire et points focaux) en matériel informatique adéquat (ordinateur, disque dur externe, clés usb, inscription dropbox). A cela s'ajouteront les frais de fonctionnement liés aux différentes structures (location de bureaux, frais de communication...), les frais liés aux sites Internet, billets d'avions et autres frais de déplacement pour la réalisation du projet.

Toutefois aucun équipement lourd de type « véhicule » ou « matériel technique » n'est envisagé.

12. Hypothèses critiques

A. Liées au contexte (cadre politique, économique, social, sécuritaire et environnemental)

Le projet s'inscrit dans une situation environnementale pour la zone sahélienne qui est fortement préoccupante. Les évolutions climatiques attendues vont renforcer la pression sur ces zones et augmenter le niveau de contraintes. Il est donc essentiel d'agir en amont, avant que la situation environnementale ne se dégrade au point d'arriver à un seuil d'irréversibilité.

Le projet s'inscrit aussi dans un contexte particulier d'évolution rapide des coopérations Nord Sud et d'une certaine incertitude liée au devenir des partenariats soumis à l'insécurité dans la zone d'une part. Travailler en réseau collaboratif international s'impose donc comme une nécessité. Ce qui suppose aussi l'invention de nouvelles modalités de coopération et même du rapport entre partenaires au projet. Par exemple la délégation de la gestion des fonds via la contractualisation, comme cela avait été mis en place pendant la phase 1.

Le projet s'inscrit également dans un contexte de revendication accrue par rapport aux résultats et impacts attendus des accords internationaux et d'une certaine incapacité des décideurs à atteindre des résultats satisfaisants sur les questions d'environnement et de développement, qui par ailleurs se dégradent. Ce n'est pas tout à fait par hasard que la société civile est largement encouragée à prendre sa part. Les constats sont légion et avérés. Il faut donc parvenir à un nouveau souffle et de nouvelles décisions qui impliquent les acteurs.

B. Liées au projet (risques opérationnels et risques liés aux partenaires locaux)

Au cours de ReSaD I nous avons largement fait le constat que le pilotage participatif et la coordination rapprochée sont des outils puissants qui peuvent venir à bout de nombreux problèmes. Mais il faut les faire vivre par une relation de proximité basée sur la confiance partagée, des outils collaboratifs et une communication élaborée, patiente et souvent pédagogique, de manière à déjouer les pièges du dialogue interculturel. Quant aux risques liés aux partenaires, le principal d'entre eux est justement une communication qui occulterait des réalités déplaisantes ou contraires aux valeurs et engagements des parties et risquant de porter préjudice au réseau et aussi à sa crédibilité. Cette dernière étant difficile et longue à construire et facile à miner.

Le risque le plus important identifié aujourd'hui est lié à la pérennité des personnes engagées. Les actions engagées par le ReSaD portent leur fruit à moyen et long terme, ce qui rend essentiel la pérennité des agents impliqués dans le processus. Même si des modes d'organisation internes aux plateformes permettent de protéger les intérêts du projet à ce propos, l'interconnaissance rend beaucoup plus facile le travail en réseau, surtout lorsqu'il s'agit de travail à distance. Aussi, il va être nécessaire pour cette seconde phase, d'appuyer les plateformes pour qu'elles puissent pérenniser les personnes en poste qui sont les points focaux ReSaD. Leur donner de réels moyens de travailler (financier, technique et politique) sera donc essentiel.

13. Modalités de pilotage, de suivi et d'évaluation prévues par le projet

A) Pilotage du projet prévu

Un Comité de Pilotage (CP) composé de représentants de chaque plateforme nationale et du coordinateur du projet sera l'organe de concertation et de prise de décision du projet. Les plateformes développeront de manière autonome (mise en œuvre) et concertée (décision et suivi) les activités prévues. Dans chaque pays un point focal ReSaD sera chargé du suivi et de la mise en œuvre selon des termes de référence établis en commun sur la base des indicateurs retenus. Un deuxième membre de la plateforme sera en charge de la liaison organique entre la plateforme et le réseau. Ces chargés de liaison seront les garants de la cohérence entre les projets et positions portés par le ReSaD et ceux portés par chaque plateforme. Enfin, un volontaire international sous l'égide de la coordination et basé a priori au Burkina-Faso sera en charge d'assurer un appui aux différents points focaux dans la sous-région. Comme évoqué précédemment, les modalités de gouvernance seront discutées pendant cette nouvelle phase du projet pour permettre une évolution de l'existence du réseau.

Organisation des comités de pilotages : 2 par an

Suivi de l'activité dans les différentes plateformes : une visite de la coordination par plateforme par an.

B) Suivi technique et financier prévu

Le système de suivi et évaluation est basé sur une méthode participative impliquant les membres et les plateformes du ReSaD dans l'amélioration de l'efficacité, l'efficience, la pertinence et la durabilité de l'action. Un monitoring mesurant le degré de fonctionnement et l'accomplissement des résultats prévus dans l'action sera mis en place pendant tout le processus de mise en œuvre. Au niveau national, chaque plateforme prendra en charge la coordination, la mise en œuvre et le suivi des actions prévues, ainsi que le rapportage technique et financier.

Le CARI, en tant que coordinateur, sera chargé de la supervision du suivi des activités du projet dans sa totalité. Au moins une visite par an dans chaque pays sera réalisée pour assurer ce suivi.

En pratique, cela permettra de faire le point avec les points focaux pays pour prendre connaissance des actions menées par les différentes plateformes. Cela leur permettra d'avoir un état en temps réel des activités mises en œuvre. Le CARI, en tant que coordinateur, accompagnera les points focaux dans la rédaction de leur rapport technique et financier. Il centralisera toutes ces informations et sera chargé du rapportage global (technique et financier) qui sera validé par le CP. Le volontaire sera en appui à ces missions, aussi bien de la coordination que des plateformes nationales.

Le CARI veillera également à ce que les points focaux tiennent à jour les éléments nécessaires à l'estimation des indicateurs prévus dans le cadre de ce projet.

C) Evaluations intermédiaire et/ou ex-post, interne ou externe prévues

Une évaluation continue sera mise en place en interne tout au long des 3 ans afin de pouvoir mesurer les impacts du projet et orienter au cours du projet les décisions à prendre au sein du CP en matière de stratégie à développer. Cette évaluation interne se basera principalement sur les rapports intermédiaires réalisés par les points focaux ainsi que sur le suivi des indicateurs, mais aussi sur les échanges qui auront lieu avec les différents bénéficiaires du projet que ce soit les associations locales et les décideurs locaux lors des différentes rencontres.

Une collaboration avec le F3E étant entamée, un accompagnement sera réalisé par le F3E pour permettre une évaluation externe efficace et valorisable par le projet. L'accent sera mis sur la spécificité de l'évaluation de projets de réseaux, qui s'ils sont connectés à des projets de terrain, ont malgré tout un statut particulier pour lequel les canevas classiques d'évaluation sont peu adaptés. Une attention particulière sera portée au champ de cette évaluation, qui devra inclure le plus de bénéficiaires possibles du projet (directs et indirects).

D) Audit financier prévu

La subvention demandée est inférieure à 500 000 euros, néanmoins étant donné que cette subvention est un renouvellement, il a été prévu de réaliser un audit financier à la fin du projet. Cet audit sera réalisé par le cabinet Axiome et associés.

E) Actions de capitalisation prévues

Le travail de capitalisation vise avant tout à avoir un regard réflexif sur les actions menées par le projet et à les analyser au regard de l'objectif global. Cela constituera donc un travail de rapportage relatant les différentes étapes de ce projet, à destination des bailleurs, mais surtout des plateformes partenaires qui pourront se servir de ce document pour mieux appréhender leur action au sein du réseau global. Ce rapportage par période sera réalisé par la coordination et les points focaux.

La capitalisation concernera aussi les documents de positions et de plaidoyer, que ce soit les notes informelles partagées dans le réseau (documents numériques) ou les papiers diffusés en direction des cibles visées (documents papiers). Le travail de caractérisation des acteurs et des pratiques (données numériques) sera aussi une des actions de capitalisation, et demandera aux membres du réseau de se déplacer afin de réaliser le travail d'enquête.

Enfin, un travail de capitalisation thématique sera réalisé par les différentes plateformes et sera diffusé sous format numérique. Ce travail se fera sur la base du temps de travail des partenaires (et n'apparaît donc pas dans la ligne budgétaire n°16 intitulée Capitalisation), aussi bien en lien avec la valorisation des projets de terrain menés par les partenaires dans leurs pays respectifs, que par la valorisation des ateliers d'échanges d'expériences. Il a pour objectif de tirer des enseignements à partager d'actions menées par les membres des plateformes. Cette capitalisation thématique visera ainsi un renforcement de la capacité d'expertise des membres du réseau et permettra à l'ensemble des membres de pouvoir tirer bénéfice des enseignements retirés des expériences de terrain des différentes ONG membres et collectivités locales partenaires.

F) Actions de valorisation et/ou de communication prévues

Le plan de communication suivra les principes suivants :

- Une importance sera accordée à la cohérence des messages et des supports issus du réseau.

Les messages en direction de la cible (OSC impliquées dans la LCD) doivent être clairs, simples, spécifiques, faciles à comprendre et répétés. En outre, l'ensemble des messages du ReSaD doivent être

cohérents et coordonnés, même s'ils proviennent de différentes sources : tête de réseau, plateforme ou membre de plateformes.

- Se servir des groupes communautaires pour conseiller et motiver.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) sont efficaces et ont fait leurs preuves en termes de communication de masse. Toutefois, il ne faut pas négliger la spécificité d'une partie de nos publics cibles : la population sahélienne est peu équipée en informatique et ne profite pas de connexion internet stable.

La communication mise en place pour le ReSaD II ne se réduira pas aux grands médias et utilisera donc d'autres canaux de communication formels et informels, principalement interpersonnels (pièces de théâtre, personnes relais...).

- Deux types de communication (verticale et horizontale) seront pris en compte.
- En interne, un volet formation aux outils de communication sera également programmé dans le cadre du ReSaD II.

Celui-ci fait suite à la demi-journée d'initiation aux "Techniques d'information et de communication" qui s'est déroulée à Ouagadougou en mai 2014 et répond aux inégalités de compétences actuellement constatées dans le réseau.

- Enfin, le plan de communication intégrera des actions spécifiques au réseau : aligner les procédures de diffusion, harmoniser les éléments de communication visuelle, mutualiser les listes de diffusion, mettre en place une articulation entre supports internes (charte graphique commune)...

En dernier lieu, une attention particulière sera portée à l'efficacité de la communication réalisée. Le réseau sera attentif aux retours provenant des plateformes, de leurs membres et de leurs partenaires (enquêtes évaluatives). Cela permettra si nécessaire de corriger ou d'ajuster la stratégie de communication du ReSaD II.

IV. DESCRIPTIF DU PROJET ¹

ReSaD II : Appui à une société civile organisée dans le domaine de la lutte contre la désertification et la dégradation des terres

1. Cadre de référence du projet

A. Situation de départ et justification du programme au regard des besoins ;

La désertification concerne la dégradation des terres et la disparition progressive de la vie dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches, suite à des facteurs d'ordre climatique et humain. Les conséquences directes de ce phénomène sont la baisse de fertilité des sols, la diminution des capacités de production et la paupérisation des populations qui finissent par délaisser certains territoires ruraux. Touchée de plein fouet, l'Afrique sahélienne est directement concernée par ce phénomène. Malgré de nombreuses actions sur le terrain engagées par la société civile africaine et française, le besoin de s'organiser autour de ce champ d'action, afin de mutualiser ses forces et d'améliorer ses capacités d'actions, s'est fortement fait ressentir, d'autant plus avec l'existence de la Convention des Nations Unies pour la Lutte contre la Désertification qui représente une arène majeure et rend nécessaire l'existence d'une société civile organisée.

Pour cela, le ReSaD est né en 2010 avec une première phase d'action entre 2010 et 2014. Le ReSaD se compose de 4 plateformes partenaires : (i) le Groupe de Coordination des Zones Arides au Mali (soit 4 plateformes comprenant des ONGs et des scientifiques), (ii) le Secrétariat Permanent des ONG au Burkina Faso (soit 134 ONG et associations), (iii) le Comité National de Coordination des ONG sur la Désertification au Niger (soit 11 réseaux et collectifs), et (iv) le Groupe de Travail Désertification (GTD) en France (soit une quinzaine de membres, comprenant des ONGs, des scientifiques et des collectivités locales impliqués dans le processus de coopération décentralisée). Dès la création du ReSaD, le plan d'action a favorisé des objectifs visant d'une part à agir à l'échelle de ses pays membres, et d'autre part à agir à l'échelle régionale et internationale. Ainsi, le ReSaD s'est attaché à créer du lien entre les plateformes, à renforcer les domaines de compétence de ses partenaires et à éclairer l'opinion publique. Dans le même temps, il s'est organisé pour être actif sur les politiques publiques, auprès des institutions décisionnaires nationales (à l'échelle de leurs Etats respectifs) et internationales (CNULD principalement), et pour contribuer aux grandes initiatives régionales de la lutte contre la désertification (IGMVSS et PRGDT). Les résultats obtenus ont été très probants (confère rapportage et évaluation finale ReSaD I) et la sollicitation par divers partenaires pour une poursuite des travaux du ReSaD en vue d'améliorer l'implication de la société civile à différentes échelles en est une preuve latente. Aujourd'hui, les membres du ReSaD ressentent la nécessité de conforter l'initiative prise en 2010 autour de la mise en réseau des plateformes de la société civile et souhaitent s'engager dans une deuxième phase de projet appelée ReSaD II, qui continuera à s'inscrire dans le cadre de la Convention des Nations Unies pour la Lutte contre la Désertification.

On notera que ce projet ReSaD II intègre un cofinancement majeur du projet Fleuve (Mécanisme Mondial/Union Européenne dans le cadre de l'IGMVSS). L'objectif général du projet Fleuve est l'intégration de la gestion durable des ressources naturelles, des terres et des risques éco-systémiques dans les plans de développement au niveau local, et leur mise en œuvre à travers le montage de partenariats novateurs et multi-acteurs incluant les acteurs de la société civile et les collectivités locales, dans le cadre d'une contribution à la mise en œuvre de l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le

¹ Il vous est demandé de répondre impérativement à l'ensemble des rubriques proposées. Si vous le jugez utile, vous pouvez ajouter des informations complémentaires qui ne figurent pas dans ce plan initialement proposé.

Sahel. Le ReSaD a été immédiatement sollicité par le projet, d'une part du fait des objectifs du réseau qui sont très proches de ceux que le projet Fleuve souhaite atteindre, d'autre part car sur les 5 pays concernés par les actions de Fleuve, il y a les 3 pays sahéliens du ReSaD. Le réseau a donc une partie de ses activités qui sera cofinancée par le projet Fleuve étant donné la concordance observée. Dans ces conditions, ces activités seront affichées aussi bien comme étant des activités ReSaD que des activités Fleuve, et le cofinancement apparaîtra, alors que les activités spécifiquement ReSaD seront affichées uniquement avec le financement AFD.

B. Présentation et justification de la zone d'intervention ;

La désertification et la dégradation des terres se résument en un processus de dégradation des écosystèmes, impactant en particulier le sol et l'eau, qui réduit progressivement les services rendus par la nature dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches, suite à des facteurs d'ordre climatique et humain. On estime à 40 % la surface terrestre affectée par la désertification et à environ 1,5 milliards de personnes vivant dans ces espaces. Parmi les conséquences directes et en cascade de ce phénomène, la baisse de fertilité des sols qui entraîne elle-même la diminution des capacités de production, avec comme conséquences la paupérisation des populations et pour certaines l'abandon des territoires ruraux et les migrations forcées. Touchée de plein fouet, l'Afrique sahélienne fait partie des territoires les plus directement concernés par ce phénomène. Malgré de nombreuses actions engagées sur le terrain – notamment par la société civile qui se retrouve souvent en bout de chaîne, le besoin de s'organiser autour de ce champ d'action, afin de mutualiser ses forces et d'améliorer ses capacités d'actions, s'est fortement fait ressentir. En tant que cadre multilatéral, la Convention des Nations Unies pour la Lutte contre la Désertification représente une arène majeure pour agir, mais rend également nécessaire l'existence d'acteurs organisés dont la société civile. Le caractère participatif de l'instrument favorise cette implication. C'est pourquoi, dans le cadre d'une dynamique collective initiée de longue date par le CARI pour s'engager dans ce chantier, le ReSaD, en tant que réseau organisé regroupant 1 collectif d'OSCs de France et 3 collectifs d'Afrique sahélienne, est né en 2010 avec une première phase d'action entre 2010 et 2014. Après un premier stade couronné de plusieurs succès, mais aussi d'insuffisances, les membres du ReSaD ressentent la nécessité de conforter l'initiative prise en 2010 autour de la mise en réseau des plateformes existantes de la société civile et souhaitent s'engager dans une deuxième phase de projet appelée ReSaD II, ceci en profitant des nouveaux espaces et initiatives en cours dans la sous-région (dont IGMVSS) et aussi d'une nouvelle dynamique de la Convention des Nations Unies pour la Lutte contre la Désertification. Le projet interviendra donc auprès de 3 pays sahéliens et de la France, mais en visant plus largement la zone sahélienne en termes d'aboutissement des actions du réseau.

C. Environnement institutionnel et relations avec les autorités locales ;

Une originalité du ReSaD est qu'il est inséré dans un environnement relationnel établi depuis plusieurs années par le CARI, le GTD et Drynet et qui articule les différents lieux de débats et de décision concernant la DDT : niveau multilatéral (Nations Unies/CNULD) avec l'ensemble des organisations internationales concernées (FAO, FIDA, PNUE, PNUD, FEM, etc...), niveau international avec notamment l'Union Européenne, l'Union Africaine et les organisations régionales de type CILSS, OSS, niveau national en matière de coopération au développement et en matière d'environnement (en France le MEDDE et le MAEDI, en Afrique les points focaux nationaux DDT, climat et biodiversité voire d'autres cadre de développement). Dans chacun de ces niveaux existe une concertation avec une société civile organisée : réseau des ONG du FEM, ONG accréditées à la CNULD, CARI élu membre du panel la CNULD et représentant des pays développés, etc...

En Afrique la relation avec l'Union Africaine se traduit entre autres par la participation au projet Fleuve et à l'IGMVSS, comme elle se traduit par les concertations régulières entre OSCs et pouvoirs publics chargés de la DDT dans les pays concernés par le ReSaD. Un exemple significatif concerne le Mali où le GCOZA/ ReSaD est un interlocuteur privilégié de l'Agence pour l'Environnement et de Développement

Durable qui réunit la représentation des trois conventions de Rio pour le Mali. En France le CARI entretient une relation permanente avec les pouvoirs publics dédiés à la DDT, en particulier le groupe de personnes des différents ministères et institutions qui élaborent les positions françaises et contribuent aux positions européennes. La participation du CARI à la délégation française aux COP est régulière, tout comme aux préparations et aux restitutions.

Enfin la relation avec les scientifiques dédiés au sujet de la DDT se font via une participation réciproque à leurs réunions et travaux respectifs du GTD et du Comité Scientifique français Désertification.

D. Diagnostic préalable au projet et enjeux auxquels le projet entend répondre ;

- La désertification et la dégradation des terres sont des sujets d'une importance capitale largement sous estimé et insuffisamment pris en compte

Extrait du Figaro 17 juin 2009 :

« À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse, Nicolas Hulot, Marc Bied-Charreton, président du Comité scientifique français sur la désertification (CSFD) et Marc Dufumier, membre du comité de veille de la Fondation Nicolas-Hulot, alertent l'opinion publique sur cette problématique environnementale méconnue.... »

Le ReSaD va donc poursuivre son action pour rendre visible la problématique de la désertification et de la dégradation des terres.

- Il existe peu de lignes budgétaires dans les pays du Sud sur ces problématiques précises et les bailleurs de fonds sont marginalement investis sur ces sujets alors qu'ils sont cruciaux.

En effet, la CNULD ne dispose pas de mécanisme financier propre mais un Mécanisme Mondial censé drainer des fonds et intégrer la lutte contre la désertification dans les programmes de développement. Il faut ajouter que les bailleurs de fonds investis dans le domaine n'ont pas de politique spécifique sur le sujet et les politiques n'ont pas de bailleurs dédiés pour s'incarner. Le ReSaD a participé à infléchir cette tendance, et va poursuivre comme entre autre dans le cadre du projet Fleuve (financement UE, portage MM).

- Il y a une faible reconnaissance de la société civile lorsqu'elle n'est pas organisée.

Les organisations communautaires de base (OCB) et les collectivités locales (CL) ne sont pas alimentées en informations, ont du mal à être reconnues comme partie prenantes dans le dialogue national et international et leurs actions sont méconnues dans les rapports nationaux obligatoires à fournir dans le cadre de la CNULD. De même les scientifiques des pays concernés ne sont que très peu mobilisés sur ces sujets et leur recherche et résultats de recherche ne sont pas valorisés localement. Le manque de structuration de ces acteurs et un des éléments d'explication de cette situation. ReSaD I a permis d'y remédier partiellement et ReSaD II va poursuivre cet effort en favorisant la concertation entre acteurs et le partage de connaissances.

- Il est nécessaire d'avoir une approche globale de la désertification.

Lutter contre la désertification, de par la nature de ses causes, ne peut se résumer à une solution simple et demande bien au contraire une approche globale, donc complexe : environnementale, économique, sociale et institutionnelle. Les techniques ne suffisent pas, il faut allier leurs mises en œuvre à des approches adaptées à chaque contexte socio-économique, culturel, et politique.

La production d'une information appropriée, à l'accès facile pour les acteurs, ainsi que le décloisonnement de ces derniers, sont des conditions impératives et peu réunies à ce stade non seulement sur le terrain local, mais aussi pour une implication concrète dans le processus de décision reliant le national au global. Dès lors la prise en compte des stratégies, expertises, et usages et usagers locaux est une valeur

ajoutée pour la pleine prise en compte opérationnelle et la reconnaissance de la société civile. Il est toutefois nécessaire de mieux l'outiller. C'est l'approche du présent projet.

- Il existe très peu de lien au niveau régional et dans le cadre du multilatéral.

Alors que la désertification se joue des frontières, la lutte contre la désertification menée dans les pays sahéliens fait l'objet de relativement peu d'échanges dans la région elle-même, encore moins avec les régions d'Afrique anglophone. Le ReSaD I a aidé à construire ces échanges et une capacité collective de dialogue avec d'autres régions, notamment en s'appuyant sur le réseau Drynet. La phase 2 accentuera cet aspect.

E. Historique et démarche de partenariat envisagée ;

Dès la création du ReSaD, le plan d'action a favorisé des objectifs visant d'une part à agir à l'échelle de ses 4 pays membres, et d'autre part à agir à l'échelle régionale et internationale. Ainsi, le ReSaD s'est attaché à créer du lien entre les plateformes, à renforcer les domaines de compétence de ses partenaires et à éclairer l'opinion publique. Dans le même temps, il s'est organisé pour être actif sur les politiques publiques, auprès des institutions décisionnaires nationales (à l'échelle de leurs Etats respectifs) et internationales (CNULD principalement), et pour contribuer aux grandes initiatives régionales de la lutte contre la désertification (IGMVSS et PRGDT). Les résultats obtenus dans un temps relativement court ont été très probants (confère rapportage ReSaD I et évaluation finale) et la sollicitation par divers partenaires pour une poursuite des travaux du ReSaD en vue d'améliorer l'implication de la société civile à différentes échelles en est un indicateur positif. Dans la perspective de la préparation des COP 12 et 13, des événements type CRIC et des conférences scientifiques associées, comme dans la participation au projet Fleuve (Mécanisme Mondial/Union Européenne dans le cadre de l'IGMVSS), avec l'ambition de renforcer les liens entre les ONG et les collectivités locales en charge des territoires en proie aux phénomènes de désertification et de dégradation des terres, le ReSaD II trouve toute sa place dans les dynamiques africaines en cours. Il paraît donc une suite logique aux projets portés par le CARI et ses partenaires par le passé.

F. Identification des partenaires et autres intervenants impliqués ;

Les partenaires de ce projet sont au nombre 4 : ce sont 4 plateformes de la société civile du Mali, Burkina-Faso, Niger et de France.

- **Secrétariat Permanent des ONG au Burkina Faso (SPONG)**
Créé en 1974, le SPONG constitue un organe de coordination qui comprend 134 ONG dont 39 ONG internationales. Le SPONG promeut un principe de rassemblement en focalisant son action sur l'échange d'informations, la concertation, le partage d'expériences, d'identification et de défense de positions communes et d'influence des politiques publiques. Dans le cadre de la concertation entre ses membres, le SPONG a mis en place des groupes thématiques qui sont chargés de mener un travail de réflexion, en vue de renforcer leurs capacités sur divers thèmes, dont le groupe thématique "Environnement et adaptation au changement climatique", qui est particulièrement investi au niveau du ReSaD. Le SPONG est aujourd'hui un interlocuteur reconnu dans la sous région auprès de diverses institutions internationales, et prend part à de nombreux projets dans la sous-région. Le point focal ReSaD au niveau du SPONG porte la voix du réseau dans de nombreuses arènes (dont l'IGMVSS, le PRGDT etc...) et assure une bonne diffusion des informations en aval.
- **Le Groupe de coordination des Zones arides au Mali (GCOZA Mali)**
Créé en août 2004, le Groupe de Coordination des Zones Arides/Mali (GCOZA/Mali) fait partie des réseaux GCoZa dont le siège administratif se situe en Norvège. Ce réseau malien est composé d'ONG

nationales et internationales, de collectifs d'ONG, des structures techniques et des instituts de recherche, soit au total 40 membres. Il joue le rôle de cadre d'échange, de réflexion et d'action pour les ONG, collectifs d'ONG, services étatiques et institutions de recherches dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques de sécurité alimentaire et de gestion des ressources naturelles. GCOZA Mali est aussi membre du réseau intercontinental Drynet. Ce lien entre les deux réseaux (Drynet et RéSaD) permet de fortifier la base sahéenne de Drynet et donne une ouverture plus grande à l'international pour le RéSaD. Ceci a pu se traduire à la fois en terme de force de plaidoyer et de circulation de l'information entre ces deux réseaux.

▪ **Comité National de Coordination des ONG sur la Désertification au Niger (CNCOD)**

Le Comité national de coordination des ONG sur la désertification (CNCOD) est une structure d'envergure nationale pour la coordination des différentes actions menées par les organisations de la société civile dans le cadre de la mise en œuvre effective du PAN/LCD/GRN. Il regroupe 11 collectifs et réseaux. C'est un organe consultatif, avec pour mission le renforcement des capacités des ONG membres. Les objectifs du CNCOD sont de sensibiliser les ONG et les OCB sur la CNULD et les autres conventions, participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des PANs et de coordonner les actions des collectifs et réseaux dans ce cadre, d'entreprendre des actions de lobbying auprès des partenaires du développement en vue de la pleine implication des ONG et OCB dans l'application des dispositions de la Convention désertification et d'œuvrer à la création d'un cadre fédérateur des interventions au niveau de toutes les couches sociales et sur l'ensemble du territoire national. Le CNCOD est un bon point relais dans le cadre du ReSaD pour rester en cohérence avec les préoccupations des collectivités locales.

▪ **Le Groupe de travail désertification (GTD)**

Créé en 2001, le GTD est une plateforme d'acteurs français mobilisés dans le domaine de la lutte contre la désertification. Ce Groupe de Travail regroupe plus d'une quinzaine de membres : des ONG – AgriSud, AVSF, Bolivia Inti-Sud Soleil, CARI, Danaya, Eau Vive, GRET, Planète Urgence, pS-Eau, SOS Sahel, STM ; des scientifiques via le Comité Scientifique Français Désertification (CSFD); et des collectivités locales tel que le Conseil régional Ile de France, le Syndicat Centre Hérault...

Les objectifs du groupe sont de mobiliser les acteurs impliqués et de développer une concertation au niveau national et international, mutualiser, capitaliser et communiquer les savoirs et renforcer les capacités des acteurs et des institutions. En termes d'échanges, de coordination et de mise en œuvre, les liens entre le GTD et les plateformes sahéennes du ReSaD sont fort et opérationnels, même si depuis le 1er juillet 2012, la partie financière du GTD est déconnectée de celle du ReSaD (financement MEDDE et MAEDI). Le GTD apporte une réelle opportunité de mettre autour de la table des ONG, des collectivités locales et des scientifiques.

G. Rôle des différents partenaires et mode opératoire, rôle et plus-value de l'ONG française ;

Ce projet est basé sur la mise en réseau de 4 plateformes travaillant sur une même zone : le Sahel. Cette zone d'intervention est le premier point commun entre ces plateformes qui, de plus, partagent une même langue de travail (le français), et une thématique commune, la lutte contre la désertification et la dégradation des terres. Le lien à faire entre les ONG membres de ces plateformes, les scientifiques (pour le GTD et le GCoZa) et les collectivités locales permet de donner une réelle continuité aux actions en se rapprochant au plus près du terrain et en prenant en compte les points de vue des acteurs locaux. Les flux d'information et de formation se feront dans plusieurs directions :

- Des points focaux du ReSaD vers les plateformes nationales
- Des plateformes nationales vers les ONG membres et les collectivités locales
- Des collectivités locales et des ONG membres vers les plateformes nationales
- Des plateformes nationales vers les points focaux du ReSaD

Des flux auront lieu aussi entre points focaux du ReSaD, entre plateformes nationales et entres ONG membres et collectivités locales. Chaque point focal devra s'assurer de la bonne marche du processus dans son pays.

De plus, les niveaux de concertations permettant la prise de position seront emboîtés, ce qui permettra au premier maillon, les collectivités locales, de faire remonter leur voix à travers le réseau. Pour arriver à favoriser ces niveaux de concertation et ces flux multiples, le projet doit s'assurer du bon fonctionnement du réseau et de ses fonctions. A cette fin, un organe de décision, le comité de pilotage, est mis en place. Il regroupera la coordination (CARI) et un point focal par plateforme nationale.

- Deux rencontres par an au minimum sont prévus pour les membres du comité de pilotage. En fonction des opportunités, des rencontres supplémentaires pourront être envisagées.
- Des échanges par mail, téléphone et skype seront faits régulièrement entre la coordination et les points focaux
- Un dossier drop box est mis à disposition pour stocker les documents du réseau et les rendre facilement accessibles à tous

A terme, dans la poursuite de ReSaD I, le ReSaD II permettra de renforcer un réseau sous régional d'acteurs de LCD se présentant comme partie prenante dans la définition des politiques publiques des zones arides concernant la lutte contre la désertification et la pauvreté. Ce réseau trouvera sa légitimité et sa crédibilité dans sa capacité à fédérer les voix d'une diversité d'acteurs sur ces thématiques.

L'association CARI assure la coordination de ce ReSaD II, et pour cela, elle :

- Assure la gestion administrative et financière du projet.
- Porte la responsabilité du projet en direction du bailleur et fait la compilation des rapports narratifs et financiers pour remettre un rapport global aux bailleurs.
- Suit le déroulement des activités prévues dans le projet.
- Organise et coordonne les réunions et échanges du comité de pilotage du projet composé de représentants des 4 plateformes.
- Assure la représentation du projet au niveau international (possibilité de déléguer cette tâche aux points focaux selon la situation).

L'association CARI est initiatrice de la plateforme GTD, du réseau Drynet, et du réseau RADD0, et héberge l'antenne méditerranéenne du PSeau. A ce titre, le CARI a une longue expérience des projets de structuration du milieu associatif et de la coordination de ces projets.

De plus, l'équipe de permanents du CARI, dont son directeur, Patrice Burger, est en lien étroit avec le secrétariat de la CNULD, et représente la société civile des pays du WEOG au sein du panel OSC de la CNULD. Cela permet une implication forte et une bonne connexion avec l'ensemble des parties prenantes de la convention, et ainsi une bonne porte d'entrée pour le réseau au niveau de la CNULD.

Ayant une bonne connaissance des partenaires des 4 plateformes, il s'est donc avéré pertinent que le CARI porte la coordination de ce projet, comme l'on souligné les partenaires lors de la dernière évaluation (page 25, rapport d'évaluation ReSaD I).

H. Expérience/expertise de l'ONG et du ou des partenaires sur la thématique ;

D'un point de vue thématique, le CARI s'est impliqué dans la LCD depuis sa création en 1998, et dans la CNULD depuis qu'elle a été signée et ratifiée par les Etats. Il a ainsi développé une expertise sur ce champ thématique qu'il améliore régulièrement dans son travail avec ses partenaires du développement et du monde scientifique. Le CARI est membre invité du CSFD (Comité Scientifique Français de la Désertification) et est donc informé en profondeur des sujets cruciaux sur les questions de désertification. Les partenaires des réseaux qu'il coordonne et pour lequel il est fortement impliqué sont aussi des

facteurs d'amélioration constante de sa capacité d'expertise thématique sur la LCD (en particulier à travers le GTD et Drynet).

Concernant le GCoZa et le CNCOD, ces deux plateformes ont une approche thématique spécifique sur la désertification et les zones arides. Leur expérience s'est donc construite spécifiquement sur ce thème et leur capacité d'expertise n'est donc plus à démontrer (en particulier le GCoZa Mali qui a une expérience de 15 ans maintenant). Concernant le SPONG, son intervention se fait principalement en zones soumises à la désertification, donc même si leurs actions ne sont pas affichées spécifiquement dans ce champ, elles s'y rattachent fortement. La commission environnement du SPONG est particulièrement impliquée dans les débats concernant la GDT et la LCD à l'échelle nationale et régionale.

I. Identification du/des groupe(s) cible(s) et des bénéficiaires (directs et indirects) ;

Les bénéficiaires directs du projet sont les 4 plateformes nationales partenaires et leurs membres : (i) le Groupe de Coordination des Zones Aides (GCoZa) au Mali soit 4 réseaux d'ONG et de scientifiques comprenant une quarantaine d'organisations, (ii) le Secrétariat Permanent des ONG au Burkina Faso (SPONG), comprenant 134 ONG et associations, (iii) le Comité National de Coordination des ONG sur la Désertification au Niger (CNCOD), comprenant 11 réseaux et collectifs, auxquels s'ajoutent le Groupe de travail désertification (GTD) en France, qui représente une quinzaine de structures (ONG, scientifiques et collectivités locales). Toutefois, au-delà des plateformes et membres directs, ce sont les acteurs desservis par ces quatre regroupements qui seront impactés : les collectivités locales avec une volonté d'articuler leurs actions de terrain et de sensibilisation ainsi que de donner une place plus importante à l'action de plaidoyer ; la communauté scientifique avec son potentiel de recherche appliquée au développement ; les structures associatives nationales et internationales souhaitant renforcer leurs actions de terrain et de plaidoyer dans le domaine de la LCDDT et de la GDT. Ainsi d'ailleurs que les institutions publiques qui disposeront d'un interlocuteur organisé.

Les bénéficiaires finaux ou indirects du projet sont toutes les structures ou personnes avec lesquelles sont engagées les plateformes citées et leurs membres :

- en Europe :
 - les pouvoirs publics français et européens (via le GTD), en facilitant leurs actions de concertation avec la SC ;
 - les autres OSC et leurs réseaux.
- en Afrique - Mali, Burkina Faso, Niger :
 - (i) les animateurs et acteurs environnementaux et/ou de développement rural des ONG, associations villageoises de développement et environnementales (membres ou partenaires des plateformes du réseau). Acteurs locaux d'animation, de coordination et d'information, ils auront leur place comme interlocuteurs et acteurs relais dans la mise en place du projet. Leur capacité à engager un plaidoyer auprès de leurs élus (régionaux et nationaux) en sera renforcée.
 - (ii) les techniciens et élus locaux des communes, des chambres régionales d'agriculture, des centres de promotion ruraux où les activités des membres du réseau seront mises en œuvre. Ces acteurs institutionnels locaux bénéficieront des moyens mis en œuvre dans le projet pour développer une plus grande concertation et organisation locale dans la mise en œuvre de systèmes de gestion des ressources naturelles (notamment des terres), encadrer et formaliser (juridiquement parlant) les décisions prises localement, accompagner et encadrer les acteurs de terrain dans ce sens. Ils portent également la voix des acteurs de terrain au niveau de décision supérieur.
 - (iii) les villageois, agriculteurs, éleveurs ou petits propriétaires de forêts, organisations paysannes, groupements agricoles et organisation communautaires de base. Ces usagers terriens sont les

acteurs de terrain avec qui les politiques de gestion durable des ressources naturelles doivent être discutées et conçues. Leurs capacités techniques, d'expertise et d'innovation doivent être renforcées et valorisées. Ils sont les bénéficiaires finaux, puisque les actions entreprises par l'ensemble des acteurs précités concernent les zones dans lesquelles ils vivent.

- (iv) les décideurs gouvernementaux eux même qui, face à une société civile réunie et concertée, peuvent échanger et mieux construire leur position et prendre les décisions adéquates.

2. Cohérence du projet

A. Avec les politiques publiques nationales et/ou décentralisées ;

Au niveau national dans les trois pays du Sahel concernés, et suite à la première phase du ReSaD, les plates-formes sont très impliquées dans les discussions et le suivi de la mise en œuvre des politiques nationales de l'agriculture, de l'environnement, de l'eau et du développement. Ceci via les discussions et actions avec les opérateurs et décideurs impliqués dans les PAN LCD (plans actions nationaux de lutte contre la désertification), ou PANA (plans d'actions nationaux sur l'adaptation) ou d'autres cadres stratégiques de développement promus dans les pays soit directement par les autorités nationales, soit en lien avec les organisations multilatérales ou même avec des bailleurs de fonds importants comme l'Union Européenne. Cela est fait en lien avec les points focaux nationaux nommés sur ces divers sujets. On retrouve dans cette même catégorie les cadres d'action nationaux développés à propos de l'Initiative de l'Union Africaine concernant la grande muraille verte pour le Sahara. Le projet s'intègre donc totalement dans les dynamiques engagées par les Etats dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

B. Avec les actions bilatérales françaises menées dans le pays ;

Les actions bilatérales françaises menées dans les pays doivent s'inscrire dans la stratégie française de lutte contre la désertification adoptée en 2007 au CICID avec l'appui notamment du CARI, du Groupe de Travail Désertification (GTD) et du Comité Scientifique Français Désertification (CSFD). Les négociations entre la France et les pays bénéficiaires ont souvent priorisé les questions d'infrastructures, d'éducation ou de santé et laissé peu de place à l'environnement et à l'agriculture. De par ses actions de plaidoyer national auprès des ministères français et de la société civile, le GTD et par extension le ReSaD, ont produit un effort volontariste pour mettre en cohérence les actions des OSC françaises avec la stratégie française de lutte contre la désertification dans les pays concernés, notamment en lien avec l'objectif 2 de facilitation de l'implication de la société civile du Nord et du Sud, avec l'objectif 7 de soutien à l'élaboration des politiques et stratégies nationales, et avec l'objectif 8 de développement et de promotion de systèmes et de techniques de gestion durable des ressources naturelles. Les politiques bilatérales françaises sur l'environnement ne sont donc aujourd'hui plus ignorées. Le projet est aussi en lien avec le document cadre de partenariat, notamment concernant l'agriculture et la sécurité alimentaire qui sont identifiés comme l'un des 5 axes de coopération entre la France et le Niger, et entre la France et le Burkina Faso (DCP signés en novembre 2013 pour la période 2013-2015).

C. Avec d'autres intervenants non-gouvernementaux présents sur la zone ou dans le pays d'intervention ;

Si de nombreuses OSC travaillent aujourd'hui dans le domaine de la LCD, peu peuvent se prévaloir d'être réellement organisées autour de ce champ thématique. Pour beaucoup, la LCDDT fait partie de thèmes qui sont traités parmi d'autres : la sécurité alimentaire, la sauvegarde de l'environnement, etc. La spécificité du ReSaD se situe donc en premier lieu dans son ciblage thématique sur la LCDDT, s'intéressant certes à la sécurité alimentaire et à l'environnement mais plus spécifiquement dans le cadre des zones sèches. De plus, les actions du ReSaD s'inscrivent dans le cadre multilatéral de la CNULCD et

ses déclinaisons du local à l'international, tout en accompagnant la société civile afin qu'elle puisse être partie prenante, force de proposition et peser sur la décision. A ce titre, le ReSaD se rapproche du réseau Drynet, centré lui aussi dans le domaine de la lutte contre la désertification, et intervenant dans le cadre de la CNULCD. Drynet est d'ailleurs un partenaire du ReSaD et lors des événements internationaux, les membres de ces deux réseaux allient régulièrement leurs forces pour se positionner et mener des actions de plaidoyer. La deuxième spécificité du ReSaD est qu'il centre son action sur la zone sahéenne francophone trop souvent marginalisée. Cela permet de se centrer sur la problématique de la LCD dans le cadre de la zone sahéenne, avec les spécificités mais aussi les similitudes géographiques (physique, économique et sociale) que cela implique, mais aussi d'avoir une plus grande facilité de travail entre partenaires qui parlent tous la même langue. Ainsi, les trois plateformes sahéennes et la plateforme française (qui axe son travail sur la zone sahéenne) peuvent échanger et produire ensemble dans un cadre homogène, où les conditions d'interventions sont similaires.

Le projet permettra aussi d'alimenter la base de données World Overview of Conservation Approaches and Technologies (WOCAT), voire d'initier des collaborations plus étroites. WOCAT est un réseau mondial de spécialistes du sol et de la Conservation de l'eau (CFC), dédié à la gestion durable des terres (GDT). L'objectif global du réseau WOCAT est d'unir les efforts dans la gestion des connaissances et du changement d'échelle de la gestion durable des terres entre toutes les parties prenantes. Y compris les institutions nationales gouvernementales et non gouvernementales et les organisations internationales et régionales, ainsi que les programmes en cours. Le réseau fournit des outils qui permettent aux acteurs de la gestion durable des terres d'identifier : 1) les champs et les besoins d'action et de partager leurs connaissances dans la gestion des terres ; 2) mais aussi des approches et des technologies leur permettant de prendre des décisions sur le terrain et au niveau de la planification ainsi que dans l'application et l'élargissement des pratiques exemplaires identifiés. Le projet ReSaD se rapprochera donc de ce réseau majeur dans le domaine de la capitalisation sur la GDT, pour venir compléter ses actions en apportant des éléments issus des actions de terrains des ONG et des collectivités locales.

D. Avec les actions d'autres intervenants à l'échelle régionale ;

Dans le cadre de l'IGMVSS, le projet Fleuve est porté par le Mécanisme Mondial, avec un financement de l'Union Européenne. L'objectif général du projet Fleuve est l'intégration de la gestion durable des ressources naturelles, des terres et des risques éco-systémiques dans les plans de développement au niveau local, et leur mise en œuvre à travers le montage de partenariats novateurs et multi-acteurs incluant les acteurs de la société civile et les collectivités locales, dans le cadre d'une contribution à la mise en œuvre de l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel. Le ReSaD a été immédiatement sollicité par le projet, d'une part du fait des objectifs du réseau qui sont très proches de ceux que le projet Fleuve souhaite atteindre, d'autre part car sur les 5 pays concernés par les actions de Fleuve, il y a les 3 pays sahéens du ReSaD. Le projet ReSaD vient donc assurer le lien avec les acteurs de terrain et les réalités locales de ce grand projet régional. Le réseau a une partie de ses activités qui sera cofinancée par le projet Fleuve, étant donné la concordance observée. Dans ces conditions, ces activités seront affichées aussi bien comme étant des activités ReSaD que des activités Fleuve, et le cofinancement apparaîtra, alors que les activités spécifiquement ReSaD seront affichées avec le financement AFD.

Par ailleurs, de nombreuses structures et ressources existent dans la région, dans les pays d'intervention et dans les territoires. Il sera pertinent pour les membres du ReSaD de s'appuyer sur ces structures et ressources existantes, tels le Centre régional AGRHYMET et l'Observatoire du Sahara et du Sahel à l'échelle régionale, mais aussi les organisations paysannes, les réseaux nationaux de chambres d'agriculture, et les associations de municipalités dans les pays où elles existent. Ces structures peuvent en effet avoir une bonne connaissance des expériences et projets déjà menés dans la sous-région, une parfaite connaissance des contraintes locales spécifiques (écologiques comme culturelles et économiques)

et pour certaines une longue expérience de capitalisation et de dissémination des bonnes pratiques. Le ReSaD s'appuiera donc sur ces acteurs de références pour les différentes activités qu'il doit mener.

3. Objectif global et objectifs spécifiques du projet

Objectif global :

Appui à une société civile organisée dans le domaine de la lutte contre la désertification et la dégradation des terres, en particulier au Mali, Niger et Burkina Faso

Objectifs spécifiques :

Objectif spécifique 1 : Renforcer les pratiques et actions de gestion durable des terres des organisations non gouvernementales et des collectivités locales, en améliorant leurs capacités à gérer durablement et à restaurer les terres

Objectif spécifique 2 : Améliorer les actions de plaidoyer communes des organisations de la société civile et des collectivités locales, en renforçant leur capacités à influencer collectivement sur les prises de décisions politiques

4. Mise en œuvre du projet

A. Calendrier général et durée du projet ;

Le projet se déroulera sur 3 ans, du 1^{er} juin 2015 au 31 mai 2018 (voir chronogramme en annexe).

B. Si le projet est présenté par un groupement d'ONG, détailler le mode opératoire du groupement ;

Le projet est présenté par l'association CARI uniquement.

C. Résultats attendus du projet :

Objectif spécifique 1 : Renforcer les pratiques et actions de gestion durable des terres des organisations non gouvernementales et des collectivités locales, en améliorant leurs capacités à gérer durablement et à restaurer les terres

Résultat 1 : Le ReSaD est un réseau collaboratif de plateformes d'ONG permettant une mutualisation des compétences sur la gestion durable des terres dans le Sahel

Principales activités prévues :

- **Organisation de comités de pilotages réguliers :** Les comités de pilotage au sein du réseau sont essentiels. En effet, la dispersion géographique rend ces moments indispensables pour conserver un lien fort entre les partenaires, permettant de faire le point formellement sur les activités et les actualités des différentes plateformes, mais aussi de partager des informations de manière informelle entre les partenaires. La tenue de ces comités de pilotage donne lieu à des rapports et relevés de décisions, permettant de garder une trace de ce qui a été échangé. Le travail en réseau

permettra ainsi aux plateformes de se renforcer, par l'acquisition de méthodes de collaboration, de moyens humains et financiers, et par la mise en place d'une meilleure fonctionnalité.

Méthodologie : 2 comités de pilotages seront organisés chaque année, soit dans un des pays du réseau, soit en parallèle d'une rencontre internationale. Les points focaux, le volontaire et le coordinateur du réseau participeront à l'ensemble de ces comités de pilotages, les chargés de liaisons à un comité sur deux. Les comptes rendus des prises de décisions seront diffusés aux plateformes dans les semaines qui suivent la rencontre.

- **Organisation d'e-forum sur les pratiques de LCDDT et de GDT entre autres dans la zone de l'IGMVSS** : L'organisation d'e-forum par le réseau permettra de faire remonter des informations de l'ensemble des partenaires du réseau, pour favoriser les échanges d'expériences et les discussions sur les pratiques, sans limites géographiques (y compris donc des partenaires d'autres réseaux comme celui du RADD). Les thématiques abordées lors de ces e-forum seront les besoins de formation, les pratiques de GDT, les pratiques de montage et de financement innovant de projets de GDT, les déterminants de la réussite de ces projets.

Méthodologie : 2 e-forum seront organisés sur les 3 ans. Ils seront mis en place par un prestataire en informatique, sur la base des recommandations thématiques et méthodologiques précises de la coordination (sur décision stratégique du comité de pilotage). La communication concernant ces e-forum sera faite au-delà des pays du réseau et mobilisera les autres pays d'Afrique sahéenne et les pays du Maghreb.

- **Organisation d'ateliers d'échanges d'expériences sur les pratiques et les projets de LCDDT et de GDT entre autres dans la zone de l'IGMVSS** : Ces ateliers présentent l'intérêt de favoriser la communication entre les acteurs de la LCDDT et de la GDT sur des sujets préétablis. Il peut s'agir d'atelier sur des sujets de fond comme les pratiques de GDT, mais aussi sur des méthodes d'actions comme le montage de projets territoriaux. En complément des e-forum, ces ateliers permettront de rendre plus précises les discussions et d'introduire les collectivités locales qui auront des difficultés techniques à accéder aux e-forum (difficultés de connexion internet). Ces ateliers pourront se dérouler dans les différents pays ou être organisés en marge des COP de la CNULCD ou d'autres rencontres régionales.

Méthodologie :

- 2 ateliers d'échanges d'expériences régionaux seront organisés, regroupant 5 participants par pays (3 ONG et 2 CL) et 15 participants du pays hôte (10 ONG et 5 CL). Ces ateliers dureront 2 à 3 jours et seront organisés dans un des 3 pays sahéen (Mali, Niger ou Burkina Faso). D'autres participants pourront être conviés, dont des institutionnels, des scientifiques et des experts, mais ne seront pas pris en charge par le projet. Ces ateliers seront organisés par la plateforme du pays hôte, avec l'appui de la coordination et du volontaire.

- 2 ateliers d'échanges d'expériences nationaux seront organisés par pays sur les 3 ans. 15 participants seront conviés à chaque fois, dont des ONG et des CL. Ces ateliers nationaux se tiendront à la capitale ou en région, selon les opportunités et les conditions de sécurité. Ils seront totalement organisés par les plateformes dans les pays, sous la responsabilité des points focaux et avec l'appui de la coordination et du volontaire. Ils dureront généralement 1 jour.

- **Recensement des pratiques de GDT et collaboration avec les bases de données existantes : WOCAT, IGMVSS, Bricks** : Le travail de recensement des pratiques de GDT et de montage et financement innovant des pratiques de GDT va permettre de compléter les données déjà

existantes dans différentes bases de données. L'originalité de ce recensement par le ReSaD tient au fait qu'il se fera sur la base des pratiques collaboratives des collectivités locales et des ONG, et qu'elles seront principalement axées sur les pratiques à l'échelle territoriale, et pas seulement à l'échelle de la parcelle. Elles pourront enrichir la base de données du réseau (qui capitalise des données liées aux pratiques et aux acteurs), mais seront aussi partagées avec les autres bases de données que sont celles de WOCAT et celle de la GMV (sous réserve que les formats et informations fournies correspondent aux cadres utilisés).

Méthodologie : Le recensement se fera d'une part sur une base bibliographique, d'autre part sur la base des comptes rendus des ateliers d'échanges d'expériences et des e-forum. Les pratiques listées durant ces activités seront comparées aux bases de données existantes afin que soient identifiées les pratiques innovantes et non déjà recensées. La collaboration avec les gestionnaires des autres bases de données existante permettra de réaliser ce travail pour ensuite capitaliser ces données.

Indicateurs de suivi chiffrés : organisation de 2 comités de pilotage par an, organisation de 2 e-forum sur les 3 ans, organisation de 2 ateliers d'échanges d'expériences régionaux sur les 3 ans, organisation de 2 ateliers d'échanges d'expériences nationaux par pays sur les 3 ans

Indicateurs d'impact chiffrés : les membres des 4 plateformes et leurs partenaires (dont CL) collaborent au moins 2 fois par an sur les thématiques de la LCDDT et de la GDT et renforcent leur capacités à utiliser différents outils (e-forum, ateliers d'échanges, bases de données collaborative), les membres des 4 plateformes et leurs partenaires sont satisfaits par l'existence des lieux d'expressions de leurs expériences respective (enquête)

Résultat 2 : Le ReSaD capitalise les connaissances dans le domaine de la LCDDT et de la GDT à partir des actions de terrain de ses membres et des collectivités locales partenaires, et possède une capacité d'expertise sur ce sujet

Principales activités prévues :

- **Evolution de la base de données sur les acteurs et les pratiques de la LCD hébergée par le CARI** : L'existence d'une base de données fonctionnelle et ergonomique est indispensable à la capitalisation que réalise le réseau. L'ancienne base de données ne donnait pas un accès aux partenaires à l'ensemble des informations recensées. Une nouvelle base de données va donc être créée, donnant la possibilité d'importer l'ensemble des données déjà existantes, et pouvant être enrichie directement par les membres du réseau (points focaux). Différents niveaux d'accès seront déterminés sur les données concernant les acteurs de la LCD, certaines informations étant réservées aux membres du ReSaD et d'autres pouvant être utilisées par l'ensemble des utilisateurs. Les pratiques seront accessibles pour tout utilisateur. Un prestataire sera sollicité pour mettre en place cet outil collaboratif.

Méthodologie : Un prestataire sera sollicité pour mettre en place cet outil collaboratif. Il devrait être disponible dès la fin de l'année 2015, et une phase d'apprentissage pour les points focaux et le volontaire sera nécessaire (par la coordination lors de ses déplacements). Les points focaux auront la charge de former les membres de leur plateforme sur la base d'un tutoriel.

- **Capitalisation de la caractérisation des acteurs de la LCDDT dans les 4 pays au sein de la base de données** : Durant la première phase du ReSaD, un premier travail de recensement des acteurs de la LCDDT a été réalisé dans les 4 pays du réseau. Plus de 650 ONG ont été intégrées à la base, et les contacts d'institutionnels, de bailleurs, de politiques, de scientifiques et d'autres acteurs impliqués et/ou intéressés par la LCDDT et la GDT ont été progressivement ajoutés (2500

contacts au total). L'entretien et l'incrémentation de cette base de données se feront par les points focaux des plateformes pays et la coordination du réseau pendant la durée du projet. A la fin du projet, la base de données restera opérationnelle, les plateformes pourront continuer à l'incrémenter et les acteurs intéressés à la consulter.

Méthodologie : Lors des différentes rencontres nationales, régionales et internationales, les membres du ReSaD ont pour mission de récupérer les cartes de visite des personnes qu'ils rencontrent et qui sont impliquées de près ou de loin dans la LCDDT et la GDT. Ils ont aussi pour mission de poursuivre au sein de leurs propre pays le recensement des ONG, associations et collectivités locales impliqués dans des projets de LCDDT et de GDT. Ils utilisent pour cela des questionnaires qu'ils distribuent lors de leurs mission terrain et qu'ils font remonter au sein des plateformes jusqu'aux points focaux.

- **Réalisation de documents de capitalisation thématique : pratiques de GDT, pastoralisme, agroécologie, genre et LCDDT :** Cette activité a pour objectif de permettre une meilleure valorisation des résultats des projets de terrain des membres du réseau. Ils mobiliseront entre autres les résultats des micro-projets d'investissement réalisés en partenariat avec les points focaux GMV et UNCCD, dans le cadre du projet Fleuve porté par le Mécanisme Mondial, en écho avec la bibliographie déjà existante sur ces sujets. Ce travail va permettre de donner plus de valeur à l'expérience acquise par les partenaires sur les thématiques qui leur sont spécifiques. Le GTD, avec sa composante scientifique, appuiera l'élaboration de l'ensemble des documents de capitalisation et assurera la fourniture des références bibliographiques majeures. Les documents thématiques produits seront le reflet de la capacité d'expertise du réseau sur ces thèmes.

Méthodologie : Ce travail de capitalisation thématique sera réalisé au sein de chaque plateforme, sur les thèmes pour lesquelles elles ont la plus grande expérience, concernant le pastoralisme, l'agroécologie et les questions de genre dans la LCDDT. Les documents pourront être réalisés en collaboration avec d'autres partenaires extérieurs au réseau. Le travail sur les pratiques de GDT dans les territoires sera plus spécifiquement un travail de capitalisation sur les MPI, qui sera réalisé par l'ensemble des membres du réseau. Outre ses productions propres, le GTD pourra avoir un rôle transversal d'appui à l'élaboration de ces différents documents.

Indicateurs de suivi chiffrés : une base de donnée numérique est active et accessible pour les 2500 acteurs de la LCDDT recensés, le nombre d'acteurs recensés dans la base de données augmente, les pratiques d'au moins 4 projets par pays sont recensées et caractérisées dans la base de données (dont un projet ayant un mode de financement innovant), au moins une sollicitation du ReSaD et/ou de ses membres sur les sujets liés à la LCDDT et la GDT dans le cadre de l'élaboration de projets de terrain ou de travaux d'expertise

Indicateurs d'impact chiffrés : 2500 acteurs ont accès aux données disponibles sur la base de données (contacts, pratiques, publications), 2500 acteurs peuvent renforcer leurs compétences opérationnelles et thématiques grâce à la diffusion des documents de capitalisation, les membres des plateformes ont renforcé leurs connaissances et leurs compétences (enquêtes)

Résultat 3 : Le ReSaD contribue à l'élaboration de supports de formation à destination des ONG et des collectivités locales, et conduit des formations dans les différents pays

Principales activités prévues :

- **Elaboration d'un module de formation à destination des ONG et collectivités locales : techniques de GDT, montage, financement innovant et mise en place de projets territoriaux :** Le module de formation créé est à destination des CL et ONG œuvrant en partenariat avec les

CL. Le module associera à un tronc commun une activité d'expertise de groupe sur une étude de cas dans un territoire. Cela permettra d'assurer les connaissances théoriques indispensables et de lancer une action de terrain, avec un réinvestissement immédiat par l'élaboration collective d'un plan d'action. La formation visera le renforcement de compétences sur des aspects techniques en matière de GDT et de LCDDT, mais aussi en matière de montage, de financement et de mise en œuvre opérationnelle des projets dans les territoires. Son élaboration tiendra compte des formations déjà existantes dans des domaines similaires.

Méthodologie : ce module sera réalisé avec l'aide d'un prestataire en ingénierie de formation. Sur la base de l'identification des besoins d'un échantillon des CL et ONG des 3 pays, le canevas du module sera proposé. Les résultats issus de la mutualisation des compétences et de la capitalisation serviront de matière pour la réalisation des contenus. Les illustrations utilisées pour le module seront fournies par l'analyse des MPI et autres projets portés par des CL dans les pays.

- ***Appui du ReSaD à l'organisation de formations par les plateformes pour leurs membres et les CL*** : Afin de renforcer les capacités d'expertise des membres du réseau d'une part et de ses partenaires d'autre part (dont les CL), des formations spécifiques seront organisées, aussi bien pour consolider les connaissances des partenaires sur des sujets thématiques que pour aiguiser certaines de leurs compétences en termes de méthodes d'action. Ces formations seront rediffusées au sein des plateformes pour un bénéfice plus largement partagé. Elles se feront sur les thèmes d'expertise du réseau, à savoir les pratiques de GDT et de LCDDT, d'agroécologie, de pastoralisme, de genre, de montage et de financement de projets territoriaux.

Méthodologie : Ces formations seront organisées par les plateformes, avec l'appui de la coordination et du volontaire ReSaD. IL sera nécessaire de mobiliser un formateur ayant les compétences pédagogiques, mais les contenus seront fournis par le ReSaD, sur la base des documents de capitalisation (entre autres). Ces formations regrouperont de 15 à 20 personnes à chaque session. Une formation par pays sur le thème des projets territoriaux de GDT sera dédiée spécifiquement aux collectivités locales. Au minimum 2 autres formations seront réalisées par pays, à destination des ONG et CL.

- ***Appui du ReSaD à l'élaboration d'un projet territorial de GDT pour au moins une CL par pays afin de réinvestir les acquis des formations*** : Dans le cadre des formations mises en œuvre sur la base du module élaboré par le réseau, le ReSaD va appuyer le lancement d'un projet par pays, avec les CL partenaires. Ce travail collaboratif se fera sur la zone de la GMV, et permettra d'enclencher une dynamique de gestion durable des terres ou de restauration des terres dégradées (selon les pays et collectivités locales partenaires). Il s'appuiera sur des pratiques recensées par le réseau, ou au moins spécifiées comme étant adaptées à la LCDDT et la GDT en zone sèche.

Méthodologie : Le travail de diagnostic préalable et de préparation du projet se fera collectivement lors de la deuxième phase de la formation des CL sur les projets territoriaux de GDT. A partir de la feuille de route voire du plan d'action proposé collectivement, le ReSaD restera à disposition des CL pour les accompagner dans la finalisation du montage du projet et dans la recherche de financements innovants. Cela consistera donc à des réunions bilatérales et à des travaux d'écriture collectifs.

Indicateurs de suivi chiffrés : un module de formation est élaboré sur le thème du montage, du financement et de la mise en œuvre de projets territoriaux de GDT et est mis à disposition sur différents supports internet, au moins une formation par pays est organisée pour au moins 7-8 collectivités locales (élus et/ou services techniques) par pays sur ce thème, au moins deux formations par pays sont organisées sur les 3 ans pour les membres des plateformes sur deux des thèmes suivants : pastoralisme, agroécologie, genre, bonnes pratiques de GDT

Indicateurs d'impact chiffrés : le réseau des 2500 contacts partenaires du ReSaD a accès à un module de formation innovant en matière de montage, financement et mise en œuvre de projets de GDT, au moins 20 membres de chacune des 4 plateformes renforcent leurs compétences pour l'action (enquête), 1 territoire par pays bénéficie directement d'un réinvestissement des acquis des formations sur la GDT (document de projet rédigé et financeur identifié), au moins un projet sur les 3 a obtenu un financement et démarre

Résultat 4 : Le ReSaD utilise son réseau de contacts parmi les ONG pour diffuser des informations dans le domaine de la LCDDT et de la GDT, ainsi qu'une diversité de support de communication à destination des collectivités locales

Principales activités prévues :

- **Appui à l'amélioration des outils de communication des 4 plateformes et du réseau (site internet, outils de transfert, etc.) :** Lors de la phase d'évaluation du premier projet ReSaD (2010-2014), la faiblesse du réseau en termes de moyens de communication a été soulignée. Il apparaît alors nécessaire de renforcer le réseau, et pour cela, de commencer par renforcer les plateformes impliquées. Leur niveau est hétérogène et il sera indispensable de combler le gap existant actuellement entre les différentes plateformes en s'assurant que chaque plateforme ait un site internet actif et que le réseau lui-même en ait un. Facebook sera aussi proposé aux différentes plateformes. Tout cela permettra d'avoir une plus grande visibilité du réseau, avec un affichage plus clair et percutant sur internet. Les sites internet des plateformes seront entretenus par chaque plateforme pays (c'est déjà le cas au Burkina Faso et en France) durant la phase de projet et au delà.

Méthodologie : Cet appui se traduira d'abord par un travail en collaboration avec les responsables communication des plateformes qui en ont un pour s'assurer de la mise à jour d'une page ReSaD sur les sites des différentes plateformes. Pour ceux qui n'ont pas de site internet (tel le CNCOD au Niger), un appui plus conséquent sera apporté pour qu'ils puissent en réaliser un (conseil et appui technique par la chargée de communication du CARI). Un canevas de la page ReSaD telle qu'elle doit apparaître sur les différents sites (charte graphique) sera réalisé. Enfin, un prestataire sera mobilisé pour construire le site du ReSaD d'ici la fin 2015, site qui sera liée à la base de données sur la LCDDT et la GDT.

- **Diffusion d'informations techniques et stratégiques sur les sites, en particulier dans le cadre de l'IGMVSS et des grands projets régionaux :** La mise à jour régulière des actualités sur le site du ReSaD et l'envoi d'une mensuelle à la liste de contact permettra de garder les acteurs informés de l'ensemble des événements, activités et opportunités existants dans le cadre de la LCDDT et de la GDT. Le réseau étant fortement impliqué dans l'IGMVSS, ce sera aussi une opportunité de maintenir un niveau d'information homogène sur cette initiative, au sujet de laquelle les acteurs de terrain ont souvent manqué d'informations. Ce sera aussi l'opportunité de communiquer aisément sur les avancées des projets en cours des différents partenaires.

Méthodologie : La mensuelle qui sera envoyé aux contacts du réseau est gérée par la plateforme GTD. Les informations recueillies par les membres des autres plateformes sont envoyées à la coordination du ReSaD qui travaille étroitement avec la plateforme GTD et qui s'assure ainsi que toutes les informations pouvant intéresser les membres et partenaires sont relayées. La semestrielle du ReSaD est en revanche directement gérée par le ReSaD, en mobilisant des articles thématiques écrits par les points focaux pays et une mise en forme gérée par la chargée de communication au CARI.

- **Mise en place d'une stratégie de sensibilisation sur la LCDDT et la GDT pour les collectivités locales : messages radio communautaires, sketches pédaogo-comiques, photos et vidéos :** Les

outils classiques de communication et de diffusion des informations utilisés dans les réseaux sont souvent peu adaptés aux collectivités locales qui ont peu d'accès internet, dont les membres ne sont pas systématiquement alphabétisés, et par conséquent ne peuvent bénéficier des avancées produites collectivement. Afin de pallier cette situation, des supports originaux de communication vont permettre de diffuser des informations issues des travaux collectifs (e-forum, ateliers d'échanges d'expériences...) sur les enjeux et les pratiques de LCDDT et de GDT aux collectivités locales dans les territoires, ainsi qu'aux différents acteurs du monde rural. La radio, la vidéo, les photos et l'humour seront les supports privilégiés pour cela.

Méthodologie : Certains membres des plateformes pays ont l'habitude de mobiliser ce type de supports pour communiquer en direction des collectivités locales. Ils seront donc en charge de réaliser les textes radio, les vidéos et les photos lorsque cela est possible. Ce sera le point focal qui aura la responsabilité de cette activité et de la diffusion de ces outils là. Concernant les sketches pedago-comique, le ReSaD est en relation avec un auteur de théâtre français souhaitant œuvrer dans le cadre de la sensibilisation en Afrique. Il produira donc des scénettes sur la base des problématiques identifiées par les points focaux pays, et fournira un dvd tutoriel sur la façon dont la pièce (sketch) doit être jouée. Dans les pays, des troupes locales seront mobilisées et adapteront les scénettes proposées. en fonction des us et coutumes du public cible.

Indicateurs de suivi chiffrés : chaque plateforme a un site internet avec une page consacrée au ReSaD et la LCDDT, chaque point focal dispose d'un compte drop box partagé, envoi de 36 lettres mensuelles relatant les actualités de la LCDDT et de la GDT à 2500 contacts, envoi de 6 lettres semestrielles relatant les points d'actualité du ReSaD à 2500 contacts, 5 sketches, 5 brochures, 3 films et 5 textes radios utiles à la sensibilisation sur la LCDDT et la GDT sont produits, partagés dans le réseau et diffusés sur les 3 ans

Indicateurs d'impact chiffrés : le site du ReSaD est consulté à hauteur de 10000 visites sur les 3 ans, le ReSaD est visible et sollicité comme partenaire dans 2 projets de GDT à l'échelle régionale, plus de 100 acteurs du développement rural sont sensibilisés aux enjeux de la LCDDT et de la GDT par des outils innovants, 5 projets de GDT par pays sont montés en partenariat entre associations et collectivités locales (CL, producteurs, agents techniques, organisations de producteurs)

Objectif spécifique 2 : Améliorer les actions de plaidoyer communes des organisations de la société civile et des collectivités locales en renforçant leur capacités à influencer collectivement sur les prises de décisions politiques

Résultat 1 : Le ReSaD et ses membres forment un réseau de la société civile organisé, informé et éclairé sur les sujets d'actualité de la LCDDT et de la GDT (PAN LCD, LDN, IGMVSS) au niveau des pays des différentes plateformes comme au niveau international et se situe comme partie prenante

Principales activités prévues :

- **Veille stratégique sur les PAN LCD, le concept de « Land Degradation Neutrality » et la stratégie harmonisée de l'IGMVSS** : L'activité majeure est de maintenir un niveau d'information homogène entre les différentes plateformes membres du réseau. Il est important que les membres des réseaux soient informés des actualités concernant les autres organisations de la société civile, les décisions prises par les politiques nationales et internationales, les avancées existantes en termes de recherche scientifique, les appels à propositions, etc. Les sujets principaux seront le concept de « Land Dégradation Neutrality » (avec la création d'un fond LDN et les avancées en termes de mise en œuvre opérationnelle et d'évaluation), les PAN LCD des différents pays (qui

ont évolué récemment et continuent à évoluer selon les résultats en COP), et la stratégie harmonisée de l'IGMVSS. Ces informations seront recueillies sur les différents réseaux internet existants et lors d'échanges informels avec les points focaux concernés (CNULCD et GMV). Le site web et les 2500 contacts dans la liste e-mail seront des supports de diffusion de ces informations.

Méthodologie : La veille stratégique est principalement basée sur un travail de lecture et de repérage dans les diffusions internet (base de données type « inter-réseaux », UNCCD newsletter etc), et dans les discussions informelles avec des acteurs du développement dans les pays ou lors des réunions internationales. Les informations ainsi recueillies peuvent être transformées en actualités diffusable sur les sites internet, après vérification de l'information par les points focaux, le volontaire ou la coordination.

- **Participation aux cadres de concertation nationaux et internationaux sur ces sujets** : L'implication des membres du réseau dans les cadres de concertation à différents niveaux est essentielle pour rester informé des actualités plus spécifiques. Ainsi, il peut s'agir de participer aux réunions pays préparatoires en vue des COP, de celles dans le cadre du projet GMV ou en interne à la société civile. Cette participation se veut complémentaire à la veille informatique et informelle et implique une disponibilité des membres du réseau, ainsi qu'une visibilité pour s'assurer d'être invité dans ces cadres de concertation.

Méthodologie : Les points focaux, chargés de liaisons ou membres des plateformes en charge de représenter le réseau, doivent se rendre disponible pour se déplacer dans ces réunions et fournir un rapport synthétique des principales informations recueillies. Cela doit se faire dans chacun des 4 pays.

Indicateurs de suivi chiffrés : au moins 3 notes d'actualité sont réalisées sur un sujet relatif aux PAN LCD, à la LDN et à l'IGMVSS, chaque note d'actualité est mise sur les sites du ReSaD et des plateformes et est diffusée à travers la lettre mensuelle ou semestrielle à plus de 2500 contacts

Indicateurs d'impact chiffrés : plus de 2500 acteurs sont informés des actualités relatives aux PAN LCD du Mali, Niger et Burkina Faso, et aux évolutions des actions dans le cadre du concept de LDN et dans le cadre de l'IGMVSS, les membres du ReSaD sont invités 2 fois par an par pays à participer aux cadres de concertations nationaux et internationaux sur ces sujets

Résultat 2 : Le ReSaD accompagne ses membres et ses partenaires dans l'élaboration d'argumentaires et de positionnement sur les sujets d'actualités de la LCDDT et de la GDT (PAN LCD, LDN, IGMVSS)

Principales activités prévues :

- **Organisation de formations à l'écriture de documents de plaidoyer pour les membres des plateformes, en y associant les collectivités locales qui le souhaitent** : L'exercice d'écriture de documents de positionnement est spécifique et demande une compétence particulière. Il est essentiel que les membres du réseau aient cette compétence, le plaidoyer étant une activité majeure dans le projet. L'organisation d'une formation et son suivi permettra de renforcer les compétences des points focaux du ReSaD sur cette technique, ainsi que celles des membres des plateformes et des collectivités locales, afin qu'ils puissent écrire des documents partagés, et accompagner le travail en groupe organisé avec les OSC et CL partenaires.

Méthodologie : Le programme de formation sera élaboré avec un formateur spécialisé et une session de formation sera mise en place dans chaque pays pour les points focaux, les chargées de liaison, le

volontaire, une dizaine de membre des plateformes dont au moins 2 CL. Un document de synthèse permettra de capitaliser les éléments principaux de cette formation et permettra apprenants de donner par la suite des éléments méthodologiques aux autres membres des plateformes et aux CL partenaires.

- **Organisation de réunions de concertation entre les membres des plateformes et les collectivités locales partenaires sur les PAN LCD, la LDN et l'IGMVSS dans les 4 pays :** Construire un positionnement partagé implique la possibilité d'échanger et de discuter autour des thématiques que l'on souhaite traiter. Des réunions au sein des membres du ReSaD (intra réseau, intra plateforme et inter plateformes) seront donc organisées, de même que des réunions avec les collectivités locales. L'objectif de chacune de ces réunions devra être clairement défini autour d'un des sujets clés : PAN LCD, LDN, IGMVSS. Elles se feront au sein des pays et entre les pays.

Méthodologie : Sur la base de la veille stratégique réalisée en amont et des éléments de formation au plaidoyer acquis par les membres du ReSaD, ces réunions réuniront 15 participants dont 2 CL. Elles seront animées dans chaque pays par les points focaux. Les rencontres internationales et les comités de pilotage seront aussi l'occasion pour les points focaux et les chargés de liaisons d'organiser des réunions de concertation à leur niveau et avec d'autres représentants de la société civile.

- **Réalisation de documents collectifs de positionnement par les plateformes et leurs partenaires sur ces sujets :** L'écriture de documents de position ou d'interpellation doit se faire à plusieurs niveaux : documents portés par le ReSaD, documents portés par chaque plateforme, documents portés par des groupes d'acteurs réunissant des OSC et CL. A ce titre, des ateliers d'écriture seront organisés entre les points focaux du ReSaD, mais aussi en interne aux plateformes et avec les collectivités locales. Ils pourront se faire en vis-à-vis ou à distance, avec les outils numérique à notre disposition.

Méthodologie : Sur la base des réunions de concertation organisées entre les membres des plateformes et les CL, des documents de position seront produits. La formation en amont des acteurs concernés permettra un travail efficace qui pourra se poursuivre à distance entre les différents pays. Au sein des pays, les travaux en vis-à-vis seront favorisés, afin de s'assurer de l'implication des collectivités locales signataires.

Indicateurs de suivi chiffrés : une formation par pays est organisée pour les membres des plateformes et les CL sur l'écriture de documents de plaidoyer, au moins 12 participants profitent de cette formation dont 2 CL, au moins 1 réunion de concertation par an est organisée par pays sur les thèmes des PAN LCD, de LDN et de l'IGMVSS, au moins 15 participants profitent de ces réunions dont 2 CL

Indicateurs d'impact chiffrés : les 4 points focaux du ReSaD sont autonomes pour écrire des documents de plaidoyer et peuvent accompagner leurs membres (plateformes) et partenaires, 12 membres par plateforme possèdent les connaissances et compétences requises pour écrire collectivement des documents de plaidoyer au sujet des PAN LCD, de LDN et de l'IGMVSS (enquêtes), au moins un document de position par an par pays sur un des 3 sujets phares (PAN LCD, LDN, IGMVSS)

Résultat 3 : Le ReSaD se mobilise, ainsi que ses partenaires, et participe aux évènements nationaux, régionaux et internationaux pour porter la voix d'une société civile organisée

Principales activités prévues :

- **Expression des positions du ReSaD et de ses partenaires sur les PAN LCD, la LDN et l'IGMVSS lors des rencontres internationales liées à la CNULCD et lors des rencontres régionales :** Dans la poursuite de ses activités de plaidoyer, le ReSaD participera activement aux rencontres internationales de la CNULCD (CRIC, CST, COP) pour porter la voix de la société civile. Il défendra les populations des zones arides dans ce cadre et construira ses actions de plaidoyer en fonction des agendas sur les sujets des PAN LCD et de la LDN. Il pourra aussi préparer son action de plaidoyer pour Désertif' Actions 2015 à Montpellier, et pour la COP 21 (CCNUCC) qui se tiendra à Paris et pour laquelle le réseau veut défendre la nécessité de faire du lien entre les différentes conventions.

Méthodologie : Afin de défendre ses positions, le ReSaD organisera des side event à chacune des COP (CNULCD et CCNUCC). Ces side event pourront être organisés en partenariat avec d'autres réseaux tels que le RADD0, Drynet, et d'autres OSCs présentes lors de ces événements. Pour Désertif' Actions 2015, les membres du réseau ont chacun travaillé en amont sur LDN et les PAN LCD (et les conventions) dans le cadre d'ateliers pays. Les positions produites seront donc présentées en session plénière lors de Désertif' Actions 2015.

- **Expression des positions du ReSaD et de ses partenaires auprès des instances nationales concernées : ministères, point focaux CNULCD et IGMVSS :** Au-delà de l'utilisation de documents de plaidoyer ou de l'organisation de « side events » dans les rencontres internationales, les membres du réseau ont un travail de lobbying à mener auprès des représentants nationaux liés aux différents sujets. Ainsi, des actions de plaidoyer seront menées auprès des points focaux CNULCD et IGMVSS dans les pays, ainsi qu'auprès des ministères, afin de défendre les positions construites collectivement sur les PAN LCD, la LDN et l'IGMVSS.

Méthodologie : Le travail de lobbying sera réalisé dans le cadre de rencontre bilatérale entre les points focaux ReSaD ou les chargées de liaisons et les représentants institutionnels visés. Ces rencontres viseront à valoriser les positions du ReSaD sur les 3 sujets, mais aussi à valoriser les résultats plus général produits durant Désertif' Actions et pour lesquels le ReSaD va contribuer. Ce lobbying demande aux représentant du ReSaD d'être disponibles et de disposer d'un carnet d'adresse et de bon contacts avec ces institutionnels.

Indicateurs de suivi chiffrés : participation active d'au moins deux membres des plateformes à chaque COP de la CNULCD, participation d'un membre du réseau à au moins une réunion stratégique régionale par an, au moins deux rencontres par an par point focal ReSaD avec les points focaux CNULCD et GMV par pays pour exprimer les positions du réseau sur les 3 sujets phares (PAN LCD, LDN, IGMVSS), accompagnés au moins une fois d'un partenaire CL

Indicateurs d'impact chiffrés : le ReSaD est visible avec les autres réseaux de la société civile (RADD0, Drynet...) sur les sujets des PAN LCD, de LDN et de l'IGMVSS à l'échelle internationale (au moins un document de position est utilisé en COP sur un des 3 sujets phares (PAN LCD, LDN, IGMVSS)), au moins une de ses contributions est prise en compte dans une enceinte de prise de décision internationale, les plateformes membres et leurs partenaires CL se sont positionnées sur ces 3 sujets au niveau national et sont visibles car au moins une de leurs contributions est prise en compte dans une enceinte de prise de décision nationale

Résultat 4 : Le ReSaD renforce sa légitimité et son autonomie en proposant des évolutions possibles de son mode de structuration collective et de ses modalités de gouvernance

Principales activités prévues :

- **Intégration des questions de gouvernance dans l'ordre du jour des comités de pilotage :** Afin d'envisager un avenir du réseau au-delà de ce projet, il est essentiel de créer un espace et un moment de discussion autour des perspectives d'évolution institutionnelles du réseau. Les comités de pilotages sont les lieux privilégiés pour cela, et le traitement de ces questions de gouvernance se feront dans l'optique de renforcer le réseau, en particulier dans le cadre de ses activités de plaidoyer où il a besoin de légitimité et d'autonomie.

Méthodologie : Les questions liées à la gouvernance du réseau, à sa formalisation éventuelle et à sa structuration interne sont des questions sensibles qui nécessitent de nombreuses discussions organisées pour arriver à faire émerger un point de vue partagé par l'ensemble des membres. A ce titre, l'ordre du jour d'au moins 4 comités de pilotage intégrera cette question et une note comprenant différentes pistes sera élaborée en milieu de projet. Elle permettra d'ici la fin du projet de donner les éléments permettant au réseau de décider collectivement du chemin à suivre.

Indicateurs de suivi chiffrés : 4 comités de pilotages traitent de la question de la gouvernance future du ReSaD, une note de synthèse sur les options possibles est écrite

Indicateurs d'impact chiffrés : Le ReSaD choisi parmi différentes options les modes de gouvernance les plus appropriés pour la suite de son existence

D. Planification des ressources humaines et des moyens matériels :

1. Justification et description des ressources humaines mobilisées ;

Dans le cadre du projet ReSaD II, les ressources humaines mobilisées au Sud comme au Nord vont être essentiellement des ressources salariées : un coordinateur général (temps plein), une chargée de communication (1/3 temps), un volontaire international (temps plein en itinérance sur les 4 pays), et au sein de chaque plateforme, un point focal (temps plein) et un chargé de liaison (appui ponctuel).

Concernant la mise en place de salariés sur ce thème au Sud, il s'agit d'une certaine manière d'une innovation car la plupart du temps ce poste n'existe pas en tant que tel pour la plate-forme, mais seulement dans certains projets ponctuels. La plate-forme ne capitalise donc pas sur le sujet et est en quelque sorte privée de voix pérenne. Ainsi, cette forme d'organisation et de mobilisation des ressources humaines apporte une réelle plus-value. Ces salariés seront par la suite financés par les projets dans lequel le réseau sera impliqué.

Des prestataires seront aussi sollicités pour certaines missions, comme les missions d'audit et d'évaluation externe, les missions d'ingénierie de formation et de réalisation d'outils web (base de données et site internet).

2. Justification et description des moyens matériels mobilisés, justification et pérennité.

Concernant les moyens matériels spécifiques, il sera nécessaire d'équiper l'ensemble des équipes au Nord et au Sud (coordinateur général, volontaire et points focaux) en matériel informatique adéquat (ordinateur, disque dur externe, clés usb, inscription dropbox). A cela s'ajouteront les frais de fonctionnement liés aux différentes structures (location de bureaux, frais de communication...), les frais liés aux sites Internet, billets d'avions et autres frais de déplacement pour la réalisation du projet.

Toutefois aucun équipement lourd de type « véhicule » ou « matériel technique » n'est envisagé.

5. Effets et impact(s) attendus du projet et outils de mesure mis en place

A. Effets et impact(s) attendus économiques, sociaux et institutionnels à l'issue du projet ;

A l'issue des 3 années du projet, différents types d'impacts sont attendus. Tout d'abord, en lien avec l'objectif global et de manière indirecte, il s'agira d'améliorer la gestion des terres et la lutte contre la désertification dans les zones rurales des différents pays. Cela ne se fera pas par des actions techniques directement portées sur le terrain par les membres du réseau, mais par l'effet indirect du renforcement de capacité des organisations de la société civile et des collectivités locales, et par la mise en connexion entre ces acteurs et des acteurs techniques et étatiques.

B. Effets et impact(s) attendus sur les questions liées à la réduction de la pauvreté et aux inégalités à l'issue du projet ;

Ce renforcement de capacités en milieu rural doit permettre de lutter contre l'exode rural, en améliorant les conditions de vie des populations. Renforcer les actions de GDT revient à donner la possibilité aux populations de valoriser des terres en zones sèches, initialement pauvres en matière organique et peu productives. De plus, une meilleure prise en compte des considérations des populations rurales des zones arides dans le cadre de la CNULCD permettra de redonner de l'espoir pour une vie meilleure, basée sur une gestion durable des terres, dans les zones jusqu'ici en proie à la désertification.

C. Effets et impact(s) attendus sur les partenaires du projet.

De manière plus directe, à l'échelle des plateformes, le projet ReSaD 2 va permettre une plus grande professionnalisation de celles-ci et un mode d'action plus organisé et plus légitime, leur permettant de se situer comme partie prenante. Le renforcement des capacités des membres est un des objectifs majeurs, ce qui permettra d'améliorer les actions sur le terrain des ONG membres et des CL partenaires. Une meilleure visibilité se fera également dans le cadre des sujets majeurs de développement et d'environnement au Sahel. L'implication dans l'IGMVSS, et dans la CNULCD par exemple, va porter le ReSaD et ses plateformes membres comme un des interlocuteurs considérés de la société civile (échelle régionale et internationale pour le réseau, échelles nationales pour les plateformes). En parallèle, le travail en interrelation forte avec les OSC et les CL va permettre d'assurer au ReSaD une meilleure légitimité quant à ce rôle de représentation. L'expérience acquise pendant le ReSaD I va se renforcer, les engagements pris dès 2010 vont commencer à payer et les partenaires de ce projet deviendront des acteurs plus forts sur les scènes nationales, régionale et internationale.

6. Prise en compte du genre et de l'environnement

A. Impact(s) du projet sur les questions liées au genre :

Aucune dimension spécifiquement liée au genre n'est prise dans le cadre de ce projet de manière générale. Toutefois à chaque fois que l'action permettra de privilégier une activité où le genre peut être mis en avant, une attention particulière y sera apportée. C'est le cas du GTD qui travaille en collaboration avec le CSFD pour l'édition d'un dossier thématique sur « Les femmes actives dans la lutte contre la désertification. » Les membres du ReSaD ont ainsi été sollicités pour valoriser les expériences de leurs plateformes à ce sujet. De même, le CNCOD est responsable d'un projet intitulé « Appui au renforcement des OSC sur la thématique Genre et GDT en Afrique de l'Ouest ». Le projet ReSaD va venir en soutien au CNCOD dans le cadre de ce projet et contribuer ainsi indirectement à la prise en compte de la thématique du genre dans les projets de LCDDT et de GDT. Une place particulière sera donnée aux ONG ayant une approche genre lors de tout événement pour lequel les membres des plateformes seront sollicités afin qu'elles fassent partie des organisations renforcées.

B. Impact(s) du projet sur les questions liées à l'environnement :

Le projet ReSaD s'inscrit clairement dans une mise en œuvre accrue de la Convention des Nations Unies de lutte contre la Désertification, du multilatéral au local. L'objet même de cette convention est l'environnement et le développement. L'entrée choisie est une meilleure structuration de la société civile afin de lui permettre de jouer un rôle plus actif dans ce domaine. Par voie de conséquence les autres accords visant l'environnement (Climat et Biodiversité) vont également être abordés. Ceci se fera via les actions de différentes plateformes par ailleurs impliquées dans la lutte contre la désertification et la gestion durable des terres. A ce titre, de nombreuses actions sont portées par les partenaires. Le projet va permettre de renforcer les compétences des partenaires sur leurs stratégies et méthodes d'action. Ainsi, les projets de terrain devraient bénéficier de cette plus-value de compétences et profiter aux meneurs de projets mieux outillés. De plus, le projet ReSaD II va permettre d'améliorer le cadre d'intervention politique de ces projets, voire d'améliorer le financement de projets favorables à l'environnement. Le ReSaD II porte en effet à bout de bras un plaidoyer pour une approche spécifique dans les zones arides, soulignant la nécessité de préserver ces zones et les savoir-faire qui y sont associés.

7. Situation et perspectives en fin de projet, pérennité

A. Situation en fin de projet, et valeur ajoutée escomptée du projet ;

Lors de la phase d'évaluation interne du premier projet ReSaD, un certain nombre d'éléments ont été soulignés comme des valeurs essentielles à maintenir pour la durabilité du projet. Le réseau doit conserver la valeur ajoutée acquise lors du ReSaD I : sa spécificité (le cadre dans lequel il s'inscrit), sa légitimité (rester représentatif d'une société civile avec laquelle il reste fortement en lien), sa crédibilité (avec une réelle capacité d'analyse stratégique des enjeux liés à la LCD sur la zone sahéenne) et sa pertinence (ne pas chercher à couvrir trop de champs mais bien rester centré sur ce qui a du sens autour de la LCD et de la GDT), et enfin, de conserver une visibilité forte (aussi bien auprès des autres OSC et CL que des institutions internationales et des politiques). La poursuite d'un travail d'évaluation en cours de projet à ce propos permettra de s'assurer que le projet garde le cap vers un avenir qui fait sens pour lui et les populations des zones arides. La situation en fin de projet doit permettre de montrer que ces différents critères sont satisfaisants au regard du travail accompli. Il est déjà clair que quelle que soit le devenir du réseau dans sa forme actuelle, les principes collaboratifs initiés entre les plates-formes sont des acquis qui sont appelés à soutenir d'autres initiatives et à se développer.

B. Modalités de transfert des compétences au(x) partenaire(s), le cas échéant ;

Le partage plutôt que le transfert de compétences est effectif. L'un des objets de vigilance concerne l'équilibre toujours délicat entre l'intérêt particulier d'une des plates-formes et l'intérêt général. La division, entre ce qui est de la compétence nationale de la plate-forme et de la compétence régionale du réseau aide. Toutefois lorsqu'une activité significative du réseau doit se dérouler dans un des pays membres, seule une communication rapprochée et les méthodes proposées permettent d'éviter les malentendus. En cas de difficulté au niveau des plateformes existantes, la stratégie peut être de renforcer l'action du réseau en appui à ces plateformes afin qu'elles perdurent et puissent continuer à apporter à l'échelle nationale, le soutien indispensables aux différentes OSC membres. Ce repli sur les intérêts plutôt nationaux permet toutefois de reconsolider la base avant de pouvoir repartir à l'assaut d'enjeux plus globaux. Concernant le fonctionnement du ReSaD et la valeur ajoutée que l'on souhaite conserver et renforcer, la mise en place d'un suivi tout au long du projet, en incitant les partenaires à avoir un regard réflexif sur le réseau pour analyser l'évolution de ces éléments, et recadrer les actions si besoins, devrait permettre de poser des gardes fous. Enfin, si la conjoncture change au niveau des institutions internationales et des grands projets régionaux, et si la société civile n'est plus incitée à s'impliquer dans les discussions à ce niveau, il sera important de pouvoir reconstruire la stratégie de plaidoyer afin que la société civile y retrouve son compte.

C. Prise en charge des coûts récurrents ;

En l'absence d'activités directement financées, un réseau peut continuer à fonctionner moyennant des coûts récurrents peu élevés qui peuvent être pris en charge par les membres eux-mêmes. Le CARI en a déjà fait l'expérience avec un autre réseau (le RADD0) entre 2002 et 2008.

Néanmoins, étant donné les objectifs du projet et les impacts escomptés de la mise en œuvre du ReSaD 2, on peut s'attendre à ce que l'importance de la structuration de la société civile en matière de lutte contre la désertification s'accompagne d'une plus grande capacité de mobiliser des moyens en même temps que croît la reconnaissance par les décideurs publics. C'est un des buts recherchés, notamment dans les pays d'intervention.

D. Appropriation du changement et pérennisation des effets attendus ;

Le travail de structuration de la société civile se fait en appui à des structures associatives existantes. Ce choix initial a été fait pour éviter de créer une structure parallèle ou spécialisée de plus. Si ce choix est valable sur le plan théorique, la pratique montre qu'il y a un monde à organiser au sein des plates-formes elles-mêmes, en particulier leur stratégie par rapport à l'ensemble des projets qu'elles hébergent. Par ailleurs la pérennité d'un réseau est en premier lieu liée à la pérennité des structures qu'il regroupe et à l'intérêt que la plate-forme (la valeur ajoutée en quelque sorte) trouve au réseau. Les différentes plateformes du ReSaD sont chacune assez pérennes dans le paysage de la société civile des différents pays, et leur appropriation du projet dépend d'un ensemble de facteurs qui tous doivent démontrer une valeur ajoutée. Celle-ci peut être la reconnaissance, les moyens additionnels, le travail sur un thème inédit, la création d'opportunités de s'ouvrir à de nouveaux partenaires et sujets, etc... La volonté de s'engager dans le projet ReSaD dépend donc clairement des attentes autant que des effets de ce travail en réseau. Les différentes plateformes mettent à disposition du réseau un point focal et participent ainsi à l'effort collectif. Pour que cet engagement soit pérenne, que les partenaires s'approprient réellement ce mode de fonctionnement, il est essentiel que les retombées du ReSaD II continuent de les satisfaire au regard des objectifs qu'ils se sont fixés. L'implication dans l'élaboration du cadre logique du projet, dans la définition de la stratégie et des actions à mener est essentielle. Le travail réalisé en décembre 2013 et mai 2014 en comité de pilotage était un moment crucial pour permettre une réelle co-construction du ReSaD II. Les échanges de documents par la suite ont permis d'entériner l'ensemble des décisions stratégiques prises pour ce projet. Ce mode de fonctionnement assure au projet une réelle appropriation par les partenaires, qui sont parties prenantes dès la conception et tout au long du projet dans le comité de pilotage.

Enfin, la pérennité du projet ReSaD II dépend de la place possible que peut occuper la société civile dans le champ concerné. Dans le cadre de la CNULCD, 22 références favorisant la participation de la société civile sont faites dans le texte (Cf Publication du GTD « Désertification et société civile, repères pour comprendre et agir 2009 » et « Lutte contre la désertification, comment le plaidoyer renforce l'action ; 2012 ») et la société civile est impliquée à différents niveaux. Cela va en se renforçant, avec la création d'un panel des OSCs lui-même fruit des efforts des OSCs (P. Burger, directeur du CARI est le représentant des OSCs des pays développés dans ce panel), et la place faite à un observateur de la société civile dans la nouvelle interface science-politique créée lors de la dernière COP (COP 11 en Namibie). De même, au niveau de l'IGMVSS, la question de l'implication de la société civile semble être au cœur des préoccupations et la mobilisation des réseaux de la société civile dans le cadre du projet Fleuve est un bon indicateur de l'importance accordée à ces réseaux par les institutions pour ces grands projets régionaux. Cette considération pour les réseaux de la société civile est donc un élément majeur permettant d'assurer la pérennité du projet.

Du point de vue de la gouvernance du ReSaD et de son évolution, des discussions sont entamées avec les membres du réseau et la deuxième phase du projet devra permettre de faire émerger des réponses. Une

orientation envisagée serait de mettre en place un organe politique au ReSaD, avec une présidence tournante entre les plateformes, tout en laissant une coordination fixe, au CARI. Le réseau pourrait aussi être enregistré formellement en tant qu'association, ce qui lui donnerait la possibilité de répondre directement à des appels d'offres, de gérer de manière autonome sa comptabilité et ses finances, sans être dans l'obligation de passer par une structure individuelle (le CARI aujourd'hui). Cette idée n'est pas forcément partagée par l'ensemble des membres, entre autres car le fait que le réseau soit informel donne une flexibilité et une capacité d'adaptation particulièrement intéressante pour un réseau aussi jeune. Les 3 années à venir permettront de poursuivre ces discussions pour arriver à des perspectives concrètes en construisant collectivement un ensemble d'objectifs structurels du réseau pour une phase suivante. Cette phase 2 va donc être une phase préparatoire d'acquisition des outils et méthodes nécessaires à l'autonomisation du réseau, et visera l'élaboration d'un nouveau projet pour la phase post 2018, dont la forme et le contenu dépendront des évolutions structurelles du réseau. Contrairement à de nombreux exemples existants où la formalisation et l'autonomisation des réseaux précède la mise en place des outils et méthodes de travail (le tout se résumant souvent à des vœux pieux), les membres du ReSaD préfèrent inverser la logique en assurant les bases de fonctionnement du réseau avant de formaliser et d'autonomiser la structure. Cela est entre autres liée à la jeunesse du réseau qui n'aura que 7 ans en fin de phase 2, ce qui ne paraît pas excessif pour la mise en place d'une gestion durable de ce réseau.

E. Stratégie de sortie, le cas échéant.

Il n'y a pas de stratégie de sortie à priori. Si l'une ou plusieurs des plates-formes dysfonctionnent, la stratégie consistera à les remplacer. S'agissant d'un projet d'animation d'un réseau international pour améliorer l'action de la société civile en matière de lutte contre la désertification par une meilleure structuration et un plaidoyer national et international, la seule sortie envisageable est une reprise de l'autonomie des différentes plates-formes qui conserveront quoi qu'il en soit tous les éléments de structuration, les outils et le relationnel acquis.

8. Hypothèses critiques

A. Hypothèses critiques liées au contexte (cadre politique, économique, social, sécuritaire et environnemental)

Le projet s'inscrit dans une situation environnementale pour la zone sahélienne qui est fortement préoccupante. Les évolutions climatiques attendues vont renforcer la pression sur ces zones et augmenter le niveau de contraintes. Il est donc essentiel d'agir en amont, avant que la situation environnementale ne se dégrade au point d'arriver à un seuil d'irréversibilité. Le projet s'inscrit aussi dans un contexte particulier d'évolution rapide des coopérations Nord Sud et d'une certaine incertitude liée au devenir des partenariats soumis à l'insécurité dans la zone d'une part. Travailler en réseau collaboratif international s'impose donc comme une nécessité. Ce qui suppose aussi l'invention de nouvelles modalités de coopération et même du rapport entre partenaires au projet. Par exemple la délégation de la gestion des fonds via la contractualisation, comme cela avait été mis en place pendant la phase 1.

La construction d'une crédibilité durable de la société civile face à des décideurs plus habitués à la politique du fait accompli constitue l'un des principaux risques de ce projet. Comme l'est aussi la fréquente compétition entre acteurs de la société civile sur les moyens disponibles pouvant entraîner la confusion entre intérêt général et intérêts particuliers. Par ailleurs les différences de langages entre acteurs publics et de la société civile, leur positionnement respectif en tant que partie prenante à un dialogue constructif n'est pas encore une pratique des plus courantes dans les pays considérés. La société civile a plus l'habitude de se positionner soit dans la revendication, soit dans la dépendance alors que l'objectif visé ici est la concertation et la co-construction à profit mutuel. Les méthodes de concertation acquises dans le cadre des plateformes expérimentées comme le GTD et le SPONG permettront de surmonter ce

risque. Le projet ne sera cependant à même de mettre en œuvre cette approche que dans le cas où les politiques continuent à laisser une place à la société civile et à prendre en compte le positionnement du ReSaD qui tend à être constructif.

L'alliance d'une plateforme nationale d'un pays du Sud avec un réseau international comprenant des acteurs du Nord peut générer des malentendus ou des éventuelles contestations de légitimité dans un milieu où les relations nord sud sont relativement codées. Ce sujet est d'ores et déjà anticipé. De même il existe une forme d'asymétrie entre les approches méthodologiques, la manière de se positionner dans un dialogue multi-acteurs et sur une problématique qui engage des institutions internationales, nationales et locales et ceci constitue aussi un facteur à prendre en compte. Au vu de l'expérience du ReSaD I, un climat de confiance s'est instauré entre les partenaires, et tant que chacun a conscience des bénéfices réciproques d'un tel mode de fonctionnement, et de la pertinence à s'appuyer sur les complémentarités, les risques liés à cela restant minimes et les moyens de les anticiper ayant déjà été abordés.

B. Liées au projet (risques opérationnels et risques liés aux partenaires locaux)

Un des risques liés au projet est celui de la difficulté d'acquisition des méthodes de conduite de projet collectif : acquisition et usage de techniques et d'outils spécifiques (stratégie, communication à distance y compris l'accès, prise de décision collective,) et de méthodes de caractérisation (analyse des informations, formulations des revendications...), le respect des objectifs, du timing et la mise en place des outils. Le travail sur le renforcement de capacité déjà engagé dans la phase 1 du ReSaD permet de combler en partie ce risque, mais il faut rester vigilant sur cet aspect, d'autant plus si le projet continue à prendre de l'envergure et de l'importance dans le paysage de la lutte contre la désertification et des convoitises qu'il peut susciter.

Le risque le plus important identifié aujourd'hui est plutôt lié à la pérennité des personnes engagées. Les actions engagées par le ReSaD portent leur fruit à moyen et long terme, ce qui rend essentiel la pérennité des agents impliqués dans le processus. Même si des modes d'organisation internes aux plateformes permettent de protéger les intérêts du projet à ce propos, l'interconnaissance rend beaucoup plus facile le travail en réseau, surtout lorsqu'il s'agit de travail à distance. Aussi, il va être nécessaire pour cette seconde phase, d'appuyer les plateformes pour qu'elles puissent pérenniser les personnes en poste qui sont les points focaux ReSaD. Leur donner de réels moyens de travailler (financier, technique et politique) sera donc essentiel.

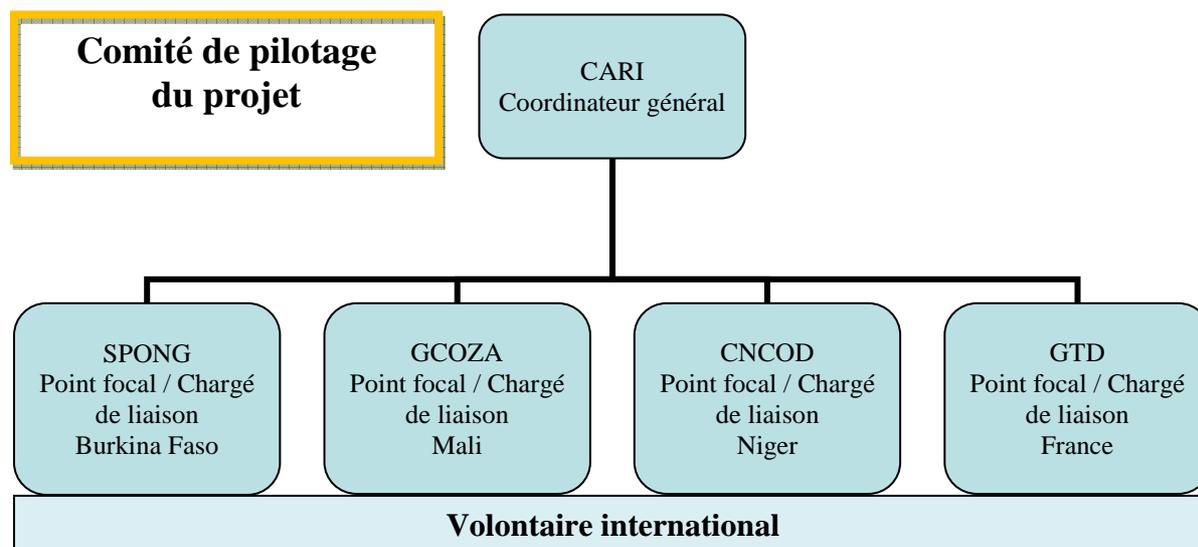
9. Modalités de pilotage, de suivi et d'évaluation prévues par le projet

A. Pilotage du projet : organigramme, responsabilités et organisation du pilotage et de la mise en œuvre avec les partenaires ;

Un Comité de Pilotage (CP) composé de représentants de chaque plateforme nationale et du coordinateur du projet sera l'organe de concertation et de prise de décision du projet. Les plateformes développeront de manière autonome (mise en œuvre) et concertée (décision et suivi) les activités prévues. Dans chaque pays un point focal ReSaD pays sera chargé du suivi et de la mise en œuvre selon des termes de références établis en commun sur la base des indicateurs retenus. Un deuxième membre de la plateforme sera en charge de la liaison organique entre la plateforme et le réseau. Ces chargés de liaison seront les garants de la cohérence entre les projets et positions portés par le ReSaD et ceux portés par chaque plateforme. Enfin, un volontaire international basé a priori au Burkina-Faso, sera en charge d'assurer un appui aux différents points focaux.

Une rencontre physique sera organisée tous les 6 mois dans lesquels seront abordés les aspects financiers, les activités mises en œuvre mais aussi les difficultés rencontrées et les stratégies à mettre en place. Les

points focaux seront présents à chaque rencontre, et les chargés de liaison seront présents à une rencontre par an, en particulier lorsqu'il s'agira de prendre des décisions stratégiques.



Coordinateur général du projet :

- Assure la gestion administrative et financière du projet ainsi que la planification générale.
- Porte la responsabilité du projet en direction du bailleur et fait la compilation des rapports narratifs et financiers pour remettre un rapport global aux bailleurs.
- Assure le suivi-évaluation des activités prévues et programmées dans le projet.
- Organise et coordonne les réunions et échanges du comité de pilotage du projet composé de représentants des 4 plateformes.
- Coordonne le rapportage narratif et financier.
- Assure la représentation du projet au niveau international (possibilité de déléguer cette tâche aux points focaux selon la situation).

Organismes concernés : le CARI

Point focal plateforme nationale :

- Porte la responsabilité des activités à mettre en place dans son pays.
- Rédige, pour chaque activité, les livrables appropriés selon les formats mis à disposition par le comité de pilotage.
- Assure la coordination et l'animation de la plateforme nationale des acteurs impliqués dans la lutte contre la désertification.
- Assure la représentativité du réseau dans son pays.
- En charge de rédiger et de remettre au coordinateur général un rapport narratif et financier selon les modalités des bailleurs.
- Participe à l'élaboration des décisions stratégiques du projet.
- Assure la représentativité du réseau à l'échelle régionale et internationale.

Organismes concernés : le SPONG (Burkina Faso), le CARI en tant qu'animateur du GTD(France), GCOZA (Mali), le CNCOD (Niger).

Chargé de liaison pays dans chacune des plateformes nationales :

- Veillera à l'articulation de l'action du ReSaD par rapport à celle de sa plateforme nationale.
- Est garant de la cohérence des positions du ReSaD par rapport à celles de sa plateforme nationale.
- Participe à l'élaboration des décisions stratégiques du projet.
- Assure la représentativité du réseau à l'échelle régionale et internationale.

Organismes concernés : le SPONG (Burkina Faso), le CARI en tant qu'animateur du GTD(France), GCOZA (Mali), le CNCOD (Niger).

Comité de pilotage :

- Organe consultatif et de prise de décision.
- Guide les partenaires dans la mise en œuvre du projet.
- Discute et valide les formats de rapportage des différentes activités proposées par la coordination (canevas des livrables).
- Discute et valide les guides de mise en œuvre des activités.
- Indique les grandes orientations stratégiques du projet.
- Passe en revue et suit la gestion financière et administrative du projet et donne des conseils pour son amélioration.
- Le CARI assure l'animation du comité de pilotage.

Organismes concernés : le SPONG (Burkina Faso), le CARI(France), GCOZA (Mali), le CNCOD (Niger) et un autre membre du GTD à définir lors du lancement du projet.

B. Capitalisation et communication externe du projet ;

Le travail de capitalisation vise avant tout à avoir un regard réflexif sur les actions menées par le projet et à les analyser au regard de l'objectif global. Cela constituera donc un travail de rapportage relatant les différentes étapes de ce projet, à destination des bailleurs, mais surtout des plateformes partenaires qui pourront se servir de ce document pour mieux appréhender leur action au sein du réseau global. Ce rapportage par période sera réalisé par la coordination et les points focaux.

La capitalisation concernera aussi les documents de positions et de plaidoyer, que ce soit les notes informelles partagées dans le réseau (documents numériques) ou les papiers diffusés en direction des cibles visées (documents papiers). Le travail de caractérisation des acteurs et des pratiques (données numériques) sera aussi une des actions de capitalisation, et demandera aux membres du réseau de se déplacer afin de réaliser le travail d'enquête.

Enfin, un travail de capitalisation thématique sera réalisé par les différentes plateformes et sera diffusé sous format numérique. Ce travail se fera sur la base du temps de travail des partenaires (et n'apparaît donc pas dans la ligne budgétaire n°16 intitulée Capitalisation), aussi bien en lien avec la valorisation des projets de terrain menés par les partenaires dans leurs pays respectifs, que par la valorisation des ateliers d'échanges d'expériences. Il a pour objectif de tirer des enseignements à partager d'actions menées par les membres des plateformes. Cette capitalisation thématique visera ainsi un renforcement de la capacité d'expertise des membres du réseau et permettra à l'ensemble des membres de pouvoir tirer bénéfice des enseignements retirés des expériences de terrain des différentes ONG membres et collectivités locales partenaires.

Le plan de communication suivra quant à lui les principes suivants :

- Une importance sera accordée à la cohérence des messages et des supports issus du réseau.

Les messages en direction de la cible (OSC impliquées dans la LCD) doivent être clairs, simples, spécifiques, faciles à comprendre et répétés. En outre, l'ensemble des messages du ReSaD doivent être cohérents et coordonnés, même s'ils proviennent de différentes sources : tête de réseau, plateforme ou membre de plateformes.

- Se servir des groupes communautaires pour conseiller et motiver.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) sont efficaces et ont fait leurs preuves en termes de communication de masse. Toutefois, il ne faut pas négliger la spécificité d'une partie de nos publics cibles : la population sahélienne est peu équipée en informatique et ne profite pas de connexion internet stable.

La communication mise en place pour le ReSaD II ne se réduira pas aux grands médias et utilisera donc d'autres canaux de communication formels et informels, principalement interpersonnels (pièces de théâtre, personnes relais...).

- Deux types de communication (verticale et horizontale) seront pris en compte.
- En interne, un volet formation aux outils de communication sera également programmé dans le cadre du ReSaD2.

Celui-ci fait suite à la demi-journée d'initiation aux "Techniques d'information et de communication" qui s'est déroulée à Ouagadougou en mai 2014 et répond aux inégalités de compétences actuellement constatées dans le réseau.

- Enfin, le plan de communication intégrera des actions spécifiques au réseau : aligner les procédures de diffusion, harmoniser les éléments de communication visuelle, mutualiser les listes de diffusion, mettre en place une articulation entre supports internes (charte graphique commune)...

En dernier lieu, une attention particulière sera portée à l'efficacité de la communication réalisée. Le réseau sera attentif aux retours provenant des plateformes, de leurs membres et de leurs partenaires (enquêtes évaluatives). Cela permettra si nécessaire de corriger ou d'ajuster la stratégie de communication du ReSaD II.

C. Suivi technique et financier ;

Le système de suivi et évaluation est basé sur une méthode participative impliquant les membres et les plateformes du ReSaD dans l'amélioration de l'efficacité, l'efficience, la pertinence et la durabilité de l'action. Un monitoring mesurant le degré de fonctionnement et l'accomplissement des résultats prévus dans l'action sera mis en place pendant tout le processus de mise en œuvre. Au niveau national, chaque plateforme prendra en charge la coordination, la mise en œuvre et le suivi des actions prévues, ainsi que le rapportage technique et financier.

Le CARI, en tant que coordinateur, sera chargé de la supervision du suivi des activités du projet dans sa totalité. Au moins une visite par an dans chaque pays sera réalisée pour assurer ce suivi.

En pratique, cela permettra de faire le point avec les points focaux pays pour prendre connaissance des actions menées par les différentes plateformes. Cela leur permettra d'avoir un état en temps réel des activités mises en œuvre. Le CARI, en tant que coordinateur, accompagnera les points focaux dans la rédaction de leur rapport technique et financier. Il centralisera toutes ces informations et sera chargé du rapportage global (technique et financier) qui sera validé par le CP. Le volontaire sera en appui à ces missions, aussi bien de la coordination que des plateformes nationales.

Le CARI veillera également à ce que les points focaux tiennent à jour les éléments nécessaires à l'estimation des indicateurs prévus dans le cadre de ce projet.

D. Audit financier ;

La subvention demandée est inférieure à 500 000 euros, néanmoins étant donné que cette subvention est un renouvellement, il a été prévu de réaliser un audit financier à la fin du projet. Cet audit sera réalisé par le cabinet Axiome et associés.

E. Evaluation intermédiaire et/finale du projet (interne ou externe).

Une évaluation continue sera mise en place en interne tout au long des 3 ans afin de pouvoir mesurer les impacts du projet et orienter au cours du projet les décisions à prendre au sein du CP en matière de stratégie à développer. Cette évaluation interne se basera principalement sur les rapports intermédiaires réalisés par les points focaux ainsi que sur le suivi des indicateurs, mais aussi sur les échanges qui auront lieu avec les différents bénéficiaires du projet que ce soit les associations locales et les décideurs locaux lors des différentes rencontres.

Une collaboration avec le F3E étant entamée, un accompagnement sera réalisé par le F3E pour permettre une évaluation externe efficace et valorisable par le projet. L'accent sera mis sur la spécificité de l'évaluation de projets de réseaux, qui s'ils sont connectés à des projets de terrain, ont malgré tout un statut particulier pour lequel les canevas classiques d'évaluation sont peu adaptés. Une attention particulière sera portée au champ de cette évaluation, qui devra inclure le plus de bénéficiaires possibles du projet (directs et indirects).

ANNEXES :

Annexe 1 : Cadre logique

Annexe 2 : Budgets détaillés ressources, dépenses et valorisations

Annexe 3 : Fiche de renseignements demandeur

Annexe 4 : Liste des partenaires bénéficiaires de rétrocessions

Annexe 5 : Fiche de renseignements relative aux partenaires locaux

Annexe 6 : Chronogramme

Annexe 7 : Note de fonctionnement CARI

Annexe 8 : Note de finalisation ReSaD I

Annexe 9 : Synthèse de l'évaluation finale de ReSaD I

ANNEXE 1 – CADRE LOGIQUE

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables et quantifiés	Sources et moyens de vérification	Hypothèses critiques
Objectif global	Appui à une société civile organisée dans le domaine de la lutte contre la désertification et la dégradation des terres, en particulier au Mali, Niger et Burkina Faso	(i) nombre d'OSC impliquées dans la LCDDT (ii) nombre d'ha de terres sur lesquelles des actions de LCDDT et GDT sont entreprises (iii) nombre de sollicitations du ReSaD et de ses membres	statistiques nationales et internationales, rapports pays fournis à l'UNCCD, rapports d'activités	Le nombre d'acteurs impliqués dans la LCDDT diminue et l'accroissement du nombre d'ha dégradés ne ralentit pas
Objectif spécifique 1	Renforcer les pratiques et actions de gestion durable des terres des organisations non gouvernementales et des collectivités locales en améliorant leurs capacités à gérer durablement et à restaurer les terres	(i) au moins 5 pratiques de gestion durable et 5 pratiques de restauration sont recensées (ii) au moins deux ONG par plateforme ont adopté une pratique recensée par catégorie dans un projet de LCDDT et de GDT (iii) au moins 5 collectivités locales par pays ont adopté une pratique recensée, dans un des projets de territoire qu'elles mettent en œuvre avec le soutien du ReSaD	statistiques de la base de données du réseau, recensement/enquête par le projet	Les conditions politiques nationales dans les pays permettent la mise en œuvre des projets pour les ONGs et les CL

<p>Objectif spécifique 2</p>	<p>Améliorer les actions de plaidoyer communes des organisations de la société civile et des collectivités locales en renforçant leurs capacités à influencer collectivement sur les prises de décisions politiques</p>	<p>(i) au moins 20 OSC engagées et actives par pays (ii) au moins 2 collectivités locales engagées et actives par pays (iii) au moins un document de position commun entre OSC et CL par COP (CNULCD) (iv) au moins une position publique par an par pays sur un des 3 sujets phares (PAN LCD, LDN, IGMVSS)</p>	<p>base de données du réseau, recensement par le projet, compte rendus de "mission" et rapports d'activités, espace de stockage drop box</p>	<p>Les conditions politiques nationales dans les pays permettent l'expression des positions des OSC et des CL / les partenaires obtiennent leurs visas pour se déplacer lors des événements internationaux</p>
<p>Résultats attendus 1,1</p>	<p>Le ReSaD est un réseau collaboratif de plateformes d'ONG permettant une mutualisation des compétences sur la gestion durable des terres dans le Sahel</p>	<p><u>Suivi :</u> (i) organisation de 2 comités de pilotage par an (ii) organisation de 2 e-forum sur les 3 ans (iii) organisation de 2 ateliers d'échanges d'expériences régionaux sur les 3 ans (iv) organisation de 2 ateliers d'échanges d'expériences nationaux par pays sur les 3 ans <u>Impact :</u> (i) les membres des 4 plateformes et leurs partenaires (dont CL) collaborent au moins 2 fois par an sur les thématiques de la LCDDT et de la GDT et renforcent leur capacités à utiliser différents outils (e-forum, ateliers d'échanges, bases de données collaborative) (ii) les membres des 4 plateformes et leurs partenaires sont satisfaits par l'existence des lieux d'expressions de leurs expériences respective (enquête) (plateformes, ONGs, CL)</p>	<p>comptes rendus (réunion, e-forum, ateliers, dont listes de présence) et rapport d'activités</p>	<p>Les plateformes trouvent toujours un intérêt dans ce réseau thématique</p>

<p>Résultats attendus 1,2</p>	<p>Le ReSaD capitalise les connaissances dans le domaine de la LCDDT et de la GDT à partir des actions de terrain de ses membres et des collectivités locales partenaires, et possède une capacité d'expertise sur ce sujet</p>	<p><u>Suivi</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) une base de donnée numérique est active et accessible pour les 2500 acteurs de la LCDDT recensés (ii) le nombre d'acteurs recensés dans la base de données augmente (iii) les pratiques d'au moins 4 projets par pays sont recensées et caractérisées dans la base de données (dont un projet ayant un mode de financement innovant) (iv) au moins une sollicitation du ReSaD et/ou de ses membres sur les sujets liés à la LCDDT et la GDT (appui élaboration de projet ou expertise) <p><u>Impact</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) 2500 acteurs ont accès aux données disponibles sur la base de données (contacts, pratiques, publications) (ii) 2500 acteurs peuvent renforcer leurs compétences opérationnelles et thématiques grâce à la diffusion des documents de capitalisation, (iii) les membres des plateformes ont renforcé leurs connaissances et leurs compétences (enquêtes) 	<p>base de données du réseau, rapports de "mission" et d'activités</p>	<p>Les conditions de communication entre les plateformes (connexion internet) sont bonnes</p>
--------------------------------------	---	--	--	---

<p>Résultats attendus 1,3</p>	<p>Le ReSaD contribue à l'élaboration de supports de formation à destination des ONG et des collectivités locales, et conduit des formations dans les différents pays</p>	<p><u>Suivi</u> :</p> <p>(i) un module de formation est élaboré sur le thème du montage, du financement et de la mise en œuvre de projet territoriaux de GDT et est mis à disposition sur différents supports internet</p> <p>(ii) au moins une formation par pays est organisée pour au moins 7-8 collectivités locales (élus et/ou services techniques) par pays sur ce thème</p> <p>(iii) au moins deux formations par pays sont organisées sur les 3 ans pour les membres des plateformes sur deux des thèmes suivant : pastoralisme, agroécologie, genre, bonnes pratiques de GDT</p> <p><u>Impact</u> :</p> <p>(i) le réseau des 2500 contacts partenaires du ReSaD a accès à un module de formation innovant en matière de montage, financement et mise en œuvre de projets de GDT,</p> <p>(ii) au moins 20 membres de chacune des 4 plateformes renforcent leurs compétences pour l'action (enquête),</p> <p>(iii) 1 territoire par pays bénéficie directement d'un réinvestissement des acquis des formations sur la GDT (document de projet rédigé et financeur identifié),</p> <p>(iv) au moins un projet sur les 3 a obtenu un financement et démarre</p>	<p>module de formation en ligne, compte rendu de formation (dont liste de présence), rapports d'activités</p>	<p>Les conditions de sécurité dans les pays permettent les déplacements sur les territoires des CL impliquées</p>
--------------------------------------	---	---	---	---

<p>Résultats attendus 1,4</p>	<p>Le ReSaD utilise son réseau de contacts parmi les ONG pour diffuser des informations dans le domaine de la LCDDT et de la GDT, ainsi qu'une diversité de supports de communication à destination des collectivités locales</p>	<p><u>Suivi :</u> (i) chaque plateforme a un site internet avec une page consacrée au ReSaD et la LCDDT (ii) chaque point focal dispose d'un compte drop box partagé (iii) envoi de 36 lettres mensuelles relatant les actualités de la LCDDT et de la GDT à 2500 contacts (iv) envoi de 6 lettres semestrielles relatant les points d'actualités du ReSaD à 2500 contacts (v) 5 sketches, 5 brochures, 3 films et 5 textes radios utiles à la sensibilisation sur la LCDDT et la GDT sont produits, partagés dans le réseau et diffusés sur les 3 ans <u>Impact :</u> (i) le site du ReSaD est consulté à hauteur de 10000 visites sur les 3 ans, (ii) le ReSaD est visible et sollicité comme partenaire dans 2 projets de GDT à l'échelle régionale, (iii) plus de 100 acteurs du développement rural sont sensibilisés aux enjeux de la LCDDT et de la GDT par des outils innovants, (iv) 5 projets de GDT par pays sont montés en partenariat entre associations et collectivités locales</p>	<p>sites internet en ligne, espace de stockage dropbox, rapports d'activité, podcast radio, documents de référence</p>	<p>Les conditions de communication (connexion internet) sont bonnes, les radios proposent le podcast des émissions</p>
<p>Résultats attendus 2,1</p>	<p>Le ReSaD et ses membres forment un réseau de la société civile organisé, informé et éclairé sur les sujets d'actualité de la LCDDT et de la GDT (PAN LCD, LDN, IGMVSS) au niveau des pays des différentes plateformes comme au niveau international, et se situe comme partie prenante</p>	<p><u>Suivi :</u> (i) au moins 3 notes d'actualité sont réalisées sur un sujet relatif aux PAN LCD, au LDN et à l'IGMVSS (ii) chaque note d'actualité est mise sur les sites du ReSaD et des plateformes et est diffusée à travers la mensuelle ou la semestrielle à plus de 2500 contacts <u>Impact :</u> (i) 2500 acteurs sont informés des actualités relatives aux PAN LCD du Mali, Niger et Burkina Faso, et aux évolutions des actions dans le cadre du concept de</p>	<p>espace de stockage drop box et sites internet</p>	<p>Les partenaires continuent d'avoir accès aux informations, aux réunions nationales et aux documents sur les sujets phares (PAN LCD, LDN, IGMVSS)</p>

		LDN et dans le cadre de l'IGMVSS, (ii) les membres du ReSaD sont invités 2 fois par an par pays à participer aux cadres de concertations nationaux et internationaux sur ces sujets		
Résultats attendus 2,2	Le ReSaD accompagne ses membres et ses partenaires dans l'élaboration d'argumentaires et de positionnement sur les sujets d'actualités de la LCDDT et de la GDT (PAN LCD, LDN, IGMVSS)	<p><u>Suivi</u> :</p> <p>(i) une formation par pays est organisée pour les membres des plateformes et les CL sur l'écriture de documents de plaidoyer</p> <p>(ii) au moins 12 participants profitent de cette formation dont 2 CL</p> <p>(iii) au moins 1 réunion de concertation par an est organisée par pays sur les thèmes des PAN LCD, de LDN et de l'IGMVSS</p> <p>(iv) au moins 15 participants profitent de ces réunions dont 2 CL</p> <p><u>Impact</u> :</p> <p>(i) les 4 points focaux du ReSaD sont autonomes pour écrire des documents de plaidoyer et peuvent accompagner leurs membres (plateformes) et partenaires,</p> <p>(ii) 12 membres par plateforme possèdent les connaissances et compétences requises pour écrire collectivement des documents de plaidoyer au sujet des PAN LCD, de LDN et de l'IGMVSS (enquêtes),</p> <p>(iii) au moins un document de position par an par pays est écrit sur un des 3 sujets phares (PAN LCD, LDN, IGMVSS)</p>	compte rendus de formation, de réunion, rapports d'activités, espace de stockage drop box	Les conditions de sécurité dans les pays permettent aux partenaires de se déplacer pour construire des positionnements partagés

<p>Résultats attendus 2,3</p>	<p>Le ReSaD se mobilise, ainsi que ses partenaires, et participe aux événements nationaux, régionaux et internationaux pour porter la voix d'une société civile organisée</p>	<p><u>Suivi :</u> (i) participation active d'au moins deux membres des plateformes à chaque COP de la CNULCD (ii) participation d'un membre du réseau à au moins une réunion stratégique régionale par an (iii) au moins deux rencontres par an par point focal ReSaD avec les points focaux CNULCD et GMV par pays pour exprimer les positions du réseau sur les 3 sujets phares (PAN LCD, LDN, IGMVSS) accompagné au moins une fois d'un partenaire CL</p> <p><u>Impact :</u> (i) le ReSaD est visible avec les autres réseaux de la société civile (RADD0, Drynet...) sur les sujets des PAN LCD, de LDN et de l'IGMVSS à l'échelle internationale (au moins un document de position est utilisé en COP sur un des 3 sujets phares (PAN LCD, LDN, IGMVSS)), (ii) au moins une de ses contributions est prise en compte dans une enceinte de prise de décision internationale, (iii) les plateformes membres et leurs partenaires CL se sont positionnées sur ces 3 sujets au niveau national et sont visibles car au moins une de leurs contributions est prise en compte dans une enceinte de prise de décision nationale</p>	<p>rapport de "mission" et d'activités</p>	<p>Les décideurs continuent de laisser la porte ouverte aux discussions avec la société civile / les partenaires obtiennent leurs visas pour se déplacer lors des événements internationaux</p>
<p>Résultats attendus 2,4</p>	<p>Le ReSaD renforce sa légitimité et son autonomie en proposant des évolutions possibles de son mode de structuration collective et de ses modalités de gouvernance</p>	<p><u>Suivi :</u> (i) la question de la gouvernance est discuté lors de 4 comités de pilotages du réseau (ii) une note de synthèse sur les options possibles est écrite</p> <p><u>Impact :</u> (i) le ReSaD choisit parmi les différentes options le mode de gouvernance le plus approprié pour la suite de son existence</p>	<p>Comptes rendus de réunion, rapport d'évaluation</p>	<p>Les plateformes trouvent toujours un intérêt dans ce réseau thématique</p>

Activité 1,1,1	Organisation de comités de pilotages réguliers	salles de réunion, déplacement, animation	27 900 €	stabilité dans les pays, obtention des visas
Activité 1,1,2	Organisation d'e-forum sur les pratiques de LCDDT et de GDT entre autres dans la zone de l'IGMVSS	prestataire, connexion internet	3 000 €	stabilité électrique et du flux internet
Activité 1,1,3	Organisation d'ateliers d'échanges d'expériences sur les pratiques et les projets de LCDDT et de GDT entre autres dans la zone de l'IGMVSS	prestataire, salle de réunion, déplacement, animateur, logistique, rédacteur, impression	68 400 €	stabilité dans les pays, obtention des visas
Activité 1,1,4	Recensement des pratiques de GDT et collaboration avec les bases de données existantes : WOCAT, IGMVSS, Bricks	rédacteur, parc informatique fonctionnel	0 €	bonne entente avec les partenaires de WOCAT, IGMVSS et BRICKS
Activité 1,2,1	Evolution de la base de données sur les acteurs et les pratiques de la LCD hébergée par le CARI	prestataire, parc informatique fonctionnel,	8 500 €	
Activité 1,2,2	Capitalisation de la caractérisation des acteurs de la LCDDT dans les 4 pays au sein de la base de données	rédacteur, parc informatique fonctionnel	3 600 €	stabilité électrique et du flux internet
Activité 1,2,3	Réalisation de documents de capitalisation thématique : pratiques de GDT, pastoralisme, agroécologie, genre et LCDDT	salle de réunion, déplacement, rédacteur, impression	6 000 €	
Activité 1,3,1	Elaboration d'un module de formation à destination des ONG et collectivités locales : techniques de GDT, montage, financement innovant et mise en place de projets territoriaux	prestataire, déplacement, salle de réunion, rédacteur	10 000 €	stabilité dans les pays, facilité de déplacement

Activité 1,3,2	Appui du ReSaD à l'organisation de formations par les plateformes pour leurs membres et les CL	salle de réunion, déplacement, animateur, logistique, impression	55 680 €	stabilité dans les pays
Activité 1,3,3	Appui du ReSaD à l'élaboration d'un projet territorial de GDT pour au moins une CL par pays afin de réinvestir les acquis des formations	déplacement, salle de réunion, logistique	1 800 €	stabilité dans les pays, facilité de déplacement
Activité 1,4,1	Appui à l'amélioration des outils de communication des 4 plateformes et du réseau (site internet, outils de transfert etc...)	prestataire, parc informatique fonctionnel, connexion internet	7 250 €	stabilité électrique et du flux internet
Activité 1,4,2	Diffusion d'informations techniques et stratégiques sur les sites, en particulier dans le cadre de l'IGMVSS et des grands projets régionaux	redacteur, parc informatique fonctionnel, connexion internet	0 €	stabilité électrique et du flux internet
Activité 1,4,3	Mise en place d'une stratégie de sensibilisation sur la LCDDT et la GDT pour les collectivités locales : messages radio communautaires, sketches pédagogiques, photos et vidéos	redacteur, matériel photographique, prestataires	65 000 €	stabilité dans les pays, facilité de déplacement
Activité 2,1,1	Veille stratégique sur les PAN LCD, le concept de Land Degradation Neutrality et la stratégie harmonisée de l'IGMVSS	parc informatique fonctionnel, connexion internet	0 €	
Activité 2,1,2	Participation aux cadres de concertation nationaux et internationaux sur ces sujets	déplacements	7 560 €	bonne entente avec les institutions concernées

Activité 2,2,1	Organisation de formation à l'écriture de documents de plaidoyer pour les membres des plateformes, en y associant les collectivités locales qui le souhaitent	formateur, salle de réunion, logistique, impression, déplacement	19 480 €	stabilité dans les pays, facilité de déplacement
Activité 2,2,2	Organisation de réunions de concertations entre les membres des plateformes et les collectivités locales partenaires sur les PAN LCD, le LDN et l'IGMVSS dans les 4 pays	salle de réunion, logistique, impression, déplacement	48 000 €	stabilité dans les pays, facilité de déplacement
Activité 2,2,3	Réalisation de documents collectifs de positionnement par les plateformes et leurs partenaires sur ces sujets	parc informatique fonctionnel, connexion internet, salle de réunion, déplacement, rédacteur, impression	3 000 €	stabilité dans les pays, facilité de déplacement, stabilité électrique et du flux internet
Activité 2,3,1	Expression des positions du ReSaD et de ses partenaires sur les PAN LCD, le LDN et l'IGMVSS lors des rencontres internationales liées à la CNULCD et lors des rencontres régionales	déplacement, logistique, impression	52 200 €	stabilité dans les pays, obtention des visas
Activité 2,3,2	Expression des positions du ReSaD et de ses partenaires auprès des instances nationales concernées : ministères, point focaux CNULCD et IGMVSS	déplacement, logistique	1 200 €	bonne entente avec les institutions concernées
Activité 2,4,1	Intégration des questions de gouvernance dans l'ordre du jour des comités de pilotage	salles de réunion, déplacement, animation	0 €	stabilité dans les pays, obtention des visas

ANNEXE 2 – BUDGETS DETAILLES

Tableau des dépenses prévisionnelles – Projet de terrain								
N°	Rubriques	Mode de calcul	Tranche 1 (en €)	Tranche 2 (en €)	Tranche 3 (en €)	Total (en €)	Dont valorisation	% du budget total
1	Investissement immobilier		-	-	-	-	-	
2	Investissement technique et mobilier		2 400	-	-	2 400	-	0,3%
	Ordinateurs	Devis (800 euros x 3)	2 400	-	-	2 400		
3	Transferts financiers		-	-	-	-	-	
4	Fournitures et consommables		1 000	1 375	1 375	3 750	-	0,4%
	Location de salle	Devis (150 euros / jours)	1 000	1 375	1 375	3 750		
5	Etudes ou expertises du nord		15 000	6 500	-	21 500	-	2,5%
	Concepteur de site Internet	500 euros jours/homme	4 000	-	-	4 000		
	Concepteur de base de données	500 euros jours/homme	4 500	-	-	4 500		
	E-forum	500 euros jours/homme	1 500	1 500	-	3 000		
	Module de formation	500 euros jours/homme	5 000	5 000	-	10 000		
6	Etudes ou expertises du sud		-	-	-	-	-	0,0%
	Prestation de service		-	-	-	-		
7	Personnel permanent (Nb, fonction, statut)		119 467	119 467	119 467	358 401	14400	41,7%
	1 coordinateur (salarié à temps plein)	4 500 euros par mois x 36	54 000	54 000	54 000	162 000	10800	
	4 points focaux pays (salarié à temps plein)	1000 euros mois/homme x36x4 pays	48 000	48 000	48 000	144 000	3600	

	1 chargé de communication (salarié à mi-temps)	3000 euros mois/homme x 10	10 000	10 000	10 000	30 000		
	1 Volontaire international	700 euros mois/homme x 29	7 467	7 467	7 467	22 401		
8	Personnel en appui ponctuel (Nb, fonction, statut)		4 000	3 600	3 600	11 200	-	1,3%
	4 formateurs (contractuel)	500 euros jours/homme x 4 pays x 2 jours	4 000	-	-	4 000		
	4 animateurs d'atelier (contractuel)	450 euros jours/homme x 4 pays x 4 jours	-	3 600	3 600	7 200		
9	Activités prévues par le projet (à détailler obligatoirement)		-	-	-	-	-	
10	Renforcement de capacités et formation		50 300	67 235	69 035	186 570	-	21,7%
	Déplacement international	billets internationaux : 500 euros x 12 et 750 euros x 30	8 500	13 000	13 000	34 500		
	Déplacement local	forfait déplacements locaux : 150 euros	21 200	26 075	27 875	75 150		
	Hébergement	forfait hébergement : 70 euros / nuit	17 560	23 920	23 920	65 400		
	Per diem	Per diem 30 euros	3 040	4 240	4 240	11 520		
11	Outils de communication et outils pédagogiques		13 550	35 000	30 100	78 650	-	9,1%
	Support de communication	Devis	13 250	35 000	30 000	78 250		
	Location de stand	Devis	300	-	100	400		
12	Services extérieurs à l'ONG		-	-	-	-	-	

13	Mission de courte durée (Nb)		31 350	-	10 450	41 800	-	4,9%
	Déplacement international	billets internationaux : 500 euros	16 500	-	5 500	22 000		
	Hébergement	forfait hébergement	9 900	-	3 300	13 200		
	Per diem	Per diem : 30 euros	4 950	-	1 650	6 600		
14	Appui et suivi (nature)		17 580	17 580	17 580	52 740	-	6,1%
	Réunion du comité de pilotage	Déplacements internationaux : 750 euros x 26 Hébergement : 70 euros par nuit x 78 Per diem : 30 euros x 78	9 100	9 100	9 100	27 300		
	Mission de suivi	Déplacements internationaux 500 euros (volontaire, 1000 euros coordinateur), hébergement/restauration	8 480	8 480	8 480	25 440		
15	Evaluation		-	-	25 000	25 000	-	2,9%
	- interne							
	- externe	Devis	-	-	25 000	25 000		
16	Capitalisation		4 600	9 100	4 100	17 800	-	2,1%
	Documents de position et de plaidoyer	Forfait impression et mise en page	3 400	7 900	2 900	14 200		
	Caractérisation des acteurs	150 euros / déplacement	1 200	1 200	1 200	3 600		
17	Audit		-	-	4 500	4 500	-	0,5%
	Audit financier	Devis 1500 euros / an	-	-	4 500	4 500		

Mai 2015

18	Autres (à expliciter – doit rester marginal)		-	-	-	-	-	
19	Sous-total coûts directs		259 247	259 857	285 207	804 311	-	93,5%
20	Divers et imprévus (5% maximum de 19)							
21	Total des coûts directs (19+20)		259 247	259 857	285 207	804 311	-	93,5%
22	Frais administratifs ou de structure : 7% maximum de 21		18 500	18 500	19 000	56 000		6,5%
23	TOTAL GENERAL (21+22)		277 747	278 357	304 207	860 311	-	100,0%

Date, Nom et Signature :

Tableau des ressources prévisionnelles en € - Proje de terrain							
N°	Origine des ressources	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Total	Etat *	% du budget total (1 chiffre après la virgule)
1.	Contribution de l'AFD et des ministères français						
1.1	AFD	120000	120000	110000	350000	Sollicité	40,7%
1.2	Ministères français (services centraux et services déconcentrés) préciser chaque source						
	<i>aide au volontariat (MAE)</i>				0		
					0		
					0		
1.3	Etablissements publics français sous tutelle de l'Etat (préciser chaque source)						
					0		
	Sous-total 1	120000	120000	110000	350000		
2.	Autres ressources mobilisées						
2.1	Ressources d'origine privée (préciser chaque source)						
	- fonds propres de l'ONG	2947	2557	2407	7911	Acquis	0,9%
	- autres fonds privés dont cofinancement ONG internationale (CARE, GCOZA Norvège, OXFAM...)	30000	40000	40000	110000	A solliciter	12,8%
	- apports partenaires locaux				0		0,0%
	-				0		
					0		
	Sous-total	32947	42557	42407	117911		13,7%

2.2	Valorisations d'origine privée (à détailler dans le tableau ci-après)	4800	4800	4800	14400	Acquis	1,7%
	Sous-total	4800	4800	4800	14400		
2.3	Autres ressources d'origine publique française et internationale (préciser chaque source)						
	- collectivités locales françaises,				0		
	- agences de l'eau,				0		
	- agences des Nations-Unies (Mécanisme Mondial UNCCD / FAO / ...)	120000	111000	147000	378000	Acquis	43,9%
	- coopérations bilatérales,				0		
	- financements publics locaux,				0		
	-				0		
	-				0		
	Sous-total	120000	111000	147000	378000		43,9%
2.4	Valorisations d'origine publique (à détailler dans le tableau ci-après)				0		
	Sous-total	0	0	0	0		
	Sous-total 2	157747	158357	194207	510311		59,3%
	TOTAL GENERAL DES RESSOURCES	277747	278357	304207	860311		100,0%
	Sous-total des valorisations, plafonné à 25% maximum du budget total (2.2 + 2.4)	4800	4800	4800	14400		1,7%

Date, Nom et Signature :

Tableau des ressources valorisées prévisionnelles – Projet de terrain

N°	Origine des ressources	MODE DE CALCUL	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Total
1.1	Valorisations privées					
						0
	Valorisation temps de travail au sud	100 euros x 36 jours x 3 pays	3600	3600	3600	10800
	Valorisation temps de travail au nord	300 euros x 12 jours	1200	1200	1200	3600
						0
						0
						0
						0
	Sous-total		4800	4800	4800	14400
1.2	Valorisations publiques					
						0
						0
						0
						0
						0
		Sous-total		0	0	0
1.3	Bénévolat					0
	Sous-total		0	0	0	0
TOTAL GENERAL DES RESSOURCES VALORISEES			4800	4800	4800	14400

Date, Nom et Signature :

ANNEXE 3 – FICHE DE RENSEIGNEMENTS RELATIVE AU DEMANDEUR

Nom complet de l'ONG :	Centre d'Actions et de Réalisations Internationales		
Acronyme (si communément utilisé pour désigner l'ONG, sinon /) :	CARI		
Adresse postale : (à laquelle toutes les correspondances concernant ce projet devront être envoyées)	12 rue du Courreau 34380 Viols le Fort		
Lieu d'implantation du siège social : (si différent de l'adresse postale)			
Téléphone :	04 67 55 61 18		
Fax :	04 67 55 74 37		
Adresse électronique :	contact@cariassociation.org		
Site internet :	www.cariassociation.org		
Date de création :	6 juillet 1998		
Statut Juridique :	Association loi 1901		
Les références de la déclaration à la Préfecture :			
N°	W343005896	Date	09/12/2008
		Département	34
La date de publication au Journal officiel :	08/08/1998		
Le cas échéant, la date de reconnaissance d'utilité publique :			
Le cas échéant, la date d'agrément par un ministère, lequel :			

Objet de l'ONG :	- élaboration, l'expérimentation, la mise en oeuvre de techniques, pratiques et idées destinées à protéger le patrimoine naturel, le restaurer là où il est dégradé, l'utiliser au mieux des capacités humaines en vue d'assurer le développement des populations ; - l'échange et la diffusion de ces techniques, pratiques et idées, en vue de les améliorer et de les mettre à la disposition du plus grand nombre ; - la création de liens de solidarité et d'entraide entre ses membres de toutes origines et de tous pays.
Zone(s) d'intervention :	Maghreb, Afrique subsaharienne et France
Secteur(s) d'intervention :	Agriculture, environnement, développement local et lutte contre la désertification
Existence d'un document stratégique validé en AG :	Non
Principaux financements et partenariats noués entre l'ONG et l'AFD au cours des 3 dernières années. (préciser l'objet, le montant du financement et le service de l'AFD)	2014 : Financement du PACO 3 : 200 000 euros, division partenariat avec les ONG 2014 : Financement Désertif actions 2015 : 16 000 euros, division Agriculture, développement rurale et biodiversité 2013 : Financement du ReSaD : 200 000 euros, division

concerné)	<p>partenariat avec les ONG</p> <p>2013 : Financement du PACO 3 : 200 000 euros, Division partenariat avec les ONG (signature 2013, versement 2014)</p> <p>2012 : Financement de l'espace Terres arides et oasis au Forum mondial de l'eau de Marseille, 10 000 euros, Département de l'eau</p> <p>2012 : Financement du PACO 2, 200 000 euros, Division partenariat avec les ONG</p>
<p>Principaux financements et partenariats noués entre l'ONG et le MAE au cours des 3 dernières années. (préciser l'objet, le montant du financement et le service du MAE concerné)</p>	<p>2014 : Financement du plan d'action du GTD, 15 000 euros, Direction des biens publics mondiaux</p> <p>2013 : Financement du plan d'action du GTD, 15 000 euros, Direction des biens publics mondiaux</p> <p>2012 : Financement de l'espace Terres arides et oasis du Forum mondial de l'eau de Marseille, 12 000 euros, DAECT</p> <p>2012 : Financement du plan d'action du GTD et notamment du travail sur la smart agriculture au niveau de la convention Climat, 20 000 euros, DGCID</p>
<p>Appartenance à des collectifs, réseaux, plates-formes :</p>	<p>Groupe de travail désertification, pS-Eau, CRID, Coordination Sud, Drynet, eniD, RADD0, Réseau Euromed France, ReSaD, Agropolis International</p>
<p>Principales publications de l'ONG :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Magazine « D'une Terre à l'autre » - Manuel « Repères pour comprendre et agir » sur la lutte contre la désertification - Fiches agroécologie oasienne - Lutte contre la désertification : Expériences et leçons apprises sur le terrain - Agroécologie, une transition vers des modes de vie et de développement viables

Personne(s) de contact pour ce projet	Nom	Téléphone	Adresse électronique
Référent technique :	Derkimba	04 67 55 61 18	adeline@cariassociation.org
Référent financier :	Brossé	04 67 55 61 18	Christophe@cariassociation.org
Référent administratif :	Brossé	04 67 55 61 18	Christophe@cariassociation.org
Nom et prénom du directeur:	Burger Patrice		
Nom, prénom et qualité de la personne responsable du présent dossier de demande de cofinancement :	Burger Patrice, Directeur		

Nom et prénom du président :	Leplaideur Alain
Nom et prénom du secrétaire général :	Requier Mélanie
Nom et prénom du trésorier :	Catherine Alain
Nombre de membres composant le Conseil d'Administration :	13

Compte-t-on parmi ses membres un agent de l'Agence française de Développement ? : <i>si oui, indiquez son nom et sa fonction</i>	Non
Compte-t-on parmi ses membres une personne politiquement exposée? : <i>si oui, indiquez son nom et sa fonction</i>	Non
Date et instance au cours de laquelle ont été élus les membres du CA et du bureau actuels :	10 avril 2015
Date d'échéance des mandats de ces membres :	Prochaine assemblée générale (2016)
Date de la dernière AG et date prévisionnelle de la prochaine assemblée générale :	Dernière AG : 10 avril 2015 Prochaine AG : mai 2016

	2014	2013	2012
Nombre de membres	37	36	38
Nombre de cotisants	37	36	38
Montant des cotisations	16 euros	16 euros	16 euros

Effectifs au siège de l'ONG :	Total (ETP)	Temps plein	Temps partiel
Salarié(s)	5	5	
Bénévole(s)			
Total			
Effectifs à l'étranger :	Total (ETP)	Temps plein	Temps partiel
Salarié(s) expatrié(s)			
Salarié(s) local(aux)			
Volontaire(s) – indiquer si agrément au titre du volontariat ?	4 Pas d'agrément	4	
Bénévole(s)			
Total	9	9	

Rubriques budgétaires par pôle de dépenses	Montants totaux des fonds alloués au cours des trois dernières années							
	Année 2014	%	Année 2013	%	Année 2012	%	Total	%
Fonctionnement de l'association								
Frais de personnel (salariés siège et terrain - expatriés et locaux)	221155	34	224901	35	219454	43	649039	40
Charges locatives	5432	1	5424	1	5304	1	15996	1
Frais financiers, impôts et taxes	940	0	8063	1	7357	1	22052	1
Frais de communication	11899	2	16225	2	32747	6	64496	4

et de collecte de fonds								
Autres charges	5757	1	4344	1	2994	1	10859	1
Sous-total	245183	38	258957	40	267856	52	762442	47
Interventions								
Actions de solidarité internationale	334969	51	311363	49	208448	41	706609	45
Sensibilisation/éducation au développement			22000	3			22000	1
Aide alimentaire								
Aide d'urgence								
Envoi de volontaires (pour les ONG d'envoi de volontaires)	46836	7	20800	3	9800	2	30600	2
Action en faveur des réfugiés								
Missions courtes ou d'expertise	14412	2	15368	2	12286	2	39688	2
Autres	12884	2	21571	3	16148	3	51278	3
Sous-total	409101	62	391102	60	246682	48	853175	53
TOTAL	654284	100	650059	100	514538	100	1615617	100

Montant des ressources financières globales des trois dernières années

Année	Chiffre d'affaires de l'ONG (compte d'exploitation validé)	Dont fonds publics		% du CA total	Dont fonds privés		% du CA total
		Montant total :			Montant total :		
2014	657301	Montant total :	391000	59	Montant total :	141582	26
		Dont AFD :	316000	48	Dont contributeur(s) à plus de 15% du budget total de l'ONG: - préciser nom et montant - préciser nom et montant		
		Dont autres ministères centraux :	75000	11			
2013	661685	Montant total :	375000	57	Montant total :	154320	23
		Dont AFD :	300000	46	Dont contributeur(s) à plus de 15% du budget total de l'ONG : - préciser nom et montant - préciser nom et montant		
		Dont autres ministères centraux :	75000	11			
2012	540344	Montant total :	295000	55	Montant total :	161128	30
		Dont AFD :	210000	39	Dont contributeur(s) à plus de 15% du budget total de l'ONG : - préciser nom et montant - préciser nom et montant		
		Dont autres ministères centraux :	85000	16			

**ANNEXE 4 – LISTE DES PARTENAIRES OU PARTIES-PRENANTES
BENEFICIAIRES DE RETROCESSIONS**

NOM DU PARTENAIRE/PARTIE PRENANTE (NOM COMPLET)	MONTANT PREVISIBLE DE LA RETROCESSION
- SPONG : Secrétariat Permanent des ONG	78 000 euros
- GCOZA Mali : Groupe de Coordination des zones arides	78 000 euros
- CNCOD : Comité National de Coordination des ONG sur la Désertification	81 000 euros

ANNEXE 5 – FICHE DE RENSEIGNEMENTS RELATIVE AU(X) PARTENAIRE(S) DU PROJET

Pour un projet impliquant jusqu'à 10 partenaires, merci de remplir une fiche correspondant au modèle ci dessous pour chaque partenaire :

Préciser le nombre total de partenaires impliqués dans le projet : ...4.....

Nom complet de l'organisme :	Groupe de Coordination des zones arides du Mali
Acronyme :	GCOZA Mali
Adresse postale :	BP : 3264
Lieu d'implantation du siège social : (si différent de l'adresse postale)	Hamdallaye ACI 2000 Bamako ; Rue : 427 Porte :200
Téléphone :	0023 20 29 30 41 0023 76 41 32 58
Fax :	
Adresse électronique :	Gcoza.mali@gmail.com
Site internet :	www.drylands-group.org/français

Personne(s) de contact pour ce projet :	Amidou Sako coordinateur de GCOZA Mali
Nom et prénom du directeur :	Amidou Sako coordinateur de GCOZA Mali

Date de création :	Créé en 2003, officiellement reconnu le 27 Avril 2009
Statut Juridique² :	Association Récépissé N° 320-G-DB

Nom et prénom du président :	Ibrahima Séméga Président Conseil national GCOZA Mali Point focal RéSaD Mali/DRYNET
Nombre de membres composant le Conseil d'Administration :	10
Compte-t-on parmi ses membres une personne politiquement exposée? : <i>si oui, indiquez son nom et sa fonction</i>	Non
Liste des membres du CA :	Ibrahima Séméga OMADEZA Bruno Fombi ADRA Mali Hawa Séméga A.I.F Mamadou Coulibaly ASFEM Bréma Diall ADAF/Gallé Souleymane Koné GRAPES Souleymane Cissouma ASEDS Aissata Keita SECO-ONg Dr Adama coulibaly IER Tiefing traoré AEDD

² Joindre au dossier technique le certificat d'enregistrement ou l'équivalent

Objet de l'organisme :	Contribution à la sécurisation alimentaire des ménages et communautés vulnérables par une productivité et une exploitation durable des terres à travers l'adaptation aux changements climatiques dans les zones arides
Principaux domaines d'intervention :	-Gestion durable des Ressources Naturelles -Adaptation aux Changements Climatiques -Renforcement des capacités et partage d'expériences -Amélioration des conditions économiques des ménages vulnérables
Ressources humaines de l'organisme :	Coordinateur Administrateur comptable/ Appui Secrétaire/Appui
Budget total annuel en euros :	2014 : 40 000 euros
Principaux donateurs :	NORAD/GCOZA Norvège
Appartenance à des réseaux, des fédérations, collectifs, réseaux, etc. :	Réseau Climat Mali SECO-ONG CCA-ONG Yiribasuma CAFO DRYNET RéSaD
Historique et nature de la coopération avec le/les partenaire(s) : liens institutionnels et contractuels	Co-fondateur du Dry land group Coordination (DCG) avec la Norvège, l'Ethiopie ,le Soudan et l'Erythrée en 2003 pour adresser les questions relatives à la Désertification et à la sécurité alimentaire des populations vivant dans les zones arides et semi-arides d'Afrique, le GCOZA/Mali pour une unité d'actions dans la GDT/LCD a établi un accord de partenariat avec le RéSaD , un réseau intervenant dans les mêmes thématiques que lui.
Rôle et implication dans la mise en œuvre du projet proposé :	GCOZA-Mali a participé à la mise en œuvre, aux comités de pilotage et à l'évaluation finale du RéSaD1. Au terme de ces activités, le GCOZA a contribué à la planification des activités du RéSaD2 qu'il va, à l'instar de RéSaD1, mettre en œuvre au Mali avec ses OSC membres.
Expérience d'actions similaires en fonction de son rôle dans la mise en œuvre de l'action proposée :	Réseau actif de recherche-action sur les questions relatives à la GDT/LCD, le GCOZA, une fois de plus sera très actif dans la mise en œuvre des activités du projet proposé à travers, l'organisation de cadres de concertations, d'ateliers d'information, formation des acteurs de la LCD.

Nom complet de l'organisme :	SECRETARIAT PERMANET DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES
Acronyme :	SPONG
Adresse postale :	01BP131OUAGADOUGOU 01, BURKINA FASO
Lieu d'implantation du siège social : (si différent de l'adresse postale)	
Téléphone :	+ 226 50 47 35 66 OU +226 70 28 78 46
Fax :	
Adresse électronique :	Spong.ouaga@yahoo.fr
Site internet :	www.spong.bf

Personne(s) de contact pour ce projet :	TIEMTORE SYLVESTRE NOAGA
Nom et prénom du directeur :	TIEMTORE SYLVESTRE NOAGA

Date de création :	30 OCTOBRE 1974
Statut Juridique³ :	ASSOCIATION D'ASSOCIATIONS

Nom et prénom du président :	NIGNAN YONGO
Nombre de membres composant le Conseil d'Administration :	09
Compte-t-on parmi ses membres une personne politiquement exposée? : <i>si oui, indiquez son nom et sa fonction</i>	NON
Liste des membres du CA :	VOIR PIECE JOINTE

Objet de l'organisme :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser/faciliter la concertation entre les ONG membres d'une part, et entre les ONG membres et les organismes étatiques d'autres part, en vue de parvenir à une meilleure efficacité ; ▪ Constituer un réseau d'information des ONG et associations du public, du gouvernement, des organismes privés et publics interafricains et internationaux, sur les activités des membres, les financements obtenus, les projets exécutés et ceux en cours d'exécution ; ▪ Développer les contacts et assurer la concertation avec les collectifs d'ONG du Burkina Faso et des autres pays pour favoriser la mise en relation des ONG membres avec les ONG ou organismes extérieurs ; ▪ Défendre les intérêts de des membres vis-à-vis de
-------------------------------	--

³ Joindre au dossier technique le certificat d'enregistrement ou l'équivalent

	l'Etat et de tout autre partenaire.
Principaux domaines d'intervention :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capitalisation et valorisation des bonnes pratiques des membres à travers des recherches et l'animation d'une bibliothèque spécialisée, un site portail et un bulletin d'information ; ▪ Renforcement des capacités des membres sur des sujets transversaux (fundraising, vie associative, partenariat, dialogue citoyen etc.) ▪ Promotion de la participation et du dialogue citoyens des OSC à travers le suivi des politiques publiques et l'animation de groupes thématiques; ▪ Représentation de la société civile burkinabè dans les structures de référence au plan national et international ; ▪ Conduite d'actions de plaidoyer au niveau national et international (aide publique au développement, accord de partenariat économique, OMD, Environnement, etc.)
Ressources humaines de l'organisme :	<p>07 personnes à temps plein : coordonnateur, chargé de programme et de mobilisation des ressources, chargée de communication et de plaidoyer, Comptable, Assistance administrative, Agent de liaison, Agents de sécurité.</p> <p>09 membres de conseil d'administration, personnes ressources non permanentes</p>
Budget total annuel en euros :	2014 : 180648 euros
Principaux donateurs :	<p>FNUD Coopération Allemande/GIZ ONG Néerlandaise Woord En Daad GAVI- Alliance UNICEF ResaD/AFD Christian Aid Grand Duché de Luxembourg Secretariat permanent de la coordination des politiques sectorielles Agricoles(SP/CPSA) SP/CNLS –IST - SIDA</p>
Appartenance à des réseaux, des fédérations, collectifs, réseaux, etc. :	REPAOC, APSP, RESAD, Coalition Eau
Historique et nature de la coopération avec le/les partenaire(s) : liens institutionnels et contractuels	SPONG est membres fondateur du ResaD et est la plateforme nationale du ResaD au Burkina Faso. Il met en œuvre les actions du plan d'action RésaD au Burkina Faso depuis sa première phase en tant que plateforme national active dans le secteur de la lutte contre la désertification depuis une trentaine d'années.
Rôle et implication dans la préparation du projet proposé :	Le SPONG est partie – prenante de la conception du projet ResaD 1 et de sa phase 2. Il participe aux instances de pilotage du réseau qui le porte et est responsable de la mise en œuvre des actions dévolues au Burkina Faso de même que des actions conjointes de représentation,

	d'influences des processus et de plaidoyer.
Rôle et implication dans la mise en œuvre du projet proposé :	De même qu'impliquée dans la phase préparatoire, le SPONG dans la mise à travers la conduite des actions de concertations aux niveaux national et international ; le renforcement des capacités des acteurs locaux et institutionnels, la contribution aux politiques publiques de développement et la mutualisation, capitalisation et communication à destination des acteurs impliqués.
Expérience d'actions similaires en fonction de son rôle dans la mise en œuvre de l'action proposée :	Au niveau national et international, le SPONG a conduit et conduit toujours des actions de concertation/représentation avec le gouvernement burkinabè et les institutions régionales. Ce le cas avec les journées nationales de concertations Etat –ONG, les assises du Conseil national de sécurité alimentaire, la représentation au Conseil national du développement durable, etc. Le SPONG fait aussi le suivi de la politique nationale de développement (SCADD) en tant que chef de file de la société civile. Avec l'appui de l'Union Européenne en 2010, le SPONG a conduit une étude de capitalisation des bonnes pratiques dans les domaines de la gestion durable des terres, des changements climatiques et de la conservation de la biodiversité. Avec l'appui de la Banque Mondiale à travers TerrAfrica, il a animé un atelier régional Afrique francophone sur les bonnes pratiques en matière de Gestion de terre en 2012.

Nom complet de l'organisme :	Comité National de Coordination des ONG sur la désertification (CNCOD)
Acronyme :	CNCOD
Adresse postale :	BP : 10424
Lieu d'implantation du siège social : (si différent de l'adresse postale)	Niamey, Niger
Téléphone :	00227 96963177
Fax :	00227 20736943
Adresse électronique :	resadniger@yahoo.fr
Site internet :	

Personne(s) de contact pour ce projet :	Mr Moussa Halilou
Nom et prénom du directeur :	Mr Moussa Halilou

Date de création :	20/08/1997
Statut Juridique⁴ :	Coalition d'ONG/AD

Nom et prénom du président :	Mr Gambo Amadou
Nombre de membres composant le Conseil d'Administration :	11 plateformes membres (419 ONG/AD)
Compte-t-on parmi ses membres une personne politiquement exposée? : <i>si oui, indiquez son nom et sa fonction</i>	Non
Liste des membres du CA :	Gambo Ahmadou : Coordinateur Madame Noura Fathima Vice Coordinatrice Moussa Halilou: Secrétaire Général Seyni Djibo : Trésorier General Hamadou Amadou : Secrétaire Général Mme Hadiza Adam : Trésorier Adjoint Secrétaire chargé du volet sur la désertification et changement climatique: Madame Mahamadou Oumarou

Objet de l'organisme :	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonner, les actions des collectifs et réseaux intervenant dans la lutte contre la
-------------------------------	---

⁴ Joindre au dossier technique le certificat d'enregistrement ou l'équivalent

	<p>désertification et la préservation de l'environnement ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les ONG/AD et les OCB sur la CCD et les autres conventions ; • participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans et programmes nationaux d'action dans le cadre de la lutte contre la désertification ; • Entreprendre des actions de lobbying auprès des partenaires au développement en vue de la pleine implication des ONG/AD et OCB dans l'application des dispositions de la CCD ; • Œuvrer à la création d'un cadre fédérateur des interventions au niveau de toutes les couches sociales et sur l'ensemble du territoire national. •
Principaux domaines d'intervention :	Lutte contre la désertification et la gestion durable de terres, changement climatique, biodiversité etc.
Ressources humaines de l'organisme :	Secrétaire permanent, secrétaire du bureau, comptable.
Budget total annuel en euros :	2014 : 534000 euros
Principaux donateurs :	Le conseil national pour l'environnement et le développement durable (CNEDD), la cellule crise alimentaire(CCA), CARE, la grande muraille, le programme d'appui à la société civile, le PAC3, la coopération Française, PAM, GIZ, SNV, Projets de la BAD et de la BM, PNUD
Appartenance à des réseaux, des fédérations, collectifs, réseaux, etc. :	<ul style="list-style-type: none"> ■ 3eme vice présidence du conseil national de l'environnement pour un développement durable(CNEDD), ■ Membre fondateur de la Plate forme nationale de la société civile sur le changement climatique, ■ Le Réseau Sahel Désertification (ReSAD), ■ Vice président de la commission technique nationale sur le changement climatique ; ■ Vice président de la commission Technique

	<p>nationale Diversité Biologique ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Vice président de la commission Technique nationale sur la lutte contre la désertification ; ■ Membre du comité de pilotage des programmes environnementaux 10,12, 13 ■ Trésorier du GAP
<p>Historique et nature de la coopération avec le/les partenaire(s) : liens institutionnels et contractuels</p>	<p>Le Comité National de Coordination des ONG sur la Désertification (CNCOD) est une structure d'envergure nationale pour la coordination des différentes actions menées par les organisations de la société civile dans le cadre de la mise en œuvre effective du PAN/LCD/GRN.</p> <p>C'est un organe consultatif avec pour mission le renforcement des capacités des ONG/AD membres des collectifs qui le constituent en vue d'une synergie dans les interventions et d'une efficacité dans les actions.</p>
<p>Rôle et implication dans la préparation du projet proposé :</p>	<p>Il participe activement à l'identification et à l'élaboration du projet afin que les véritables préoccupations des populations bénéficiaires soient prises en compte.</p>
<p>Rôle et implication dans la mise en œuvre du projet proposé :</p>	<p>Il participera de façon efficace à la mise en œuvre des actions sur le terrain.</p>
<p>Expérience d'actions similaires en fonction de son rôle dans la mise en œuvre de l'action proposée :</p>	<p>Le CNCOD a une très grande expérience dans la mise en œuvre des projets, comme l'atteste l'exécution des plusieurs projets et programmes notamment avec le PNUD, la BM, CARE Internationale, le CNEDD, le GIZ, la BAD, la SNV, OXFAM NOVBI, le PAM, le CARI, etc. depuis une vingtaine d'années.</p>

Le quatrième partenaire est le GTD, qui ne possède pas de statut juridique mais est représenté par le CARI (confère fiche précédente).

ANNEXE 6 – CHRONOGRAMME

Activités	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Organisme chargé de la mise en œuvre
Objectif 1 : Renforcer les pratiques et actions de gestion durable des terres des organisations non gouvernementales et des collectivités locales en améliorant leurs capacités à gérer durablement et à restaurer les terres				
Résultat attendu 1 : Le ReSaD est un réseau collaboratif de plateformes d'ONGs permettant une mutualisation des compétences sur la gestion durable des terres dans le Sahel				
- activité 1 : Organisation de comités de pilotages réguliers				CARI
- activité 2 : Organisation d'e-forum sur les pratiques de LCDDT et de GDT entre autres dans la zone de l'IGMVSS				CARI
- activité 3 : Organisation d'ateliers d'échanges d'expériences sur les pratiques et les projets de LCDDT et de GDT entre autres dans la zone de l'IGMVSS				SPONG, CNCOD, GCoZa, GTD
- activité 4 : Recensement des pratiques de GDT et collaboration avec les bases de données existantes : WOCAT, IGMVSS, Bricks				SPONG, CNCOD, GCoZa, GTD
Résultat attendu 2 : Le ReSaD capitalise les connaissances dans le domaine de la LCDDT et de la GDT à partir des actions de terrain de ses membres et des collectivités locales partenaires et possède une capacité d'expertise sur ce sujet				
- activité 1 : Evolution de la base de données sur les acteurs et les pratiques de la LCD hébergée par le CARI				CARI
- activité 2 : Capitalisation de la caractérisation des acteurs de la LCDDT dans les 4 pays au sein de la base de données				SPONG, CNCOD, GCoZa, GTD
- activité 3 : Réalisation de documents de capitalisation thématique : pratiques de GDT, pastoralisme, agroécologie, genre et LCDDT				SPONG, CNCOD, GCoZa, GTD
Résultat attendu 3 : Le ReSaD contribue à l'élaboration de supports de formation à destination des ONG et des collectivités locales et conduit des formations dans les différents pays				

- activité 1 : Elaboration d'un module de formation à destination des ONGs et collectivités locales : techniques de GDT, montage, financement innovant et mise en place de projets territoriaux				CARI
- activité 2 : Appui du ReSaD à l'organisation de formations par les plateformes pour leurs membres				SPONG, CNCOD, GCoZa, GTD
- activité 3 : Appui du ReSaD à l'élaboration d'un projet territorial de GDT pour au moins une CL par pays afin de réinvestir les acquis des formations				SPONG, CNCOD, GCoZa
Résultat attendu 4 : Le ReSaD utilise son réseau de contacts parmi les ONG pour diffuser des informations dans le domaine de la LCDDT et de la GDT, ainsi qu'une diversité de support de communication à destination des collectivités locales				
- activité 1 : Appui à l'amélioration des outils de communication des 4 plateformes et du réseau (site internet, outils de transfert etc...)				CARI, SPONG, CNCOD, GCoZa, GTD
- activité 2 : Diffusion d'informations techniques et stratégiques sur les sites, en particulier dans le cadre de l'IGMVSS et des grands projets régionaux				CARI, SPONG, CNCOD, GCoZa, GTD
- activité 3 : Mise en place d'une stratégie de sensibilisation sur la LCDDT et la GDT pour les collectivités locales : messages radio communautaires, sketches pedago-comiques, photos et vidéos				CARI, SPONG, CNCOD, GCoZa, GTD
Objectif 2 : Améliorer les actions de plaidoyer communes des organisations de la société civile et des collectivités locales en renforçant leur capacités à influencer collectivement sur les prises de décisions politiques				
Résultat attendu 1 : Le ReSaD est un réseau collaboratif de plateformes d'ONGs permettant une mutualisation des compétences sur la gestion durable des terres dans le Sahel				
- activité 1 : Veille stratégique sur les PAN LCD, le concept de Land Degradation Neutrality et la stratégie harmonisée de l'IGMVSS				CARI, SPONG, CNCOD, GCoZa, GTD
- activité 2 : Participation aux cadres de concertation nationaux et internationaux sur ces sujets				SPONG, CNCOD, GCoZa, GTD

Résultat attendu 2 : Le ReSaD accompagne ses membres et ses partenaires dans l'élaboration d'argumentaires et de positionnement sur les sujets d'actualités de la LCDDT et de la GDT (PAN LCD, LDN, IGMVSS)				
- activité 1 : Organisation de formation à l'écriture de documents de plaidoyer pour les membres des plateformes, en y associant les collectivités locales qui le souhaitent				CARI
- activité 2 : Organisation de réunions de concertations entre les membres des plateformes et les collectivités locales partenaires sur les PAN LCD, le LDN et l'IGMVSS dans les 4 pays				SPONG, CNCOD, GCoZa, GTD
- activité 3 : Réalisation de documents collectifs de positionnement par les plateformes et leurs partenaires sur ces sujets				SPONG, CNCOD, GCoZa, GTD
Résultat attendu 3 : Le ReSaD se mobilise, ainsi que ses partenaires, et participe aux évènements nationaux, régionaux et internationaux pour porter la voix d'une société civile organisée				
- activité 1 : Expression des positions du ReSaD et de ses partenaires sur les PAN LCD, le LDN et l'IGMVSS lors des rencontres internationales liées à la CNULCD et lors des rencontres régionales				CARI, SPONG, CNCOD, GCoZa, GTD
- activité 2 : Expression des positions du ReSaD et de ses partenaires auprès des instances nationales concernées : ministères, point focaux CNULCD et IGMVSS				SPONG, CNCOD, GCoZa, GTD
Résultat attendu 4 : Le ReSaD renforce sa légitimité et son autonomie en proposant des évolutions possibles de son mode de structuration collective et de ses modalités de gouvernance				
- activité 1 : Intégration des questions de gouvernance dans l'ordre du jour des comités de pilotage				CARI, SPONG, CNCOD, GCoZa, GTD
Suivi/Evaluation				CARI, SPONG, CNCOD, GCoZa, GTD, prestataire
Capitalisations				SPONG, CNCOD, GCoZa, GTD
Missions de suivi				CARI

ANNEXE 7 : NOTE DE FONCTIONNEMENT DU CARI

Le CARI est actuellement formé d'une équipe de 5 salariés dans les bureaux de Viols le Fort et 4 volontaires internationaux sur le terrain. Son conseil d'administration de bénévoles est composé d'experts comme Alain Leplaideur (ancien de MAEDI et du CIRAD), André Marty (ancien de l'IRAM), Antoine Cornet (ancien directeur de recherche à l'IRD et du comité scientifique français désertification), Marc Dufumier (professeur émérite AgroParisTech) etc..

Le budget moyen du CARI sur ces dernières années est de 600 000 euros par an. Les perspectives de projets du CARI sur les prochaines années montrent un accroissement de son activité. Ci-dessous sont recensés les programmes du CARI pour 2015 qui sont en cours, ainsi que les forces de travail qui y correspondent et les éléments budgétaires. Par la suite, sont décrits les programmes en perspective, voire acquis et qui vont commencer dès cette année 2015 avec les ressources financières et humaines prévues.

Programmes du CARI en cours en 2015

- RADD0 : Le RADD0 met en œuvre son 3^{ème} programme (PACO) pour un montant de 1,3 millions d'euros. Ce programme est géré par le CARI. Il a été initié en septembre 2013 et se termine fin août 2016. Le coordinateur de ce programme est Jean Baptiste Cheneval salarié du CARI. Il est appuyé par le Directeur Patrice Burger sur certains aspects d'ordre stratégique et par Christophe Brossé sur les questions administratives et financières.
Temps de travail CARI par an : 48 000 euros
- Le GTD : le CARI est l'animateur du Groupe de Travail Désertification qui réunit une quinzaine d'ONGs françaises selon un programme d'animation financé par le MEDDE et le MAEDI. Il s'agit d'un projet renouvelé annuellement depuis 2000. Actuellement le budget de GTD est de 80 000 euros. L'animatrice du GTD est Adeline Derkimba. Elle est appuyée par le Directeur Patrice Burger sur certains aspects d'ordre stratégique et par Christophe Brossé sur les questions administratives et financières.
Temps de travail CARI : 50 000 euros par an
- pS-Eau : le CARI met en œuvre une partie des activités du pS-Eau – surtout sur la Méditerranée - chaque année en Languedoc Roussillon et au niveau du Maghreb (plus spécifiquement le Maroc). La personne en charge de ces activités est Christophe Brossé. Budget de 11 000 euros.
Temps de travail CARI : 11 000 euros en 2015
- Jorf : il s'agit d'un projet d'accompagnement à l'agroécologie auprès d'acteurs professionnels marocains. Le Chargé de mission est Jean Baptiste Cheneval. Budget sur 2 ans, 50 000 euros.
Temps de travail CARI : 6 000 euros
- PAMOC : le CARI met en œuvre une petite partie des activités de ce projet dans le cadre de la préparation des événements de la fin d'année 2015. Les activités sont particulièrement cohérentes avec certaines actions du projet GTD. C'est donc Adeline Derkimba qui assure la coordination des activités de ce projet au CARI. Elle est appuyée par le Directeur Patrice Burger sur certains aspects d'ordre stratégique et par Christophe Brossé sur les questions administratives et financières.
Temps de travail CARI annuel : 6 000 euros

- Désertif'actions 2015 : le CARI en 2015 a organisé de façon ponctuelle une rencontre internationale de la société civile sur lutte contre la désertification face au changement climatique. L'ensemble de l'équipe du CARI a été mobilisé pour l'événement. Le budget de cette rencontre est de 300 000 euros.
Temps de travail CARI : 50 000 euros

Programme du CARI à venir en 2015 et / ou 2016 :

- FLEUVE : projet porté par le Mécanisme mondial de la Convention des Nations unies de lutte contre la désertification. Le CARI est partenaire et devra mettre en œuvre la phase du projet régional qui consiste à renforcer les capacités des acteurs dont les autorités locales dans le cadre de la mise en œuvre du projet de la Grande Muraille Verte. Le budget sur 3 ans est de 600 000 euros. Il commencera de manière opérationnelle au deuxième semestre 2015 et se terminera en juin 2018. Adeline Derkimba est responsable de ce projet au sein du CARI car ce projet est lié au ReSaD. Géraldine Allemand, chargée de communication est également impliquée dans ce projet car il y a un volet important sur la communication et le lien avec notamment le projet Bricks de la Grande Muraille Verte, mais également Jean Baptiste Cheneval car l'un des partenaires de Fleuve au Tchad est également membre du RADDO. Pour le moment la quantification exacte du temps de travail entre les différents intervenants du CARI n'est pas faite. Ils seront appuyés par le Directeur Patrice Burger sur certains aspects d'ordre stratégique et par Christophe Brossé sur les questions administratives et financières.
Temps de travail sur les 3 ans : 210 000 euros, soit environ 70 000 euros par an.
Le projet a été validé en avril dernier. La convention est en cours d'écriture.
- AVACLIM : ce projet est monté et porté par le CARI avec 13 partenaires. Il s'agit d'un projet de 3 ans sur la mise en place d'un argumentaire sur l'agroécologie validé scientifiquement à partir de l'expérience des acteurs de terrain. Il s'agit d'un projet de 3,6 millions d'euros. Actuellement le projet est financé à 33 % par le FFEM. Un protocole d'accord a été signé lors du Forum Désertif'actions 2015. 50 % sont actuellement en attente de validation finale par la coopération suisse. Le projet est prévu pour débuter début 2016 et la première phase doit terminer en septembre 2018. Dans le cadre de ce projet seront recrutés un ou une chargé(e) de mission pour la coordination du projet. Il sera appuyé par le Directeur Patrice Burger sur certains aspects d'ordre stratégique et par Christophe Brossé sur les questions administratives et financières. La chargée de communication du CARI sera également impliquée dans ce projet.
Temps de travail CARI : 246 000 euros pour les 3 ans soit environ 82 000 euros par an
- ReSaD : ce projet en renouvellement d'une action antérieure est en attente de délibération au niveau de l'AFD. Il s'agit du 2^e plan d'action du ReSaD en lien avec le projet Fleuve qui contribue à son cofinancement. Il s'agit d'un projet de renforcement des capacités des plateformes de 4 pays sur la lutte contre la désertification et la dégradation des terres. Le projet est prévu pour débuter en juin 2015 pour 3 ans (juin 2018). Le montant du projet est de 860 000 euros. Ce projet sera coordonné par Adeline Derkimba toujours en appui avec Patrice Burger et Christophe Brossé. Un chargé de mission sera recruté pour appuyer Adeline Derkimba sur la mise en œuvre du ReSaD, de Fleuve et du GTD (répartition encore très approximative dans le tableau).
Temps de travail CARI : 192 000 euros sur 3 ans soit 64 000 euros par an.

Avec l'arrivée de ces nouveaux projets qui donneront lieu à une intensification du travail administratif, le CARI va recruter une personne pour renforcer le poste de gestion administrative et financière du CARI d'ici la fin de l'année. Avant ce recrutement le CARI va travailler avec une personne d'expérience pour améliorer (à partir de l'existant) le cadre sur les aspects de gestion administrative et financière, par rapport au volume de croissance, afin d'assurer dans de bonnes conditions et avec des outils identiques le suivi de l'ensemble des projets. Cette personne s'assurera également du recrutement du futur salarié sur ces aspects et assurera la période de tuilage nécessaire.

Pour rappel, le CARI sous- traite aux Foyers Ruraux de l'Hérault toute la gestion sociale de l'association (gestion des payes, des cotisations sociales, des contrats de travail...) et à l'ARDEC toute la comptabilité du CARI (enregistrement comptable et clôture des comptes) ; l'ARDEC est par ailleurs appuyée par un expert comptable qui valide les travaux jusqu'au bilan et au compte de résultats. Le CARI dispose par ailleurs d'un trésorier dans son conseil d'administration, ainsi que d'un commissaire aux comptes qui pratique un audit annuel.

Tableau récapitulatif :

Projet	Durée	Montant total du projet	Temps de travail annuel CARI	Rétrocession aux partenaires
RADDO	Septembre 2013 à septembre 2016	1 300 000	48 000	700 000
GTD	annuel	80 000	50 000	5 000
pS-Eau	annuel	11 000	11 000	0
Jorf	Novembre 2014 à novembre 2016	50 000	3 000	5 000
Désertif actions	Mai 2014 à décembre 2015	300 000	25 000	0
PAMOC	Septembre 2014 à septembre 2017	49 000	6 000	0
Fleuve	De juin 2015 à juin 2018	600 000	70 000	30 000
AVACLIM	D'octobre 2015 à octobre 2018	3 600 000	82 000	2 000 000
ReSaD	De juin 2015 à juin 2018	860 000	64 000	350 000

Source de financement public français :

Projet	Budget total	Financement public Français mobilisé	% aide public française
RADDO	1 300 000	600 000	46 %
GTD	80 000	75 000	92 %

pS-Eau	11 000		0 % (mais via des financements français du pS-Eau)
Jorf	50 000	0	0
Désertif actions	300 000	50 000	16 %
PAMOC	19 000	0	Rétrocession de financement AFD (GERES)
Fleuve	600 000	0	0
AVACLIM	3 600 000	1 100 000	33 %
ReSaD	860 000	350 000	40 %

ANNEXE 8 : NOTE DE FINALISATION RESAD I

Suite aux différents co-financements du projet ReSaD I, entre autre obtenus par les plateformes à l'échelle nationale, il est nécessaire de clarifier les résultats et impacts du financement AFD spécifiquement : qu'est ce qui n'aurait pas été possible sans le financement de l'AFD ?

Distinguer le financement de l'AFD du reste du financement relève d'un exercice difficile dans la mesure où les montants alloués par les différents bailleurs n'étaient pas affectés dans le projet. Néanmoins, on peut souligner un élément majeur : le financement AFD a permis de mettre en place des activités régionales. En effet, les cofinancements apportés par les partenaires se sont principalement orientés sur des actions nationales, en particulier de terrain. Or, la spécificité et la plus value de ce projet ReSaD était bien la mise en réseau régionale.

En conséquence, le financement AFD du ReSaD I a eu comme premier effet de rendre visible la problématique de la LCDDT et de la GDT, ainsi que les enjeux politiques qui y sont attachés, auprès des OSCs dans les pays. Suite à la fin de la première phase, différentes OSCs ont en effet fait des demandes d'accréditation auprès de la CNULCD, alors que certaines se sont déjà faites accréditer suite à la circulation d'informations dans le réseau. La circulation des informations est d'une part possible car la veille stratégique régionale et internationale est permise par le financement AFD, mais aussi car le travail de caractérisation des acteurs de la LCDDT dans les pays a permis de lister l'ensemble des structures potentiellement intéressées et de les cibler dans la sensibilisation. Cette activité n'aurait pas été réalisée sans un financement par l'AFD. La lettre du ReSaD a d'ailleurs fortement contribué à entretenir cette dynamique collective. Avec la caractérisation des acteurs, le lancement du recensement sur les bonnes pratiques est aussi un des résultats majeurs de ce projet, auquel l'AFD a fortement contribué, même si les bonnes pratiques sont identifiées dans d'autres projets financés par ailleurs.

Un deuxième point majeur, fortement souligné par les plateformes, est la visibilité donnée aux plateformes grâce au ReSaD. A l'échelle internationale, lors des COP par exemple, c'est bien le réseau qui est visible, mais les délégations pays sont malgré tout en contact avec les représentant ReSaD des pays qui sont aussi identifiés comme représentant des plateformes. Lors du retour au pays, cette visibilité des plateformes et du réseau permet de créer des dynamiques de mobilisation des plateformes en tant qu'intermédiaires privilégiés de la société civile sur les questions de LCDDT et de GDT vis-à-vis des Etats et des organisations régionales. Pour exemple, le CNCOD/ReSaD Niger a été retenue comme chef de file de la plateforme société civile en Afrique de l'Ouest sur la thématique genre et gestion durable des terres. Au Mali, le GCoZa/ReSaD Mali est le partenaire société civile privilégié de l'AEDD pour le travail d'alignement du Plan d'Action National sur la Désertification. En France, le GTD est le seul interlocuteur société civile des ministères pour la préparation des déplacements de la délégation française en COP, et ceux-ci n'hésitent pas à orienter vers la plateforme toute structure individuelle qui les approcherait à ce sujet. Ainsi, le financement AFD, en permettant aux membres du réseau de travailler collectivement sur les activités de plaidoyer à l'échelle internationale (déclaration, cartes postales, affiches, brochures...), renforce indirectement les plateformes nationales. N'oublions pas que le ReSaD de par sa visibilité a été contacté par l'IUCN pour intégrer leur nouveau projet visant une meilleure coordination entre les acteurs dans le cadre de l'IGMVSS. Tout cela n'existerait pas aujourd'hui si les actions coordonnées du réseau n'avaient pas eu lieu. Or, ces actions coordonnées entre les différents pays sont strictement liées au financement par l'AFD (les autres co-financement ont permis des actions principalement de terrain à l'échelle nationale et non régionale).

Enfin, en termes de renforcement de capacités, le ReSaD a facilité le regroupement des ONGs souhaitant travailler sur le thème de la LCDDT et de la GDT. La mise en réseau régionale mais aussi nationale a permis de regrouper les structures lors de formations, alors que celles-ci pouvaient fonctionner de manière plus individuelle auparavant (c'est particulièrement vérifié au Niger où le CNCOD n'était pas très actif avant la création du ReSaD). L'organisation de formation sur la GDT, sur le plaidoyer, les réunions thématiques etc. ont été permises grâce à ces financements AFD.

Il semble nécessaire de rajouter que sur l'ensemble des documents transmis au titre du bilan de la phase 1, peu de mention est faite de l'origine des financements du ReSaD, et donc de l'AFD. Cette erreur rend d'autant plus difficile l'identification des actions directement financées par l'AFD, et pour la deuxième phase, une attention spécifique sera donnée à ce point de visibilité du bailleur.

Précisions sur la pertinence et la pérennisation globale du ReSaD

Sur le plan technique le travail en réseau demande d'abord une structuration des acteurs, des outils et des méthodes de travail. Cette structuration ne peut se faire uniquement à partir des moyens existants des parties prenantes et demande un soutien financier. En parallèle, le travail au sein du ReSaD a fortement interrogé les plateformes nationales sur leurs modes de travail internes entre représentation, porte-parole, positionnement collectif vis-à-vis de tiers, etc. En apportant une valeur ajoutée à ces plateformes nationales qu'il fédère, le ReSaD accroît aussi indéniablement leur reconnaissance.

On peut aisément préfigurer qu'une fois les réflexes acquis, le fonctionnement en réseau perdurera avec des moyens externes plus réduits et une capacité d'autonomie comme l'imposent par exemple les phases de recherche de financements. Mais pour l'heure la viabilité financière des plateformes elles-mêmes ne permet pas de dégager assez de temps de travail et de frais associés pour nourrir à elle seule une stratégie et un plan d'action en réseau. Des moyens dédiés sont nécessaires pendant un certain temps pour permettre l'installation de ces fonctionnements.

Depuis le début de sa toute jeune existence, le ReSaD s'est imposé comme un interlocuteur valable, partie prenante de nombreuses discussions nationales et internationales sur le sujet de la lutte contre la désertification et la dégradation des terres dans les pays concernés. Il l'est à la fois vis-à-vis des pouvoirs publics dans les pays concernés, des organisations régionales comme le CILSS ou même l'Union Africaine, des pouvoirs publics français, et vis-à-vis des divers bailleurs de fonds qui développent des projets dans ces régions dans le cadre de l'UNCCD comme la Banque Mondiale, le FEM, le PNUD ou le Mécanisme Mondial. Ceci lui vaut d'être considéré dans les développements en cours dans le cadre de l'Initiative de la Grande Muraille verte comme un partenaire société civile incontournable.

En conséquence, des indices d'amélioration de la pérennité financière du réseau existent. Le ReSaD a par exemple été sollicité comme partenaire majeur dans le cadre du projet Fleuve (financement Union Européenne pour une mise en œuvre assurée par le Mécanisme Mondial sur le Mali, Niger, Burkina Faso, Tchad et Sénégal). Dans ce cas, le ReSaD permet aux autres partenaires de profiter de ses acquis et expériences du travail en réseau pour faire le lien entre les différents partenaires de la société civile. De même dans le cadre d'une sollicitation en cours par l'IUCN pour un projet financé par le FEM, portant sur la zone de la GMV, et où le ReSaD s'est déjà fait identifier à travers des événements nationaux et régionaux permettant de questionner l'implication de la société civile dans cette initiative. L'amélioration de l'autonomie des partenaires permet aussi de faciliter leur accès à des financements d'activités spécifiques. Cela est très vrai au Niger où différentes activités ont pu être réalisées sur la base de financements obtenus localement, mais semble se profiler aussi ainsi au Burkina Faso, et bientôt nous l'espérons, au Mali.

L'évolution et la reconnaissance rapide du ReSaD soulignent sa pertinence en tant qu'interlocuteur de la société civile sur le thème de la LCD. Son implication dans de nombreux projets laisse entrevoir des possibilités de financements complémentaires aussi bien nationaux qu'internationaux. Toutefois, il est nécessaire de consolider cette organisation encore très jeune en lui donnant les moyens d'une véritable coordination et organisation en réseau.

Au-delà de ces éléments, il semble nécessaire d'insister sur trois points :

- Le travail en réseaux est un travail complexe, qui amène progressivement les partenaires à ne plus considérer uniquement leur propre situation mais aussi celles des autres membres : penser collectif et pas seulement individuel. Cet aspect est un élément majeur du travail en réseau, mais présente aussi des difficultés, en particulier au démarrage du projet. Les éléments du rapport de la première phase soulignant certaines confusions de représentation des partenaires lors de réunions (entre leur casquette « plateforme » et leur casquette « ReSaD ») en est une illustration. Spontanément, c'est la plateforme qui prend le dessus du fait des habitudes, de sa reconnaissance plus importante par rapport au réseau en début de projet, et de la facilité que cela représente pour le partenaire. Après 4 ans de projet, on voit que les choses ont évolué : meilleure reconnaissance du réseau, meilleure appropriation par les partenaires et un affichage différent selon les cadres d'intervention.

- Ce travail favorise la création d'une culture commune, aussi bien en termes de méthode de travail qu'en matière de réflexion sur les stratégies de développement de leur propre pays, et plus largement, de la région dans laquelle ils s'insèrent. Le couplage des objectifs de renforcement de capacités et de plaider dans le cadre de la gestion durable des terres va dans ce sens : être mieux outillé (outils collaboratifs) pour mutualiser, analyser les difficultés, collaborer et porter ensemble des actions ou des positions. Cela permet aux acteurs d'être plus forts face à des enjeux qui bien souvent dépassent l'échelle d'un seul pays mais qui sont circonscrits dans un contexte politique, socio-économique et environnemental cohérent (ici le Sahel).

- Ce travail en réseaux nécessite l'installation d'une confiance, d'une capacité à se parler, à se comprendre et à travailler ensemble. Au niveau d'un réseau comme Drynet, il s'est vite avéré difficile d'instaurer des habitudes de travail collaboratif régulières. Le réseau étant installé sur plusieurs continents, différentes contraintes techniques (créneaux horaires très réduits pour les conférences téléphoniques liées aux décalages horaires, langue) mais aussi thématiques (la problématique de la désertification en Afrique est différente de celle en Amérique latine ou en Asie) sont apparues, rendant possibles les discussions à un niveau assez large et politique, mais peu à un niveau opérationnel. Cela explique en partie le fait que les activités collaboratives au sein de Drynet se sont progressivement plus orientées vers le plaidoyer international, chaque partenaire poursuivant ses propres activités de terrain comme de plaider dans son pays avec un appui quasi inexistant des autres membres. Dans le cadre du ReSaD, en revanche, les partenaires sont impliqués dans les mêmes projets régionaux, rencontrent les mêmes contraintes sur le terrain, et n'ont pas de contraintes techniques entre eux. Nous avons instauré des habitudes de travail collaboratives régulières concernant la sous-région, et nous retrouvons fréquemment à des réunions de travail régionales en tant qu'entité organisée, au-delà du plan d'action du ReSaD arrêté à l'avance. La culture commune a commencé à s'installer et les membres partagent leurs expériences de terrain pour améliorer leurs pratiques respectives.

Conclusion sur la poursuite de l'appui au ReSaD

Il est évident qu'il y a nécessité d'une plus grande organisation de la société civile selon des modalités structurées afin de créer une masse critique capable de peser sur la décision dans des pays où les évolutions de la gouvernance et l'élévation du niveau d'éducation créent de nouveaux espaces pour le dialogue. Cela nécessite la rupture progressive avec un certain nombre de pratiques individuelles et/ou clientélistes soudain mises au grand jour et de moins en moins acceptées, quelquefois même au niveau des OSCs. Dans le même temps, les phénomènes d'insécurité sur de vastes territoires sont eux-mêmes fortement liés à des vacuïtés de gouvernance dans des situations où la pauvreté qui dure ou s'accroît font le lit de toutes les opportunités, du passe droit au djihad ayant en commun la croissance de comportements frauduleux. La coopération ou plutôt la solidarité internationale doit en conséquence se réformer elle aussi, en particulier en élevant le niveau de réciprocité entre partenaires du nord et du sud où la résolution des problèmes a besoin d'alliances plus vastes. Le travail en réseau organisé est une des réponses possibles.

L'initiative de création des différents réseaux impliqués dans la LCD est le fruit de constats et d'opportunités à travers le temps et autour d'objectifs ou d'événements spécifiques. Les différents réseaux GTD, RADD0, Drynet et ReSaD, s'ils présentent certaines superpositions géographiques, n'ont pour autant pas les mêmes objectifs, les mêmes échelles d'action ni ne sont constitués des mêmes types de structures. En cela, ils ne font pas double emploi en ayant chacun leur spectre d'action dans le cadre de la lutte contre la désertification et la dégradation des terres. A terme, on peut malgré tout imaginer l'élargissement du ReSaD à d'autres pays de la zone soudano sahélienne, à d'autres objectifs et échelles d'actions, mais pour cela, il faut en premier lieu que le noyau constitué des 4 plateformes actuelles soit renforcé et consolidé.

ANNEXE 9 : SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION FINALE DE RESAD I⁵

L'évaluation externe réalisée en fin de projet vient conforter les éléments d'analyse interne au réseau.

Le RESAD a permis de renforcer les réseaux nationaux et faciliter les échanges d'expériences (objectif 2) :

- Les activités de renforcement des capacités, les actions de plaidoyer et de communication ont eu un effet véritablement structurant sur les plateformes. Il a fortement contribué à leur professionnalisation que ce soit en matière de gestion de projet, de plaidoyer ou en matière d'expertise thématique. Ce positionnement du RESAD en tant que renforcement des réseaux nationaux a un double avantage : renforcer l'efficacité et l'efficience des actions pour atteindre les objectifs du RESAD mais aussi renforcer toutes les autres actions des plateformes dans d'autres domaines que la LCD.
- Seules des plateformes suffisamment renforcées dans leurs capacités (techniques, thématiques...) peuvent répercuter un renforcement en cascade des membres. C'est pourquoi ce renforcement des plateformes et personnels des plateformes doit être consolidé dans la phase II du projet et davantage orienté dans ce sens (avec des modules mutualisés à mettre en œuvre par exemple).

Le RESAD est un outil de concertation et est force de proposition pour contribuer aux politiques publiques (objectifs spécifiques 1 et 3)

- Les principaux interlocuteurs locaux en matière de LCD reconnaissent dorénavant unanimement les plateformes-partenaires comme des représentants de la société civile dans ce domaine et des interlocuteurs éclairés incontournables pour toute élaboration de programme, plan d'action ou loi relative à la LCD. Cette reconnaissance est due en grande partie à l'appartenance des plateformes au RESAD même si l'identité de ce dernier disparaît souvent au profit des plateformes au niveau national. Si pour la France, le GTD était déjà, avant le RESAD, un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, l'avancée de la prise en compte du point de vue de la société civile est particulièrement positive au Burkina Faso, au Niger et au Mali grâce au RESAD.
- La caractérisation des acteurs et l'organisation d'ateliers dans les régions ont permis aux plateformes-partenaires de renforcer leur présence dans ces régions, de décentraliser leurs actions et d'implanter des antennes, suivant ainsi la décentralisation de l'état. Les actions de plaidoyer devraient s'intensifier à l'échelle locale étant donné les enjeux locaux de LCD.
- Sur le plan international, il semble plus facile pour les réseaux de faire bouger les lignes, ce qui conforte le choix de structuration des organisations de la société civile en réseau. Le fait de viser une influence sur la CNULCD est très fédérateur et permet des déclinaisons au niveau national.

Le RESAD a permis de mutualiser, capitaliser et communiquer à destination des acteurs impliqués (objectif spécifique 4)

- Les différents rôles des réseaux ont été anticipés dans la formulation du projet. On peut donc distinguer d'un côté les 3 réseaux du Sahel avec des situations différentes :
 - Le GCOZA-Mali qui fait déjà partie d'un réseau international avec une tutelle norvégienne
 - Le SPONG qui a déjà une reconnaissance dans le domaine de l'environnement depuis de nombreuses années

⁵ Sophie Nick, 2014, Evaluation du projet ReSaD (Réseau Sahel Désertification), C4D, Communication for development

- Le CNCOD qui bénéficie de ressources et capacités moindres

Et de l'autre :

- Le GTD qui est déjà un pôle d'expertise.
- Le travail de capitalisation s'est en particulier fait par l'intermédiaire du GTD, qui en conséquence devrait davantage s'affirmer comme un centre de ressource, de capitalisation, d'argumentaires et de transfert de savoir-faire dans ces domaines. C'est à ce titre qu'il constitue une plus-value majeure pour les autres plateformes.
- Les faiblesses en communication ont été soulignées et ont malheureusement freinées la diffusion des informations collectées.

Le RESAD a été un élément mobilisateur du public (Objectif spécifique n°5)

- La cible prioritaire du RESAD étant les décideurs (internationaux, nationaux, locaux), le grand public est une cible secondaire sauf dans la mesure où elle permet d'agir sur les leaders d'opinion. La sensibilisation du public s'est donc plutôt opérée à l'échelle nationale bien que cette cible ait été peu visée et devrait l'être davantage dans la 2^{ème} phase (au moins lors d'un événement : la Journée contre la Désertification)
- A l'échelle internationale, le Forum mondial de l'eau a contribué à la visibilité du RESAD notamment auprès des autres réseaux comme Drynet, action importante dans la perspective de synergies entre réseaux.

Un certain nombre de recommandations ont été faites dans le cadre spécifique de l'évaluation finale externe.

Recommandations concernant les actions de renforcement de capacités

Gestion de projet

- Poursuivre les formations en gestion de projet pour en faire bénéficier les membres des plateformes sous la forme par exemple d'un package de formations opérationnelles reproductible dans tous les pays.
- Favoriser les transferts horizontaux et verticaux entre plateformes et des plateformes vers leurs membres
- Mettre en place un système de suivi-évaluation pour la démultiplication de la formation
- Organiser des formations d'animation de réseaux et d'outils collaboratifs
- Poursuivre les répertoires des bailleurs et les mettre en ligne
- Mettre en place une stratégie de *fund-raising* notamment avec les bailleurs régionaux et en étudiant des synergies avec les programmes régionaux existants.

Renforcement thématique

- Le renforcement thématique des points focaux du RéSaD devrait s'intensifier pour que leur niveau d'expertise réel corresponde davantage au niveau d'expertise perçu de l'extérieur et en général « sur-estimée » en partie grâce à (ou à cause de) des activités internationale auxquelles les plateformes participent dans le cadre du RéSaD. Élaborer un manuel de formation en GDT.
- Le renforcement thématique s'est opéré en gestion d'opportunité et devrait continuer à l'être ainsi mais, parallèlement, les ateliers devraient prendre en compte deux aspects : les échanges d'expériences entre pays membres du RéSaD (et la mutualisation des formations) et les renforcements spécifiques sur des points identifiés comme prioritaires dans la Convention Désertification.

D'une façon générale

- Favoriser les transferts horizontaux et verticaux entre plateformes et des plateformes vers leurs membres
- Mettre en place un système de suivi-évaluation pour la démultiplication de la formation
- Toutes les actions de renforcement de capacité devraient concerner au minimum 2 personnes par plateforme (1 technique, 1 politique) et si possible 3 (2 techniques, 1 politique) pour éviter la déperdition d'expertise (fluctuation des ressources humaines)
- Des outils d'évaluation de formation devraient être mis en place (notamment en raison des difficultés à évaluer les formations en cascade par manque de données quantitatives et qualitatives).
- Seules des plateformes suffisamment renforcées dans leurs capacités (techniques, thématiques...) peuvent répercuter un renforcement en cascade des membres. C'est pourquoi ce renforcement des plateformes et personnels des plateformes doit être consolidé dans la phase II du projet et davantage orienté dans ce sens (avec des modules mutualisés à mettre en œuvre par exemple).
- Le choix de renforcer techniquement et thématiquement les plateformes apparaît judicieux. Les deux types de renforcement fonctionnent « main dans la main »
- Les échanges entre plateformes sont à renforcer. Une des rares actions qui a impliqué un échange d'expérience (intervention du point focal RéSaD du Burkina au Niger lors de l'atelier de restitution sur la Grande Muraille Verte) a été accompagné d'échanges d'expériences sur le fonctionnement des plateformes. Ces échanges devraient être plus systématiques.

Recommandations pour les actions de communication

- Le volet communication du RéSaD est le point le plus faible du projet et devrait prendre une place plus centrale dans la phase II avec :
 - Des activités de planification (validation d'une stratégie de communication avec déclinaison de plans nationaux tenant compte des agendas nationaux de la LCD, actions de suivi-évaluation de la stratégie)
 - Des activités de renforcement de capacité (besoins identifiés : formations à la communication électronique et aux médias sociaux, à l'animation de réseaux, à la capitalisation, à l'organisation d'événements)
- La stratégie de communication devrait cibler davantage le grand public, cible peu atteinte par le projet notamment au niveau national malgré un objectif affiché (objectif 5)
- Le site du RéSaD devrait être indépendant et le projet devrait appuyer l'élaboration du site du CNCOD. Des liens devraient être créés entre tous les sites ainsi qu'avec des pages sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter). Auparavant, il convient d'élaborer une stratégie de communication électronique afin que tous ces supports fonctionnent en cohérence. Le GCOZA Norvège qui administre le site de GCOZA-Mali devrait être impliqué dans l'élaboration de cette stratégie électronique. Le GTD devrait y avoir un rôle de leader (notamment pour twitter).
- La lettre du RéSaD devrait être poursuivie afin de donner davantage de lisibilité aux actions du RéSaD mais aussi pour contribuer à faire circuler l'information entre les plateformes. Le support papier s'avère pertinent, surtout lors d'organisation d'ateliers, en raison des problèmes de connexion et du manque de contacts e-mail. Le budget « communication » des plateformes devrait augmenter et prendre en compte des ressources humaines dédiées.
- Revoir la plaquette du RéSaD en fonction des nouvelles orientations.
- Harmoniser l'identité visuelle (charte graphique)
- Le rôle du GTD dans la communication oriente son positionnement en tant que centre de ressources et de capitalisation. Il devrait par ailleurs s'employer davantage à appuyer les plateformes pour permettre de faire remonter les expériences de terrain afin que le flux d'information documenté fourni puisse circuler dans les deux sens (Nord-Sud et Sud-Nord).

- Les posters ont été appréciés et devraient être déclinés en plusieurs formats (posters avec messages de campagne pour les bureaux des acteurs de la LCD dans les pays du projet)
- La fonction d'un réseau comme le RéSaD en tant que facilitateur d'échanges d'expériences (aux niveaux national et régional) a été peu exploitée et pourrait être renforcée dans la phase II du projet. « Passer d'une communication verticale à une communication horizontale ».
- Un point fort à noter : la capacité des plateformes à mobiliser les médias « mainstream ». A étendre sur les médias en ligne et les médias communautaires.
- Afin de cibler davantage le niveau local, une opportunité serait un partenariat avec le réseau des radios communautaires (réseau financé par des fonds canadiens) maintenant géré par l'ancien point focal du RéSaD au Burkina. Des liens sont également à créer avec des réseaux de journalistes spécialisés comme au Burkina Faso.
- Des synergies avec les actions de communication des projets GMV, BRICKS, Fleuve et Terr'Africa s'imposent.
- Le GTD devrait davantage s'affirmer comme un centre de ressource, de capitalisation, d'argumentaires et de transfert de savoir-faire dans ces domaines. C'est à ce titre qu'il constitue une plus-value pour les autres plateformes.

Recommandations pour les actions de concertation

- Les plateformes-partenaires communiquent le plus souvent au nom de leur structure. Même si cela s'avère plus efficace au niveau national, il serait bon qu'un rappel de leur appartenance au RéSaD soit organisé une fois par an sous forme de présentation d'un bilan. Ce bilan rassemblerait les principaux acteurs en donnant une dimension régionale aux actions nationales permettant ainsi une émulation et un échange d'expériences. Dans un objectif de concertation multi-acteurs, il pourrait aussi permettre de fixer des objectifs nationaux en matière de LCD.
- La caractérisation des acteurs devrait être poursuivie et permettre des recherches par mots-clés (thématique, type d'acteur...) et surtout accessibles en ligne dans les 4 pays et sur le site du RéSaD pour les rendre plus visibles.
- La présence active des plateformes dans des instances de décision devrait mieux être valorisée dans les outils de communication et mieux préparée (meilleure organisation de consultation des membres en amont...)
- Les processus de concertation entre plateformes s'expriment lors des actions internationales de plaidoyer mais devraient être davantage renforcés pour faciliter les échanges d'expériences, d'opinions et de positions entre plateformes pour des retombées nationales.
- Le projet divise dans sa construction les activités de concertation et de celles de plaidoyer alors que la frontière entre les 2 est souvent peu évidente à caractériser. Cela n'en facilite pas non plus l'évaluation. Le RéSaD II devrait réunir ces deux types d'activités.

Recommandations pour les actions de plaidoyer

Au niveau national

- Continuer l'interface avec des instances-clés de décision sur les programmes et plans d'action nationaux en impliquant davantage de représentants des plateformes (étendre l'expertise pour que toutes les réunions ne reposent pas sur une ou deux personnes)
- Systématiser la culture de la restitution
- Finaliser les programmes nationaux de plaidoyer, les appuyer sur un travail de diagnostic sur les enjeux prioritaires à définir (PAN, GDT, GMV...)
- Appuyer les demandes d'accréditation des OSC aux COP
- Accompagner les restitutions nationales d'ateliers de formation thématiques
- Les processus de décentralisation en cours dans les pays-partenaires impliquent la nécessité d'actions de plaidoyer au niveau local, dans les régions.

- Appuyer les plateformes dans la réalisation des plans d'actions de plaidoyer nationaux sans oublier l'échelle des régions.
- Organiser une réelle campagne de plaidoyer régionale pour que les plateformes puissent mettre en pratique les notions théoriques acquises (avec déclinaisons nationales et outils mutualisés)

Au niveau international

- Le RéSaD devrait être représenté par toutes les plateformes dans les COP au moins pour renforcer expérience et expertise au niveau national, renforcer la cohésion de réseau et acquérir davantage de reconnaissance. La position du CARI et du GCOZA-Mali, entre deux réseaux, le RESAD et Drynet, ne facilite pas la lisibilité de l'extérieur. C'est pourquoi des synergies d'actions devraient être préparées en amont.
- Les plateformes nationales devraient participer aux événements internationaux de façon indépendante (sous l'égide du RéSaD) plutôt qu'invitées par leur propre gouvernement pour éviter l'instrumentalisation et s'affirmer comme un réseau de la société civile indépendant.
- Les plateformes ont besoin de renforcement en anglais pour participer plus activement aux événements internationaux
- Concevoir des outils de capitalisation spécifiques pour documenter le plaidoyer (remontée des expériences) pour davantage faire le lien entre le niveau local et le niveau international (éviter l'éloignement du terrain).
- Les *side-events* s'avèrent importants dans les outils de plaidoyer et devraient être plus préparés et mieux dotés en outils de communication (bannières, ouvrages de capitalisation...) et attirer davantage d'acteurs concernés par la LCD.

Recommandation pour la gouvernance et la coordination du RéSaD

- Le RéSaD est pourvu d'un comité de pilotage opérationnel qui pourrait être appuyé par une instance politique afin de renforcer les actions de plaidoyer.
- Etant donné les problèmes de ressources humaines qui ont jalonné les 3 ans du projet, on ne peut que recommander d'impliquer davantage de personnes (ou au moins un binôme) de chaque plateforme-partenaire dans les activités du RéSaD. Les implications budgétaires de cette recommandation sont à prendre en compte sous peine d'amoinrir la pérennité du projet.
- Le personnel minimum, par plateforme à impliquer dans le projet est un référent technique (plein temps), 1 référent politique et un temps partiel du chargé de communication.
- Les plateformes-partenaires souhaiteraient davantage s'impliquer dans la coordination des actions et la question d'une coordination tournante a été abordée. Malgré tout, elles souhaitent que le CARI continue à occuper cette fonction. Toutefois il est important que les flux de communication soient plus décentralisés en favorisant les liens entre plateformes.
- Tous les échanges devraient se faire sur une liste de diffusion et l'utilisation des outils collaboratifs devrait être renforcée.
- La décentralisation de certaines fonctions pourrait être discutée au début de la phase II (exemple : la communication assurée par le SPONG avec un renforcement du CARI)
- La coordinatrice du RéSaD pourrait être davantage mobile pour un travail de proximité avec les plateformes notamment dans l'objectif de renforcement des capacités.
- Les 6 premiers mois du projet devraient être entièrement consacrés à la recherche de co-financement avec l'appui du RéSaD comme levier régional.
- Revoir l'architecture du projet en centrant l'objectif général autour du renforcement des capacités et en réduisant de 5 à 3 objectifs spécifiques :
 - Objectif général : Renforcer les plateformes nationales pour mieux contribuer aux politiques publiques en faisant valoir les points de vue de la société civile pour une mise en œuvre efficace des enjeux de l'UNCCD au Burkina Faso, au Mali et au Niger

- Objectif spécifique 1 : Renforcer les plateformes à établir une concertation de la société civile sur la LCD au niveau national et international et la faire valoir auprès des décideurs et du grand public
- Objectif spécifique 2 : Renforcer les plateformes nationales en communication et animation de réseaux d'acteurs de la LCD
- Objectif spécifique 3 : Documenter les plaidoyers aux niveaux national et international